

JEAN DE SPERATI



La Philatélie
sans experts ?

6 planches hors texte
en héliogravure

DEES
Paris
Aux-les-Bains

Edition originale

300 exemplaires numérotés de 1 à 300

LA PHILATÉLIE
SANS EXPERTS ?

N.º 242

Édition originale

300 exemplaires numérotés de 1 à 300

LA PHILATÉLIE
SANS EXPERTS ?

N.º 242

DU MÊME AUTEUR

En préparation :

CONFIDENCES AUX EXPERTS

Cette publication qui sera tirée à mille exemplaires numérotés, abondamment illustrée par les procédés les plus récents et perfectionnés de photographie et de photochromie appliqués aux arts graphiques, constitue, en même temps qu'un ouvrage technique et utilitaire, une publication d'art et de luxe, pour l'illustration duquel la collaboration de Maîtres imprimeurs parmi les meilleurs de France nous a été acquise.

Cet ouvrage n'est pas offert au public. Il est réservé à certaines catégories de la branche.

Renseignements chez votre libraire.

JEAN DE SPERATI

LA PHILATÉLIE
SANS EXPERTS ?

SIX PLANCHES
— HORS-TEXTE —
EN HÉLIOGRAVURE

*Cet ouvrage a été déposé à la Bibliothèque Nationale,
à Paris, et au Ministère de l'Intérieur.*

Tous droits de reproduction et de traduction (texte et illustrations) réservés pour tous pays.

Copyright 1946 by Jean de Sperati
Aix-les-Bains (Savoie-France)

Imprimerie Nouvelle, Paris, juin 1946. Dépôt légal, 3^e trimestre 1946.

•

AVANT-PROPOS

L'amour pour la collection, pour le ramassage raisonné ou fortuit, pour l'entassement même par quantité de tout ce qui est timbres-poste, ne connaît pas de frontières. On peut qualifier, sans exagérer, cette passion d'universelle. Les distances, plutôt que de l'entraver, la favorisent.

C'est une raison pour laquelle elle fut baptisée « Philatélie ».

Cette dénomination, rien que ce petit mot, a déjà donné lieu à des discussions :

Certains la font dériver des deux mots grecs « Philos » = ami et « télé » = distant, loin. Ce qui équivaldrait à « amie de la distance ». Et, en effet, sans distance, pas de courrier à expédier, pas de vignettes postales à utiliser.

D'autres lui attribuent son origine en partant des deux mots grecs : « Philos » = ami et « ateleia » = sans taxe ou affranchissement.

Ce qui correspond aussi à la réalité.

Quoi que ce soit, nous sommes, nous tous, philatélistes, bien, bien atteints par ce feu, qui, telle une tache d'huile s'étale et continuera à s'étaler à travers les siècles sans limite de temps et même d'espace, oui d'espace; du jour où l'« Astronautique » — grâce aux forces cosmiques et atomiques qui viennent à peine de se révéler — ne sera plus un rêve d'esprits hantés.

Sa date de naissance ?

Cela est une autre histoire : elle est née le jour où le premier postillon s'avisait d'organiser un service pour mettre en relation graphique des gens dans l'impossibilité de communiquer oralement.

Nous pouvons donc établir un état civil de la Philatélie : c'est déjà bien, n'est-ce pas ?

Date de naissance : Approximativement connue.

Date de son décès : Inconnue.

Entre ces deux dates prend rang son existence.

Comme pour toutes les autres manifestations de l'activité humaine, notre philatélie est le siège de transactions innombrables.

Qui dit « transaction commerciale », dit transfert, transmission, ce qui implique l'existence d'un fournisseur ou pourvoyeur et d'un preneur.

Aux débuts de la philatélie : depuis les premiers timbres-poste jusqu'au commencement de notre siècle, le fournisseur-fabricant s'était montré très raisonnable ; il s'occupait uniquement — à une exception près — de satisfaire aux besoins de sa clientèle postale. Mais — et il y a un mais — un beau jour, ou plutôt un vilain, notre pourvoyeur à l'origine, s'aperçut d'une certaine

manie (on ne pouvait pas la considérer autrement à l'époque) qui avait germé dans certaines méninges, et petit à petit l'idée vint s'ancrer dans les cerveaux des grands et petits argentiers officiels, qu'il y avait peut-être moyen d'en tirer parti.

Ce fut d'abord sagement.

Les productions successives de l'U.P.U. présentées avec modération et limitées presque au strict indispensable requis par des modifications historiques, géographiques ou économiques, survenant dans la vie des nations, contribuèrent à son développement et notre Philatélie prospérait sans soucis pour son avenir.

Mais l'ogre veillait. Un « Eldorado » nouveau s'ouvrait à sa vue. Puisque tout était bon, il n'avait plus de raisons pour se limiter à la portion congrue.

Et sans se gêner il tint à la Philatélie ce langage : Ah ! Ah ! ma belle, tu as pris goût à l'appât ? Tant mieux, je me charge de te satisfaire. Ne crains rien, tu ne connaîtras pas le mot « restrictions ». Et honneur à toi, Philatélie, transformée par ma bienveillance envers toi en « Bureau de Bienfaisance » pour atténuer les conséquences des catastrophes, des ruines, des gaffes, des prodigalités et de toutes les misères de la terre !

Et aujourd'hui déjà, maman Philatélie commence à se plaindre de lourdeurs d'estomac. S'agirait-il de symptômes avant-coureurs d'une indigestion dont les conséquences imprévisibles seraient sérieusement à craindre ?

Enfin, question classement, la liste des aliments qu'elle ingurgite s'allonge tellement et sans cesse, qu'il y a à prévoir — je ne dis pas pour bientôt, mais dans quelques générations — des ouvrages, rien que pour les cataloguer, d'un poids de plusieurs kilos.

Et puis après ? Où va-t-on ?

Notre rôle ne doit pas se borner à constater, avec regrets, l'existence dans tous les pays d'une inflation légale à l'usage des philatélistes. Et je me permets d'ouvrir à titre personnel, une parenthèse: Je m'adresse aux éditeurs, aux journalistes, aux écrivains de notre branche.

Il ne s'agit pas de poursuivre la tactique de l'autruche. Il faut qu'ils prennent les devants. Demain ce serait trop tard.

Il s'agit, dans l'intérêt de notre philatélie future, de procéder à de larges discriminations, même audacieuses. Ils ont compris — eux — ce que ce mot signifie, et cela me suffit.

Mais, à côté de cette plaie, une autre aussi réelle et aussi menaçante pour la philatélie existe. C'est l'inflation illégale. C'est la concurrence frauduleuse de la marchandise frelatée.

C'est contre ces deux fléaux que nous allons aiguïser nos armes.

J. de S.

Généralités

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

La Philatélie sans experts ? Un propos inconsideré.
Evidemment, il y a experts et experts, comme il y a jagots et jagots.

Comment pourrait-on s'imaginer remplacer la pratique, la compétence, les connaissances approfondies de spécialistes ayant concentré toutes leurs activités vers un but souvent très limité; comment dis-je remplacer cette masse d'éléments par quelque chose de plus simple, plus économique, plus à la portée de tout le monde; lorsqu'il s'agit, dans toutes les branches où l'expert est qualifié, d'éclairer des incompétences pouvant aller jusqu'à l'ignorance absolue du sujet qui pourtant les intéresse ou les passionne ?

Que de déceptions, que de pertes d'argent, que de regrets tardifs pour avoir négligé une élémentaire

mesure de prévoyance : l'avis éclairé du vrai connaisseur ! L'on se renseigne au petit bonheur, on feuillette des bouquins censé vous apporter des précisions vous mettant à l'abri de toute surprise : quelque chose comme un succédané de l'expert.

Et les braves gens : les incompetents, les optimistes, les niais, après avoir fait une indigestion de toute cette documentation, se disent : On peut y aller carrément. Et les « marchés de dupe » viennent quotidiennement grossir leur chiffre dans les statistiques des transactions.

Si je me suis permis dans un ouvrage philatélique de m'exprimer en généralisant mes arguments, je suis parti du point de vue que, presque toujours, le philatéliste a d'autres attributions dans la vie. Ce que je viens de mentionner n'est pas exclusif de la philatélie, mais s'applique aussi bien à toutes les branches auxquelles l'on tient à s'intéresser — malgré sa propre incompetence — soit par amateurisme, soit par profit ou toute autre raison.

Mais revenons à notre chère philatélie.

Après cet exorde, le lecteur lui-même arrivera facilement à saisir que ce que je viens d'énoncer est tout spécialement applicable à la philatélie.

Que d'ouvrages à mettre au feu ! Que de temps, que de veillées perdues pour s'enfoncer dans la tête de la littérature erronée et par là même : *néfaste et inopérante* :

1° *Néfaste*, parce que de tels ouvrages étaient et sont présentés au bon public philatéliste sous des titres attrayants, trompe-l'œil. Leur contenu évolue dans une atmosphère confidentielle « son secret mais n'en dites rien » qui capte la confiance : Longues descriptions d'histoires de faux, luxe de croquis et illustrations d'après nature; signes secrets, comparaisons graphiques frappantes; si bien que le lecteur après avoir pris connaissance de toutes les savantes (!!!), dissertations de l'auteur, croit ferme comme roc que rien n'ayant pu échapper à ses investigations, il ne reste plus qu'à suivre de telles données pour opérer à coup sûr.

Et le bon lecteur, ayant pris connaissance de toute cette prose, se voit déjà — comme conclusion — transformé en une compétence.

Et non seulement l'amateur, hélas, mais bon nombre de spéculateurs et marchands patentés — ce qui est considérablement plus néfaste — après de telles lectures et s'appuyant sur de tels ouvrages, s'installent « experts », évidemment sur carte de visite ou dessous de sonnette (cette profession n'étant pas réglementée), et, par ce procédé, le nombre des trompés vient à s'accroître démesurément.

2^o *Inopérante*, car toute leurs indications ne sont que de l'archaïque, autrement dit en retard de plusieurs lustres sur le « pouvoir » actuel des arts de l'impression appliqués aux reproductions graphiques.

Nous en reparlerons amplement dans le texte de cet ouvrage.

Considérez aussi leur façade attrayante :

L'expertise des faux. Le Vade Mecum du connaisseur. Le Livre pour le spécialiste. Le gros Livre des falsifications. Études sur les faux. L'indispensable : Répertoire des signes d'authenticité, etc.

Dans ces conditions, rien d'étonnant que de telles publications aient rencontré du succès auprès des incompetents. Succès plutôt pour les auteurs et les éditeurs, mais désillusions, hélas, pour le lecteur, victime malgré tout d'un abus de confiance.

Je ne veux pas mettre en doute la bonne foi des auteurs : Ils se sont crûs des maîtres, alors qu'ils n'étaient eux-mêmes que des incompetents ou tout au moins des retardataires.

Nous traiterons dans le texte plus amplement cette question.

J'insiste encore une fois : que les collectionneurs, que les spéculateurs, que les marchands plus ou moins experts, que le monde entier des philatélistes, se rendent compte que vouloir se passer du « vrai expert », si dans d'autres branches cette négligence peut être taxée de maladresse ou d'imprévoyance, devient une pure folie dans celle qui nous intéresse, ou à cause de la multiplicité des époques : les supports, les méthodes d'impression, tous les détails de la présentation, les colorants même ayant évolué et marché de conserve avec les progrès rapides et sans fin de la technique, l'on se trouve en présence d'une complexité telle d'éléments, se modifiant sans cesse, que même

des experts; jugés hier encore « à la page » ont dû s'incliner impuissants.

Car il ne faut pas oublier que la technique est au service de tout le monde : aussi bien du créateur que de l'imitateur. En d'autres termes, il faut que la cuirasse se perfectionne, au fur et à mesure que le projectile fait de même.

Nous reviendrons à plusieurs reprises dans le texte sur cette importante question.

Pour le bien futur de la philatélie, j'ai dû recourir à quelques extrémités, afin d'apporter des preuves indiscutables sur l'infériorité actuelle de cette cuirasse par rapport au projectile.

Mes connaissances, mes vingt-cinq années de recherches strictement techniques, exclusivement dédiées à la philatélie vont me permettre d'apporter une contribution à son renforcement.

Ce sera sous la forme d'un ouvrage réservé aux professionnels-experts, intitulé : « Confidences aux Experts ». Abondamment illustré, par les procédés graphiques les plus récents et perfectionnés, de photographie en couleurs, il constituera, en même temps qu'un ouvrage technique et utilitaire, un ouvrage de luxe, pour l'illustration duquel la collaboration de Maîtres Imprimeurs de France parmi les meilleurs m'a été d'ores et déjà assurée.

Grâce à mes résultats atteints et à ma notoriété acquise par l'intervention de la presse dont j'ai été et je suis l'objet, j'ai ferme espoir que mon cri d'alarme sera entendu et mes préceptes suivis.

CHAPITRE II

DE LA TIMBROMANIE A LA PHILATÉLIE

1. LE NOUVEAU-NÉ. — 2. PREMIERS PAS. — 3. LES PRÉCURSEURS. — 4. LE CHEMIN PARCOURU.

1. **Le nouveau-né.** — Presque tous les philatélistes connaissent aujourd'hui le nom de celui qui peut et doit être considéré comme le créateur du timbre-poste.

Un anniversaire de cette date mémorable : le centenaire de la naissance du timbre, récemment célébré (1940), a contribué à rappeler à la mémoire, surtout des innombrables nouvelles recrues de la philatélie, ce « great event ».

Gloire à toi, Rowland Hill, le grand Anglais auquel notre chère philatélie est redevable de son existence, gloire à toi pour l'éternité.

Oui, pour l'éternité. Et pour éterniser son souvenir qu'attendent-ils les millions de philatélistes disséminés sur tous les points du globe pour élever dans chaque pays faisant partie de l'« Union postale universelle » un monument par souscription à ce grand génie ?

Et je ne demande excuse à personne — aux profanes compris — lorsque j'emploie cette expression pour qualifier la grande figure de Sir Rowland Hill.

Qu'est-ce donc le génie, sinon une lueur subite embrasant notre cerveau, un éclair intellectuel qui jaillit dans les ténèbres, on ne sait comment : à l'improviste, inattendu, imprévisible, qui prend naissance d'un fait pouvant passer inaperçu ou d'aucun intérêt pour la masse des mortels, et qui, chez le « génie » provoque l'étincelle d'où jaillira la lumière qui répandra ses bienfaits sur l'humanité entière.

Et l'histoire nous a justement appris que ce fût grâce à un éclair d'intuition de ce grand homme, que le timbre-poste est né et s'est imposé dans le monde.

Je le sais : il y a des « esprits de contradiction » qui m'objectent que si ce Monsieur n'avait jamais existé, d'autres — peut-être quelques années plus tard — auraient fini par aboutir aux mêmes conclusions et résultats.

Je répondrai :

1^o Que de ce train-là on finirait par admettre que le mot « hypothèse » est un synonyme du mot « axiome » ;

2^o Que l'histoire de l'œuf de Colomb n'a rien perdu de sa valeur malgré ses 500 années d'existence, et que ;

3^o Tous leurs arguments n'enlèvent rien à la gloire de Rowland Hill.

2. Premiers pas. — La première graine avait été semée. Allait-elle posséder les qualités requises pour germer, se développer et se multiplier ?

La graine se révéla de qualité supérieure et en un bref laps de temps, sa culture se répandit sur la terre.

L'Angleterre, comme de juste, se lança première dans l'arène en mai 1840, suivie en Europe par la Suisse en mars 1843, par la France en janvier 1849, par la Belgique en juillet de la même année.

L'Espagne ne suivit le mouvement qu'en janvier 1850 et l'Autriche en juin. Parmi les anciens états allemands, la Bavière était arrivée première en novembre 1849. Quant aux anciens états italiens, la Sardaigne s'inscrivait chronologiquement en tête en janvier 1851.

En Amérique, le Brésil fut le premier à innover en juillet 1843, suivi aux Etats-Unis par New-York.

en juillet 1845 et par quelques émissions de « Maîtres de Poste » parues au cours de la même année.

Quant à l'Océanie, les Iles Hawaï prirent rang en octobre 1851.

Dans le « Commonwealth » britannique, à mentionner parmi les premiers : l'Ile Maurice (Afrique) en septembre 1847, les Bermudes (Amérique du Nord) en 1848 avec son émission « Maître de Poste ». En Océanie, la Nouvelle Galles du Sud et Victoria en janvier 1850.

Et depuis lors, dans un mouvement d'unanimité frappante — preuve évidente de la praticité de l'innovation — petit à petit, du plus vaste au plus minuscule territoire : telles les Républiques d'Andorre et de Saint-Marin et le Lichtenstein en Europe, le timbre-poste s'est installé à titre définitif, dépassant les prévisions des plus optimistes ; si bien qu'à l'heure actuelle les philatélistes eux-mêmes en viennent à se demander, si cette instauration du timbre n'aurait pas tendance à prendre un développement, dépassant un peu le rôle justifiant sa raison d'être, que Sir Rowland Hill et ses adeptes lui avaient assigné.

3. Les précurseurs. — Les premiers timbres-poste étaient nés.

Sans même attendre que cette innovation fasse le tour du monde, autrement dit avant même que toutes les nations grandes et petites, fussent arrivées à comprendre l'intérêt et les avantages se rattachant à cette adoption, quelques esprits indépendants avaient déjà compris le rôle important et la brillante destinée qui allaient être réservés à ces pauvres petits carrés de papier d'allure insignifiante.

Ils avaient saisi, à une époque aujourd'hui déjà lointaine, tout l'intérêt, qu'un jour, des millions de gens attacheraient à ce qu'ils affectionnaient, eux, en isolés.

Tempérament épris d'amateurisme, délaissant les tableaux, les estampes, la numismatique, la collection de papillons ou le ramassage de clous des siècles passés depuis Charlemagne, faisant fi des chemins jusqu'alors battus, ils se lancèrent résolument dans la voie qu'ils s'étaient tracée, malgré la risée de leur entourage et

l'opinion de la quasi-totalité des gens d'alors qui les considérait comme des maniaques, sinon des demi-fous affectés de « timbromanie ».

4. **Le chemin parcouru.** — Et cependant, de nouveaux adeptes venaient quotidiennement grossir le nombre de ces « timbrés » de la première heure.

Quelques commerçants philatéliques apparaissent timidement sur la scène.

Arthur Maury s'installe à Paris en 1860.

A partir de cette époque dans tous les pays civilisés, la passion des timbres se développe simultanément et prend un chemin franchement ascendant.

Les Diena, les Friedl, les Gibbons, les Hanciau, les Mahé, les Maury, les Moëns, les Reuterskiold, les Scott, les Senf, etc., répandent aux quatre coins du monde par leur littérature les préceptes de la nouvelle passion.

Quelques prix courants commencent à voir le jour. Bientôt l'on côtera un peu partout.

Du fait que l'on attribue une valeur et que des transactions se concluent sur ces bases, la dignité humaine est sauvée, et il n'est plus question d'histoires de fous.

Puis c'est le tour de quelques « Revues philatéliques » qui apparaissent et disparaissent avec la même aisance.

Ce sont les premiers pionniers aux tentatives audacieuses. C'est l'insuccès qui ouvre la porte aux succès du lendemain.

Mais à partir de ce moment la passion des timbres est déjà solidement assise.

Pour ne citer que quelques exemples, Sauerland fonde en 1882 en Allemagne une revue de publicité exclusivement philatériste qui a paru jusqu'à ces derniers temps sans interruption. De même en France l'*Echo de la Timbrologie* fondé en 1886.

Et depuis ces dates, la « Timbromanie » d'hier, devenue la « Philatélie » d'aujourd'hui s'est enrichie d'une abondante littérature.

Des expositions locales et internationales ont été et sont organisées à intervalles un peu partout. De nombreuses sociétés de négociants et de collection-

neurs font leur apparition dans tous les recoins du globe.

Ajoutons à cela un commerce aujourd'hui florissant, des sociétés d'échange, un nombre considérable de transactions qui, quotidiennement, se dénouent de présence et par correspondance, et dont l'ampleur est seulement temporairement réduite par les conjonctures présentes.

Tout un ensemble qui dénote d'une façon dogmatique l'état actuel de prospérité de la philatélie.

Le petit volume de cet ouvrage dont le but n'est ni littéraire ni historique, ne m'a permis que d'effleurer à peine le sujet.

Je me flatte néanmoins que cette brochure, ne serait-ce que par simple curiosité, à cause de son titre, soit lue par un nombre notable de non philatélistes... pour encore. *C'est la raison pour laquelle je me suis arrêté et je m'arrêterai un peu sur certains détails, que — eux — ils ignorent.*

Je m'estimerai heureux si sa lecture les décide à prendre place dans notre grande famille. Je suis convaincu qu'un jour ils me seront reconnaissants.

CHAPITRE III

LE COMMERCE DES TIMBRES-POSTE

5. CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE. — 6. ACHAT, VENTE, ÉCHANGE. — 7. COLLECTIONS ET COLLECTIONNEURS. — 8. LE MARCHAND. — 9. LE SPÉCULATEUR. — 10. L'EXPERT. — 11. LITTÉRATURE ET PÉRIODIQUES.

5. **Considérations d'ensemble.** — Sans parler des vieux de la philatélie, les derniers venus même, se rendent compte aussitôt, que, peu de branches où l'activité humaine trouve emploi, se prêtent autant que la philatélie à la mise en valeur des qualités commerciales de l'individu.

Cette facilité de pouvoir traiter avec un matériel peu encombrant, infiniment varié, abondant, exempt de certains menus et gros tracas qui affligent surtout à l'heure actuelle la presque totalité des transactions et, avantage de premier ordre, le privilège de posséder des cotations en plusieurs monnaies, fait que notre préférée exerce un attrait particulier qui se manifeste par le nombre considérable d'adeptes qu'elle s'enorgueillit d'enregistrer chez les gens de tout rang et de tout âge, à partir des tout jeunes.

Comme j'en ai déjà fait la remarque, je souhaite que cette brochure tombe en grand nombre sous des

y'eux non philatélistes, afin que mon œuvre soit à même de leur apporter une contribution à la compréhension de ce qui justifie notre passion.

C'est la raison pour laquelle, dans les lignes qui vont suivre, je n'oublierai pas que je m'adresse aussi à des profanes.

Les philatélistes y trouveront peut-être du superflu, je leur demande de m'excuser. L'intérêt de notre collectivité fait prime sur tout le reste.

6. Achat, vente, échange. — Wall Street ? Le temple à colonnes où le public perd son argent ? (Comme disait un général — qui le fréquenta peut-être — et dont j'ai oublié le nom).

Non, voyez-vous, ce n'est pas la même chose. Dans ces endroits-là, on achète, on vend. On n'échange pas, au moins au vu et au su de tout le monde.

Chez nous on échange beaucoup. Il y a même des cercles, des clubs, des sociétés qui ne font que cela ; sans considérer les échanges entre particuliers qui se réalisent non seulement de présence ; mais — la marchandise peu volumineuse s'y prêtant exceptionnellement sur une vaste échelle — par correspondance, ce qui permet aux Français de correspondre par la poste entre eux, ou bien avec des Anglais, des Allemands, des Espagnols, des Américains, des Turcs, des coloniens, des Indiens, des Chinois, des Iroquois, des antropophages d'hier, aujourd'hui nantis eux aussi de leurs timbres-poste, s'il vous plaît.

Mais contentons-nous de ces quelques échantillons de noms de pays : une liste complète de son champ d'action serait spectaculaire et prendrait trop d'espace.

Imaginez une toile d'araignée grande comme la terre où des millions de mouches ont été prises. Cette toile tissée et tendue — cela se comprend — par plusieurs araignées : en l'espèce par nos pionniers.

Evidemment il y a une différence, car nos mouches sont bien vivantes et bien heureuses de pouvoir communiquer entre elles ; seulement, comme les mouches dans la toile d'araignée, quand elles y sont, elles y restent. « Philatélie, quand tu nous tiens ! »

Les guerres, les périodes d'après-guerre ont, c'est certain, gêné et gênent toute sorte de relations, sur-

tout lorsque l'objet a une portée internationale, comme c'est notre cas.

Mais il ne faut voir là que du provisoire et il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure.

Les dirigeants de tous les pays savent qu'il y a urgence à rétablir des relations normales dans le monde entier ; que pour réaliser cette normalisation, la première chose à faire c'est de supprimer toute entrave au libre échange entre les peuples ; que le retard apporté à la solution du problème ne tient pas d'eux mais plutôt de questions financières, très scabreuses il est vrai à résoudre, lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des balances de compensation et qu'un grand nombre de pays n'a presque plus rien à offrir.

Dans cette attente que nous voulons espérer de courte durée, il nous reste la consolation de notre marché intérieur. Heureusement, la philatélie est très développée en France.

Aussi bien pour l'achat que pour la vente, vous avez l'embarras du choix.

Voulez-vous acheter ? Voulez-vous vendre ? Ouvrez n'importe quelle page d'annonces d'une publication philatélique et vous serez servi.

Marchands pour l'achat, marchands pour la vente ou faisant plutôt les deux et même l'échange : choisissez.

Par surcroît : Ventes aux enchères, ventes sur offres, achats et ventes à l'amiable. De quoi compléter vos stocks ou votre collection, ou bien les liquider en un tour de main.

Au surplus, pour effectuer tout ce genre de transactions — indépendamment du professionnel qui en fait un usage courant — le simple collectionneur dispose au même titre de la publicité sur les revues philatéliques ou organes de sociétés paraissant en France, ou qui vont reparaître, au fur et à mesure de l'amélioration des approvisionnements en matières premières. Déjà nous avons des symptômes encourageants à ce sujet.

7. Collectionneurs et collections. — Lorsque l'on considère ces deux mots, on est bien loin d'avoir

totalisé toutes les occasions et tous les moyens qui se présentent en pratique dans l'exercice de la philatélie.

Mais, même en admettant que ces deux termes de personnes et de choses suffiraient à eux seuls pour déterminer l'ensemble des ressources dont on pourrait tirer parti en philatélie, l'uniformité n'est pas à craindre, grâce aux multiples aspects que la philatélie est à même de prendre, susceptibles de satisfaire une clientèle variée dont les moyens, le tempérament ou les préférences diffèrent.

Un débutant, même s'il s'agit d'une personne d'un certain âge et aisée, devra commencer à se « faire la main » avec des pièces d'une valeur modique. Rien n'empêche qu'il pourra se procurer dès le début, en prévision de l'avenir, des « albums » pour collectionneur avancé, quitte à remplir les cases « respectables » un peu plus tard. Il fera ainsi sans trop de perte son apprentissage.

Car — ne l'oublions pas — il existe aussi la technique de la *manipulation* des vignettes ; la qualité de la charnière, la façon de l'utiliser, le nettoyage des timbres, la sensibilité des gommes, de certaines couleurs, des précautions à prendre avec les dentelures, le maniement des pinces, les effets de l'humidité, de la chaleur et j'en passe, autant de facteurs qu'il faut étudier pour pouvoir profiter du bon et écarter le mauvais.

Et pour atteindre ce résultat, rien ne vaut l'expérience que l'on acquiert soi-même.

Que de pièces abîmées en circulation — surtout malheureusement dans les vieux timbres — par la maladresse d'un instant !

Une charnière brutalement arrachée, des gommes détériorées, des taches, des dentelures lésées, des trous, des plis, des déchirures même, inconsidérément occasionnés. Ah ! si ces menus et fragiles carrés pouvaient s'exprimer. Que de blâmes, que de malédictions en perspective ! Que d'argent perdu !

Et tout ceci imputable à des manipulations maldroites.

Le jeune débutant, avec des moyens restreints, qui n'a pas à s'embarrasser pour ses premiers pas

avec la « rareté » devra, toutes proportions gardées, s'initier avec du « fretin », autrement dit avec les plus bas prix du matériel bon marché.

Cela n'empêchera pas, aussi bien l'un que l'autre, de choisir dès le début, dans le vaste horizon qui se découvre à leurs yeux, la vue qui leur offre le plus d'attrait.

J'ai touché avec cette métaphore l'une des cordes sensibles qui va droit au cœur de bien des philatélistes.

J'ai nommé : la spécialisation.

Rien de plus compréhensible. Avec l'étendue de plus en plus vaste du rayon d'action de notre « aimée », le nouveau venu surtout, se trouve désorienté au point de se demander par où il va s'y prendre.

Et à défaut de parti pris en face de cette immensité qui l'égaré : il achète, il échange, il revend même, sans discrimination, si bien qu'à la place de la collection qu'il s'était proposé de réaliser, il finit par ramasser n'importe quoi à tort et à travers.

Voilà pourquoi je recommande aux philatélistes de tout âge et condition, de se spécialiser soit par contrées, soit par époques, soit par divergences d'emploi ou de présentation du timbre, ou tout autrement à leur goût.

D'ailleurs, cette façon de procéder trouve chez les philatélistes un terrain favorable pour se développer.

A titre d'exemple : n'a-t-on pas, depuis toujours, constaté que l'amateur d'un certain pays affectionne en premier lieu sa contrée, ensuite tout ce qui se rattache à elle par des liens historiques, géographiques ou politiques, et enfin son voisinage ?

Un témoignage frappant : un « Gallup » philatéliste d'outre-océan a pu constater parmi les nord-Américains, l'existence de cinq collections spécialisées ou soignées de timbres des Iles Hawai chez les collectionneurs des régions U.S.A. du Pacifique, contre une chez ceux des bords de l'Atlantique.

8. Le marchand. — Le commerce des timbres suivit de près l'éclosion de l'amateurisme. Si bien que l'on pourrait presque déjà célébrer le centenaire de l'apparition du premier éventaire.

Le premier : Ou ? Quand ? Voilà des questions un peu ardues à résoudre. Car cette première manifestation d'une passion nouvelle, semble s'être présentée presque simultanément dans les principaux pays d'Europe.

L'Angleterre, devancière dans la présentation du timbre, a dû avoir — si l'on procède par la logique — la première en date des « aficionados » de cette nouveauté — unique in the World. Amateurs probablement par simple originalité, sans but arrêté. Un d'abord, cinq, dix, cent, etc., ensuite.

Des semblants de trafic s'ensuivirent-ils ? C'est bien possible.

Il y a donc sinon des raisons, des présomptions pour situer la première transaction commerciale sur les timbres, en Grande-Bretagne.

A quel moment ? Cela c'est une autre histoire : en 1841, en 1845 ? Savoir...

Ce qu'il y a de sûr et de certain, c'est que, depuis lors, les marchands de timbres se sont multipliés suivant une trajectoire ascendante probablement constante.

Jusqu'à quand ? Lorsqu'on parle de trajectoire, on dit parabole. En tout cas je ne souhaite pas encore à la philatélie de parcourir en entier le chemin classique du projectile.

Voyons pour le présent : Environ 250 marchands de timbres patentés rien qu'à Paris. Et je vous prie de me croire lorsque je vous affirme que je suis plutôt en dessous de la réalité ; autrement dit — puisque nous avons parlé de parabole — le chiffre que je vous indique n'a rien d'hyperbolique.

Pour Londres, sans sa banlieue — chiffres de 1939 — l'on comptait environ 200 marchands professionnels.

Evidemment l'afflux de nouveautés, je veux dire de nouvelles émissions se déversant sur tous les marchés, a attiré l'attention de bien des gens (à la recherche de quelque chose) sur ce genre de commerce.

Mais cette remarque à part, les marchands bien assis, d'ancienne réputation, royalement installés, avec une clientèle « select », faisant des « affaires

d'or » ; ironie des mots — cédant du papier contre du papier — sont nombreux aujourd'hui.

C'est une des meilleures preuves de la vitalité actuelle de la philatélie.

« Marchand » ou « négociant » : un terme unique employé pour tous ces professionnels ; cependant les « distinguo » ne manquent pas.

D'abord les « distinctions » dans l'exercice de la profession : les uns traitent des affaires qui embrassent tous les domaines du timbre ; d'autres, tout en s'occupant de la philatélie en général, font ressortir certaines spécialisations. Il y a, en outre, des « spécialisés » en classique, contrées, nouveautés, air, taxes, fiscaux et tout ce que l'on peut imaginer dans la branche.

Et puis il y a ceux qui font aussi des échanges. Enfin, il y a comme partout, dans toute chose, des « distinctions » de rang, de qualité, de compétence, et aussi... d'honorabilité.

9. Le spéculateur. — Ici, nous touchons un sujet dont les effets sont, par les circonstances actuelles, considérablement aggravés.

La spéculation, cette pieuvre, s'est installée dans tous les domaines où se manifestent nos activités : commerce, industrie, art, finance, rien n'a échappé à ses convoitises.

Les luttes épiques qui s'engagent entre les « Bulls » et les « Bears » dans toutes les Bourses de valeurs du monde, sont un tableau saisissant de cette activité malfaisante.

Aujourd'hui, débordant au delà de ses limites d'action dans lesquelles la vie normale l'avait confinée, tirant profit de la conjoncture, la pieuvre a étendu ses tentacules à des branches rétrospectivement inexploitées jusqu'à celles d'où dépend notre entretien en vie.

Certes, la spéculation étendue au commerce des timbres est loin d'avoir les répercussions graves qui se manifestent dans d'autres domaines ; cela n'empêche qu'elle constitue quand même un bouleversement sérieux qui entrave la régularité de nos marchés,

faisant échec au principe de l'offre et de la demande, le régulateur de la normalisation des prix.

Théoriquement illogique, puisque, raisonnements à l'appui on arrive à conclure que l'on pourrait bien se passer de son existence parasitaire ; elle se révèle, sous certains points de vue, pratiquement logique.

1° Psychologiquement : universellement pratiquée, elle fournit une preuve manifeste que son existence constitue un tout indivisible avec la nature de l'homme, s'intégrant peut-être avec un état pathologique affectant un peu partout une foule de gens et qui s'extériorise par une âpreté au gain, un quelque chose correspondant à la psychose de l'avare avec ses accumulations inconsidérées.

2° Economiquement : Le spéculateur, pour atteindre ce qu'il se propose, est porté parfois à s'assurer des quantités anormales de l'objet qu'il traite. Indépendamment de son but, il peut, involontairement dans ce cas, avoir fait œuvre de sagesse. S'il s'agit de choses indispensables, il aura emmagasiné de la prévoyance. Il aura joué le rôle des montagnes avec leurs neiges accumulées pendant l'hiver.

Que la sécheresse arrive avec l'été et la montagne nous sauvera.

Que la disette arrive et ses stocks dont le gaspillage possible fut évité, reparaîtront, et ma foi... mieux cela que rien du tout.

Loin de moi l'idée de me prêter à la défense de la spéculation qui fait tant de mal aussi. J'analyse le pour et le contre sans parti pris.

Quant à la philatélie, je ne vois pas comment toutes ces pratiques spéculatives peuvent ou pourraient être un jour utiles à notre collectivité.

D'abord, elles sont un encouragement à faire marcher la presse à fabriquer les timbres. Puisque tout se vend, se disent les grands et les petits Etats, allons-y et de plus en plus fort, jusqu'à ce que cela marche. Quand on arrive à marquer sur un timbre... de bienfaisance : taxe 1 franc + surtaxe 100 francs, on aura tout vu, ou peut-être pas.

Ajoutons à cela tout ce qui est d'origine équivoque, plat de choix pour la spéculation. Emissions nouvelles, ou simples surcharges. Ah ! si elles pou-

vaient nous conter leur histoire : que de complaisances, que de machinations fripouilles, que de complaisances marquantes !

Que le simple trafiquant, philatéliste d'occasion et sans histoire, cherche à en tirer profit, c'est son affaire. Jusque là, la réputation de la philatélie n'est pas entamée. Elle ne le serait qu'à l'instant où des marchands, voire des experts honorablement connus, par leur co-intéressement vénal à ce trafic, faciliteraient l'introduction de cette marchandise dans la collectivité philatéliste et encourageraient, par leur conduite, la répétition de supercheries dont le collectionneur fait les frais.

Qu'on y prenne garde, en s'accumulant — sans le souci de ceux qui viendront après nous — elles pourraient bien finir un jour par étouffer la philatélie.

10. L'expert. — Avec ce titre, nous tombons sur un sujet qui intéresse au plus haut degré tout philatéliste.

Depuis le jour où les presses à imprimer ont été employées pour la fabrication des timbres, que de changements dans la technique de l'impression ! Au surplus, dans bien des cas, cette production a été exécutée avec des installations de fortune et dans des conditions malaisées, de sorte que leur présentation offre une variété considérable d'aspects, non seulement en ce qui concerne l'image, mais pour tout l'ensemble qui concourt à la finition du timbre. Aussi toutes ces diversités de systèmes et de moyens utilisés, font que toutes les gammes de l'exécution, du grossier au soigné, y sont représentées.

Dans ces conditions, il est manifeste que l'imitation des timbres ne devait pas tarder à se produire, certaines vignettes présentant des facilités exceptionnelles de reproduction.

Deux sortes d'imitations firent leur apparition : les faux pour affranchir et les faux pour les collectionneurs.

Les premiers philatélistes qui en découvrirent l'existence révélèrent leurs trouvailles. Les derniers venus apprirent ainsi les dangers qui les guettaient : ils s'adressèrent pour avis aux anciens. L'expertise

était née. Le mot « expert » prenait rang dans le vocabulaire de la philatélie.

Au fur et à mesure que la passion pour les timbres prenait de l'ampleur et que les variétés se multipliaient, les imitations progressaient au même rythme.

D'autre part, toute une série de manipulations sur les timbres faisait aussi son apparition : la restauration des pièces défectueuses ou abîmées par la réparation ou le truquage.

L'expertise devenait de plus en plus une nécessité. Il fallait donc s'attendre à une floraison abondante d'experts.

Pour faciliter et encourager les transactions, il fallait les entourer d'une atmosphère de confiance et pour atteindre ce résultat bien des marchands joignirent à leur attribut le mot expert. D'autres s'établirent experts par profession moyennant des honoraires. D'autres, enfin, sans se parer de cette terminologie employaient tout simplement des formules de garantie.

C'est ce qui se passe d'ailleurs aussi à l'heure actuelle.

Dans un ouvrage futur que je rédigerai pour les « connaisseurs », je traiterai cette question d'une façon plus approfondie et explicite.

Qu'il me suffise ici de dire que le mot « expert », que le Larousse nous définit : « Fort versé dans un art par la pratique » (j'ajoute, moi : et la science) ; je disais, le mot « expert » a donné et donne lieu à maintes utilisations abusives dont l'exercice constitue à l'égard du public un abus de confiance.

Du moment qu'il s'agit de prérogatives que certains philatélistes s'attribuent eux-mêmes bénévolement, quelles garanties peuvent-elles offrir de sérieux et d'exactitude ?

Sont-ils bien sûrs d'avoir en main, ou plutôt dans la tête, le bagage considérable que la technique des arts graphiques et de tout ce qui concerne l'exécution du timbre, a mis au service des gens du métier ?

Ont-ils la certitude que les moyens dont ils disposent pour leurs vérifications, sont à la hauteur de la tâche qui leur est confiée ? Et encore il ne suffit pas qu'il s'agisse de simple opinion ou même de

conviction personnelle. Il s'agit d'avoir des preuves irréfutables de ses capacités. Ce n'est ni le ton tranchant, ni le coup de poing sur la table qui engendrent la persuasion sur l'exactitude d'une doctrine.

Il ne suffit pas pour un expert de dire : « En toute certitude et en toute évidence ce que j'affirme est la réalité des choses ». Ce n'est pas le catégorique qui crée le dogme. C'est l'impossibilité pour qui que ce soit de vous contredire ou de prouver que vous avez fauté.

Pour permettre aux lecteurs de se rendre compte que ce que je viens de dire ne représente pas, quant à moi, un parti-pris quelconque, je termine ce court-propos en leur reproduisant ci-dessous un extrait d'un article paru dans *l'Echo de la Timbrologie* :

« J'ai rencontré ces jours derniers dans le wagon-restaurant d'un express international une de mes vieilles connaissances. Après les congratulations d'usage et le cigare, tout réjoui, il me remit sa carte de visite en me disant : « Eh oui ! je le suis ! »

« Désormais mon compagnon était philatéliste-expert.

« Je ne manquais pas de l'en féliciter tout en lui faisant remarquer qu'il portait sur ses épaules de lourdes responsabilités. Ce qui ne fit qu'accentuer son sourire et plisser ses bajoues.

« Dois-je dire qu'avant d'être expert cet honorable personnage est un admirable tube digestif ?

« Ah ! s'il avait, ce nouvel expert, le même flair pour détecter un timbre douteux, qu'il a pour découvrir le dernier restaurant au menu d'autrefois mais au prix d'aujourd'hui, que de louanges ne lui enverrait-on de tout lieu !

« Nous pourrions lui confier sans crainte le timbre le plus caché du pays le plus désert.

« Mais voilà, mon compagnon n'est expert que de titre comme beaucoup d'autres experts. »

A titre de conclusion sur ce sujet, que les lecteurs sachent qu'à côté des experts d'opérette, la philatélie dispose d'experts sérieux, aux connaissances étendues. Qu'ils se tranquilisent. Grâce aux efforts conjugués de tous ceux — et ils sont nombreux — qui

conviction personnelle. Il s'agit d'avoir des preuves irréfutables de ses capacités. Ce n'est ni le ton tranchant, ni le coup de poing sur la table qui engendrent la persuasion sur l'exactitude d'une doctrine.

Il ne suffit pas pour un expert de dire : « En toute certitude et en toute évidence ce que j'affirme est la réalité des choses ». Ce n'est pas le catégorique qui crée le dogme. C'est l'impossibilité pour qui que ce soit de vous contredire ou de prouver que vous avez fauté.

Pour permettre aux lecteurs de se rendre compte que ce que je viens de dire ne représente pas, quant à moi, un parti-pris quelconque, je termine ce court-propos en leur reproduisant ci-dessous un extrait d'un article paru dans *l'Echo de la Timbrologie* :

« J'ai rencontré ces jours derniers dans le wagon-restaurant d'un express international une de mes vieilles connaissances. Après les congratulations d'usage et le cigare, tout réjoui, il me remit sa carte de visite en me disant : « Eh oui ! je le suis ! »

« Désormais mon compagnon était philatéliste-expert.

« Je ne manquais pas de l'en féliciter tout en lui faisant remarquer qu'il portait sur ses épaules de lourdes responsabilités. Ce qui ne fit qu'accentuer son sourire et plisser ses bajoues.

« Dois-je dire qu'avant d'être expert cet honorable personnage est un admirable tube digestif ?

« Ah ! s'il avait, ce nouvel expert, le même flair pour détecter un timbre douteux, qu'il a pour découvrir le dernier restaurant au menu d'autrefois mais au prix d'aujourd'hui, que de louanges ne lui enverrait-on de tout lieu !

« Nous pourrions lui confier sans crainte le timbre le plus caché du pays le plus désert.

« Mais voilà, mon compagnon n'est expert que de titre comme beaucoup d'autres experts. »

A titre de conclusion sur ce sujet, que les lecteurs sachent qu'à côté des experts d'opérette, la philatélie dispose d'experts sérieux, aux connaissances étendues. Qu'ils se tranquillisent. Grâce aux efforts conjugués de tous ceux — et ils sont nombreux — qui

veulent à tout prix que leur philatélie vive et prospère, un brillant avenir lui est assuré. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Quant aux connaissances personnelles que j'ai pu acquérir pendant les vingt-cinq années que j'ai dédiées à la technique du timbre, je les mettrai de mon mieux au service de notre philatélie.

11. Littérature et périodiques. — Pour compléter ce tour d'horizon qui embrasse le commerce du timbre, je dirai quelques mots dédiés surtout aux « futurs » et aux « premiers pas » sur ce qui constitue dans son ensemble notre documentation écrite.

Depuis l'essor de la philatélie, une quantité considérable d'ouvrages traitant, sous tous les aspects et dans toutes les langues, les questions qui intéressent notre philatélie, a vu le jour.

En France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Amérique, il y a même des éditeurs exclusivement timbrologiques.

Je n'ai pas l'intention de faire dans ces lignes la réclame pour telle maison ou tel ouvrage. D'ailleurs, une pareille façon de procéder sortirait du cadre que je me suis proposé. Nous ajouterons seulement, et nous insistons particulièrement sur cela en nous adressant aux « nouveaux » que, pour devenir un bon philatéliste, il ne suffit pas de ramasser de la marchandise au hasard, il faut se documenter pour apprendre à connaître les caractéristiques de tel ou tel pays ou émission et la foule de détails qui les rendent plus ou moins intéressants selon les goûts ou les préférences propres à chacun de nous : variétés, planches, erreurs, réimpressions, modalités des tirages, etc. Documentation d'autant plus indispensable lorsque le philatéliste opte pour la « spécialisation ». Dans ce dernier cas, il a à sa disposition, un abondant recueil d'ouvrages en plusieurs langues, chaque pays étant traité à part, du plus en vue au plus obscur : Afganistan, Haïti, Sarawak, Chine, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc., etc.

Nous pouvons donc conclure que la documentation sur le timbre ne laisse rien à désirer.

Indépendamment de tous ces ouvrages, les

revues philatéliques ont à leur tour par leurs apports successifs, contribué efficacement à approfondir nos connaissances.

Au surplus — en considération des dangers qui guettent les philatélistes — une collection imposante d'écrits ayant le but de les renseigner et de leur éviter des mécomptes, a pris place dans notre littérature. Malheureusement la plupart de ces ouvrages doivent être considérés à l'heure actuelle comme périmés. Ils ne présentent plus qu'un intérêt historique ou bibliophile dépourvu de toute valeur pratique ; conclusion pareillement applicable aux articles parus dans des périodiques sur de tels arguments. Une révision des anciennes méthodes de détection, jointe à une addition d'éléments nouveaux s'est imposée désormais. Mais l'application de ces nouvelles conceptions n'est ni à la portée, ni de la compétence du collectionneur et nous sortirions du cadre assigné à cet ouvrage. Je m'entretiendrai plus spécialement à ce sujet dans une publication où je m'adresserai aux experts et aux connaisseurs.

Enfin, je signalerai — tout en étant convaincu que je mentionne du superflu pour la grande majorité des lecteurs — que tout philatéliste doit, à partir même de ses débuts, être abonné à un périodique. Il y puisera bon nombre de renseignements utiles, tels les nouvelles émissions, une chronique des événements, du technique et des annonces pour diriger ses transactions et lui procurer des relations.

Des catalogues mentionnant tous les timbres avec les prix auxquels on peut se les procurer chez tel ou tel marchand existent en plusieurs langues. Ils représentent l'instrument indispensable pour l'exercice de la philatélie à tous les degrés. Parmi les principaux, signalons :

Le catalogue *Yvert et Tellier-Champion*, en France ;

Le catalogue *Stanley Gibbons*, en Grande-Bretagne ;

Le catalogue *Scott*, aux Etats-Unis ;

Le catalogue *Zumstein*, en Suisse.

Les catalogues *Senf* et *Michel*, en Allemagne.

Au surplus, quelques catalogues réservés à certains pays ou spécialités : Poste aérienne, fiscaux, etc.

Une mention particulière sur des « spécialisés ».
Pour la France : le *Thiaule* et l'*Yvert* ; pour la Grande-Bretagne et son Empire : le *Stanley Gibbons* ; pour les Etats-Unis : le *Scott*.

Première Partie

La Marchandise

CHAPITRE PREMIER

12. Considérations préliminaires. — Lorsqu'on prononce le mot « classification » et qu'on lui attribue la signification d'une énumération des espèces et des choses dans le but de procéder à une subdivision méthodique en plusieurs classes ou familles pour en faciliter l'étude ou leur compréhension, l'on se heurte toujours à des divergences d'interprétation chaque fois que l'on se trouve en présence de plusieurs conceptions.

Il n'y a aucune raison pour admettre que le timbre fasse exception à cette règle.

Dans le chapitre qui va suivre, j'ai groupé, moi aussi, à ma façon — sans la moindre prétention,

hormis l'originalité — la marchandise que l'on trouve sur les marchés philatéliques.

J'emploie le mot marchandise à dessein, mon opinion étant que, si elle peut dans sa totalité, se prévaloir de l'appellation « timbre » — en sous-entendant avec ce mot une empreinte produite par une matrice ou estampille quelconque — c'est dans bien des cas, abusivement, qu'elle s'arroge de s'adjoindre le mot « poste ».

Cela fait que ma classification s'écartant de l'habituel et de la routine, chers à certains (l'esprit d'imitation n'est pas seulement l'apanage du singe ou du perroquet), elle vaut ce qu'elle vaut.

« Le style est l'homme même » a dit Buffon, et la façon de voir les choses aussi.

Que ce soit dans la technique où je me flatte d'avoir innové, ou dans ma dialectique ou mes appréciations, j'ai un tempérament indépendant. Tant pis, je suis ce que je suis.

Question « commerce », c'est une autre histoire. Dans ce domaine-là, *de gustibus et coloribus non est disputandum*. Timbre tout court ou timbre poste, il y a des amateurs pour l'ensemble. Le jeu de l'offre et de la demande est souverain.

La carrière de la philatélie apparaît si brillante pour quiconque se donne la peine de jeter un regard rétrospectif, que l'on finit par se dire, qu'il y a à gagner ou le moyen de faire de bons placements, dans tout ce que les catalogues (ceux élevés par un conventionnalisme tacite et général au rang d'arbitres) ont jugé, à tort ou à raison, pouvoir admettre dans la marchandise philatélique.

Quant à moi, je suis d'avis que cette façon d'apprécier ne manque pas d'assises, mais, entendons-nous bien, en ce qui concerne la « vraie philatélie ». Si vous le voulez bien, sans nous attarder à palabrer, soulevons pour un instant le voile du passé. Quelques faits valent mieux que tous les panégyriques imaginables.

Nous allons comparer — pour quelques timbres, ceux-là « poste », — les prix indiqués au même catalogue aujourd'hui et en 1914.

	1914	1946
	Fr.	Fr.
Autriche 1851-58, journaux 30 K, rose, o....	500. »	75.000. »
Bavière 1849, 1 k. noir, n..	40. »	17.500. »
Espagne 1851, 2 r. rge, n..	1.000. »	150.000. »
Ceylon 1855-58, 9 p. brun-lilas, n.	1.250. »	500.000. »
Colonies françaises 1859-65, bistre-jaune, n.	0.40	400. »
Naples 1860-1/2 t. (Trinacrie), bleu, n.	2.000. »	650.000. »
Eglise 1852, 1 s. rouge, n..	30. »	11.000. »
Etats-Unis 1845, New-York, 5 c. n. s. bleuté, o.	40. »	35.000. »
France 1853-60, 1 f., carmin, n.	75. »	50.000. »
Grande-Bretagne 1840, 1 p., noir, o.....	2. »	750. »
Parme 1859, 40 c., rge, o..	150. »	50.000. »
Sardaigne 1851, 40 c., rose, o.	60. »	22.500. »
Suède 1855, 3 s. vert, o...	90. »	20.000. »
Tasmanie 1856-57, 2 p., bleu-vert, o.....	90. »	25.000. »
Terreneuve 1857, 2 p., vermillon, o.	250. »	100.000. »
Trinité 1852, 1 p., bleu, o..	200. »	75.000. »
Victoria 1850, 1 p., rose, o.	10. »	5.000. »

Variations de prix qui se sont produites en dehors de toute action spéculative, par le simple jeu de l'offre et de la demande.

Quant à la partie technique du timbre (celui-ci considéré dans son intégralité comme substance + travail), j'ai préféré dissocier ces deux éléments en deux chapitres différents.

Je ne m'appesentirai pas sur ces questions, cet ouvrage étant dédié aux philatélistes tout court pour lesquels une technique superficielle est plus que suffisante.

Les professionnels appelés à les guider et à les renseigner trouveront dans ma future publication *Confidences aux Experts* des informations complémentaires.

Pour terminer ces quelques considérations ; avant d'aborder le prochain chapitre « Classification » qui concerne la marchandise, je tiens à vous ajouter encore quelques mots sur le genre de classification que je vais vous soumettre.

Si vous vous intéressez aux timbres-poste, autrement dit aux timbres *faits pour la poste*, je vous appellerai « philatéliste » (du grec : ami de la distance ou de l'affranchissement) et votre passion s'appellera « philatélie ».

Si vous ramassez ce qui est timbre *fabriqué pour vous* et pas pour la poste, je vous appellerai « iconophile » (du grec : eikon, image et philos, ami), c'est-à-dire, ami de l'image, et votre passion « iconophilie ». Evidemment, il y a plusieurs sortes d'iconophiles. Aussi, vous pourrez prétendre au titre d'iconophile philanthrope, iconophile patriote, etc.

Ceci dit, vous serez à même de mieux comprendre ma « classification ».

CHAPITRE II

CLASSIFICATION DE LA MARCHANDISE

13. LES TIMBRES-POSTE. — 14. RÉIMPRESSIONS ET
« SPÉCIMENS ». — 15. LES FIGURINES MARGÉES.

13. Les timbres-poste. — Sont à considérer comme faisant partie de cette catégorie, en premier lieu tous les timbres dont le but de leur création et leur raison d'être se bornent à leur utilisation pour l'affranchissement des correspondances, communications et plis de toute nature confiés à la poste.

Sans prétendre au catégorique, une date — très approximative, c'est vrai — pourrait être indiquée pour marquer la période pendant laquelle tous les timbres émis n'eurent qu'un but strictement postal. Faisons coïncider la limite — excusez-moi cette audace — avec la fin du siècle dernier : disons 1900, quelques rares exceptions à part, tels, à titre d'exemple, l'Equateur, l'Honduras, le Nicaragua, le Salvador le Venezuela, qui avaient, depuis 1880, inondé le marché avec de jolies vignettes en taille-douce, œuvre de l'American ou de l'Hamilton Bank

Note Co de New-York et de Waterloo and Sons de Londres.

L'idéateur avait été le fameux Seebeck qui agissait en précurseur ayant saisi les possibilités à venir d'exploiter la philatélie. Au surplus, la Perse et la Turquie s'étaient distinguées par un luxe d'émissions postalement superflu.

Les timbres-taxe, pour journaux, pour lettres chargées ou en retard, télégraphe, colis-postaux, fiscaux-postaux, de service, de franchise, de retour, impôts de guerre, etc., émis jusqu'à la fin du siècle dernier ne pouvant être considérés aucunement comme faisant infraction à la bonne tenue du timbre-poste.

Quant aux stocks restants des quelques timbres de cette période, liquidés ou retrouvés postérieurement, par leur nombre exigü, ils ne présentent rien d'inquiétant. D'ailleurs, dans les catalogues, leurs prix ont été établis en conséquence ; ils sont désormais sans influence spéculative.

Malgré la date 1900 que j'ai ci-dessus indiquée, il y a lieu de remarquer que presque la totalité des pays se comporta sans excès jusqu'à la grande guerre de 1914. Cependant sans attendre cette époque, plusieurs séries commémoratives émises vers la fin du siècle dernier et au seuil de notre siècle, jointes à quelques émissions de bienfaisance et patriotiques, commencèrent à nous fournir les symptômes préliminaires d'un nouvel état d'esprit : les premiers timbres en l'honneur de la philatélie étaient nés.

Ces égards auxquels nous fûmes particulièrement sensibles et reconnaissants, surtout au début, allaient nous être dispensés dès 1914 en des proportions accrues.

Ayant reçu un bon accueil en considération du double but philanthropique et philatélique et cette nouvelle s'étant propagée au delà des frontières de la guerre, nous assistâmes, après la conclusion de la paix, à une recrudescence générale d'émissions pour philatélistes, atteignant même des Etats n'ayant pas été financièrement malmenés.

Sans compter la manne qui nous tombait du ciel, des inflations, révolutions, modifications territoriales

et autres chambardements, toute occasion fut saisie pour faire marcher la planche à timbres.

Déjà une discrimination entre timbres et timbres-poste s'imposait.

A partir de 1918, le nombre d'émissions à l'usage presque exclusif des philatélistes s'accrut avec une progressivité constante. Avec le développement de la navigation aérienne et la dernière guerre, les occasions d'exploiter la philatélie ont augmenté prodigieusement ; tous les aspects de la vie, toutes les sensibilités humaines ont été mis à contribution pour justifier l'apparition de timbres sur timbres.

Un ensemble, dont la grande majorité est destinée à rester à l'état de neuf pour toujours, vierge de toute atteinte postale !

Séparer le bon grain de l'ivraie est devenu un travail ardu. Que nous sommes loin déjà du bon vieux temps du classique, 100 pour 100 « timbre » et « poste » !

Heureusement que la philatélie avec ses innombrables aspects est pleine de ressources pour tous les goûts et tempéraments. A chacun de choisir : Que ce soit pour le placement stable de père de famille, ou pour le mouvementé et instable de l'affairiste, en passant par toutes les graduations qui vont de l'une à l'autre de ces deux extrémités.

Pour revenir à ma classification, j'estime que :

Les émissions ayant parues entre 1840 et 1900 doivent être considérées dans leur presque totalité comme conçues pour être utilisées postalement.

Les séries commémoratives et de bienfaisance sont, quoique souvent dans un noble but — un prétexte quand même pour exploiter la philatélie.

Or, pendant cette période, il n'y en eut qu'un petit nombre.

Sauf omission, jusqu'à 1900 — tous les pays compris — l'on compte 32 émissions commémoratives ; première en date, l'Argentine en 1892 avec 2 timbres commémorant la découverte de l'Amérique.

Quant aux timbres de bienfaisance avec surtaxe, les premiers parurent à Victoria, possession anglaise de l'Océanie en 1897. Il s'agissait de deux timbres de Charité de 1 et 2 1/2 p., vendus 1 et 2 1/2 sh.

Les patriotiques firent aussi leur première appa-

rition. Au Queensland et à Victoria, deux timbres, l'un de 1 p., l'autre de 2 1/2 p. vendus respectivement 1 sh. et 2 sh. 1/2, furent émis pendant la guerre anglo-boer.

Après ce qui précède, l'on peut conclure que :
Lorsque les marchands ou les collectionneurs ont effectué une transaction avec des timbres de l'époque 1840-1900, ils ont fait œuvre de « philatéliste ».

A partir de 1900, le timbre commence à être plus fréquemment employé pour commémorer des événements ou pour apporter une contribution pécuniaire à des institutions.

Entre 1900 et 1914, une soixantaine d'émissions commémoratives s'ajoutèrent à cette série.

En fait de bienfaisance, la Roumanie apparût en 1905, puis les Pays-Bas en 1906 et la Belgique en 1910.

L'année 1914 vit naître — conséquence de la guerre — des timbres avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge. Avec ce genre de timbres, la France avait marqué les débuts de sa participation aux émissions avec surtaxe et commémoratives.

Pendant cette période, 1900-1914, les appels à la philatélie restèrent dans des limites convenables. On ne pouvait pas encore parler d'exagération.

A partir de 1914 — conséquence aussi de la guerre — ces appels se firent de plus en plus fréquents et pressants. Ce qui, en partie, trouvait sa justification du fait des nécessités imposées par le nouvel état des choses.

La philatélie, considérée depuis quelque temps déjà comme source possible de revenus, était appelé à contribuer pour sa part.

Je ne m'étendrai pas à faire l'historique qualitative et quantitative du flot de timbres émis sur la terre depuis 1914 à nos jours. C'est du domaine de l'astronomie. Tout le monde d'ailleurs est au courant des choses. On a fait assez de propagande à cet égard. La philanthropie et le patriotisme des acquéreurs de ce genre de vignettes ne peuvent plus être mis en doute. Ils ont répondu présent au-delà de toute prévision optimiste.

La reconnaissance unanime de la collectivité

envers de telle gens qui, par leur pouvoir insoupçonné d'absorption de marchandise ont contribué à soulager bien des misères, leur est acquise.

Mais, quant à la question envisagée côté pure philatélie, et philatélie pure, c'est une autre affaire. A quoi a-t-elle abouti cette furieuse succession d'émissions, l'une après l'autre, déversées sur les marchés à flots, à jet continu avec une frénésie allant jusqu'au paroxysme sur des petits bouts de territoire dont le millième en quantité aurait abondamment suffi pour satisfaire à leurs exigences postales »

A quoi a-t-elle abouti ? A une avalanche d'images dont, dans bien des séries, le 99 pour 100 n'aura jamais connu le véritable emploi postal.

Peut-on accorder à ce 99 pour 100 le titre de matériel philatélique ? Ou alors, il faut admettre que la philatélie se dégénère en prenant de l'âge, qu'elle se transforme en un hybride dont la fécondité sera demain compromise. Piètres constatations en vérité !

Je ne me lasse pas de le répéter : dans tous les idiomes, qui dit « philatélie » dit « timbre + poste », dit « postage-stamp » (timbre pour le port), dit « Briefmarke » (timbre pour la lettre), dit « francobollo » (timbre pour affranchir) dit « sello de correo » et « comunicaciones » (timbre pour le courrier et pour les communications).

Toute cette marchandise qui, depuis 1914, n'a cessé d'affluer en masse, tout ce fatras de vignettes vierges, flambant neuf ou oblitéré de complaisance que vous avez entassé *n'est pas du timbre-poste, ce n'est plus de la philatélie, c'est à part, c'est de l'image. Et lorsque vous concluez une transaction avec ce matériel, vous faites œuvre d'« iconophile » avec des mérites si l'on veut de charité ou autre, mais iconophile malgré tout, et votre commerce s'appelle faire de l'imagerie ou autrement dit de l'« iconophilie. »*

14. Réimpressions et « spécimens ». — Un grand nombre de timbres d'Europe et hors d'Europe ont été réimprimés. L'origine de ces nouveaux tirages n'est pas toujours la même : on a les réimpressions officielles, les privées, les clandestines, les douteuses,

toute une gamme d'aspects qui a été souvent la cause de controverses animées.

Il y a évidemment des différences entre un « vrai » et une « réimpression ». La date des deux tirages n'étant pas la même et parfois les planches originales ayant été détériorées par l'effet du temps ou autrement, ou retouchées l'on y retrouve des différences de papier, de couleur, de dentelure, de gomme, de dessin, de filigrane, de dimensions, etc.

Ci-dessous, une liste de quelques pays d'*Europe* dont les timbres, émis à la date indiquée, ont été réimprimés :

Autriche 1851-58 Tour et taxis (plusieurs privées), Bergedorf 1861, Danemark 1851 à 1864, Eglise (privées) 1852 à 1868, Finlande 1856, 1860, 1866, 1875, France 1849-50, 1852, 1853-60, 1863, 1870-71, 1876-77, 1881-92, Hambourg 1864, 1866, Hanovre 1850, 1851, 1856, 1859-63, Heligoland 1867, 1869-74, 1876, Hongrie 1872, Lombardo-Venetie 1850, 1858, 1861, 1863, 1864, Lubeck 1859, 1862, 1863, 1866, Modène 1859, Naples (privée) 1858. Prusse 1850-56. Romagne (privée) 1859. Roumanie 1876-1879. Sardaigne 1851, 1853, 1854. Suède 1855, 1858, 1862-66. Suisse 1843 (Zurich). Wurtemberg 1851, 1857, 1858.

Et voici encore une liste de quelques pays *hors d'Europe* dont certains timbres ont été réimprimés :

Açores, Angola, Buenos-Aires, Bolivie, Brésil, Canada, Cap de Bonne Espérance, Colombie, Colonies Françaises, Equateur, Etats-Unis : Maîtres de Postes et émissions générales. Guyane anglaise, Gwalior, Hawaï, Honduras, Indes Anglaises et quelques Etats Natifs, Japon, Macao, Madère, Mexique, Natal, Nicaragua, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Nouvelles Galles du Sud, Panama, Queensland, Réunion, Samoa, Tasmanie, Victoria.

Parmi ces réimpressions, il y en a même qui sont très rares et très recherchées aujourd'hui ; par contre, d'autres sont à des prix bien plus bas que les originaux. Faut-il, si on ne dispose pas de grands moyens s'en procurer ou laisser les cases vides ? Achetez, achetez, c'est du bon vieux temps ; surtout que beaucoup d'entre elles furent tirées d'après les planches originales et bien souvent quelques années à peine

après le bon tirage. Certaines réimpressions sont même très rares et introuvables aujourd'hui. Elles sont les sœurs jumelles des « vrais », ces vrais qui étaient des timbres-poste pour servir et non des icones.

Et maintenant, un mot sur les timbres *specimens*.

Il s'agit d'une sorte ainsi désignée et qui se rapproche davantage des originaux que les réimpressions.

Ce sont de vrais timbres à l'état de neuf — les philatélistes un peu avancés le savent — qui ont été munis d'une surcharge, presque toujours noire, signalant leur qualité.

Ils trouveront leur raison d'être dans la réglementation imposée par l'« Union Postale Universelle » d'avoir à lui remettre un échantillon de chaque timbre de toute nouvelle émission.

La scrupuleuse observance de cette pratique rendrait inexplicable le fait que de nombreux timbres surchargés « specimen » circulent librement. Mais — et il y a un mais — qui éclaire le mystère : des fuites se produisent et surtout une surproduction qui trouve le moyen d'échapper à tout contrôle et passe dans le commerce.

L'on trouve surtout en grand nombre sur les marchés des « specimen » de presque toutes les colonies anglaises qui sont offerts à bas prix par rapport à celui des originaux.

A bien considérer les choses, il s'agit, somme toute, d'un original auquel un signe conventionnel aurait enlevé sa valeur postale. Quelque chose comme un pré-oblitéré n'ayant pas pu servir.

Pour des hautes valeurs de certaines séries et d'autres raretés, *si vous n'êtes pas à même de combler* les vides avec des authentiques, profitez sans hésiter, si l'occasion se présente de vous en procurer, car il ne faut pas croire que vous pouvez vous approvisionner de ces échantillons quand et comme vous voulez.

Surtout n'achetez que des « specimen » de timbres d'une époque où ils étaient conçus pour servir et qui ont, ceux-là, une valeur philatélique indiscutable qui résiste et résistera à toutes les menées spéculatives

de toujours. Ils vous rappelleront le charme d'un vrai timbre-poste de plus.

Mais ne vous encombrez pas de spécimens d'images fabriquées pour la spéculation, car si déjà en elles-mêmes elles n'ont qu'une valeur spéculative instable, que peuvent valoir leurs spécimens ; et à plus forte raison tels autres, clandestinement marchandés et provenant de cours d'instruction postale ?

Une dernière recommandation sur ce sujet : Méfiez-vous des timbres existant sous la forme de « spécimen » et dont on aurait gratté la surcharge, complété plus ou moins bien le dessin, et pour mieux masquer la chose, éventuellement, apposé un cachet oblitérant. Soyez très circonspects, surtout pour les hautes valeurs des colonies anglaises.

15. Les figurines margées. — J'ai réservé pour la fin de ma classification cette catégorie de marchandise. Et c'est bien le bouquet.

Vous n'y pensez pas, pour des philatélistes, c'est bien renversant.

Quand on a pris l'habitude de considérer les marges — ces fameuses marges qui hantent nos esprits — au millimètre, que dis-je, au dixième de millimètre ou de soupirer sur une marge absente, de s'en voir présenter qui mesurent plusieurs centimètres de tout côté ! Que fallait-il de plus pour nous épater ? Et encore, dommage que le papier soit rare, sans quoi...

Et les figurines margées envahissent le marché sous plusieurs aspects, formes et dénominations : sosies d'émissions plus ou moins postales, assemblages de fantaisie, acrobaties d'inscriptions qui, l'on ne sait pas pourquoi se sont trouvées parfois tête en bas, prestidigitations de légendes ayant disparu mystérieusement, dentelures oubliées par une tête de linotte quelconque, etc.

Tout un ensemble, de quoi nous donner le vertige.

Ne croyez pas que les Etats, dont les ateliers d'impression furent utilisés pour réaliser ces œuvres, aient fait fortune.

La marchandise dite « épreuve de luxe » ? Mais c'est des cadeaux. (Cela n'empêche qu'on les cote

gros aujourd'hui). Elles ont été imprimées par l'Administration des Postes pour les offrir à titre gracieux à de hauts fonctionnaires.

Les autres ? Ces sosies du timbre avec son piquage et sa couleur, sauf fantaisies à part ? Mais c'est dérisoire ce qui rentre dans les caisses des Etats comparativement à leurs cotations actuelles sur le marché.

Et quelle cuisine ! Un exemple entre tous :

On prend une vignette de l'Afrique Equatoriale Française, on la nationalise Indochinoise, puis on la passe à Kouang-Tcheou; on l'imprime sur un feuillet de 11,8×9,9 cm., valeur faciale 30 cents.

Ce feuillet cote 40 francs (c'est déjà pas mal).

Mais voilà : dans certaines pièces, l'inscription s'avise de faire un demi-tour comme les petites marionnettes. Qu'arrive-t-il ? Oh ! miracle : la cote passe de 40 francs à 60.000 francs (je dis soixante mille francs).

La Finlande présenta les premières figurines margées en 1917, suivie du Luxembourg en 1923 et de la Belgique en 1924. A l'heure actuelle, l'on compte déjà près de mille sortes différentes de feuillets avec une figurine par feuillet ; et près de 350 sortes différentes avec un groupe de figurines par feuillet !

Et encore, le nombre va-t-il augmenter ? Jusqu'à quand ? Quelle masse, si cela continuait, enregistrerait-on en l'an 2000, 3000, etc. ? Car je ne pense pas que les vrais philatélistes d'aujourd'hui fassent leur la devise : « Après moi le déluge. » Il faudra prévoir des catalogues à part pour les fervents de l'« iconophilie », ce qui se justifie d'autant plus que ce commerce de « marges » en marge de la philatélie n'a rien à voir avec elle. Alors pourquoi ne pas entreprendre dès maintenant une mesure discriminatoire et réunir toutes ces images extraphilatélie dans un « Appendice » ou un petit ouvrage à part qui, tout en décongestionnant un peu les catalogues, ajouterait à leur dignité de catalogues de timbres-poste. Il faudra bien y arriver un jour en l'An de grâce X si cela continue.

CHAPITRE III

LES MATIÈRES PREMIÈRES

16. LES PAPIERS. — 17. LES COULEURS. — 18. LES ENCREES. — 19. LES GOMMES.

16. **Les papiers.** — S'étendre sur l'importance du rôle assigné au papier dans la confection des timbres est une besogne tout à fait superflue. Tout le monde le voit et le comprend. S'il existe du papier sans timbre, il n'y a pas de timbre sans papier. Une pensée d'un instant de notre part, hommage de gratitude à tous ceux qui contribuèrent à nous donner ce support de la philatélie ne messied aucunement. Faisons donc un peu sa connaissance.

Le papier, ce support auquel la philatélie doit d'exister, n'a pas fait son apparition sur la terre dès que l'homme créa l'écriture et l'image : pierre, métaux, ivoire, bois, feuilles, tissus, peaux, procurèrent à tour de rôle la matière utilisée comme support. Mais, poussé par le désir de perpétuer ses faits et gestes, l'homme s'employa pour découvrir des substances plus légères, moins coûteuses, peu volumineuses et facilement transportables ; et, successivement, le papier de

« papyrus », le parchemin, le papier de coton ou d'autres fibres végétales, et enfin les papiers de chiffons, de coton, de lin, de chanvre, les papiers de bois, de paille et d'autres matières cellulosiques, firent leur apparition.

C'est à partir de sa fabrication avec des chiffons que le papier a pris place dans l'histoire du timbre. Entendons-nous bien, pas depuis la date d'introduction de ce genre de fabrication.

Il y avait déjà belle lurette que les hommes l'avaient inventée ! Songez-y : les premières utilisations de ce genre de papier remontent à la fin du XIII^e siècle. En France, les premiers moulins pour la préparation de la pâte de chiffons apparurent au milieu du XIV^e. Ce ne fut que la partie mécanique de la fabrication destinée à perfectionner les méthodes et à accroître la production qui évolua.

Les procédés employés pour la fabrication n'intéressent pas les philatélistes, je les effleurerai en quelques mots. Ce sont plutôt les qualités, la composition et les propriétés du produit fini, prêt pour l'impression, qui ont pour nous de l'importance lorsqu'il s'agit de la conservation, de la manipulation et de la vérification du timbre. Je reviendrai sur ce sujet au chapitre « Etudes sur le support ».

Le papier était autrefois fabriqué à la cuve ou forme. L'ouvrier coucheur étendait sur une forme faisant fonction de tamis, où elle s'égouttait, la pâte liquide en provenance du moulin, pour la passer ensuite entre des feutres, puis l'exprimer sous pression et enfin sécher à l'air libre.

Ce n'est que par un respect de la tradition, tribut d'hommage à l'œuvre accomplie par nos pères, que quelques fabriques de papier à la cuve existent encore, leur production étant réservée à des éditions d'art ou aux bibliophiles. Aujourd'hui, tous les procédés employés relèvent de la mécanique. Et non seulement depuis aujourd'hui, puisque les premières machines, dites à treillis ou à papier sans fin, en remplacement de la forme, firent leur apparition en France en 1814 importées d'Angleterre.

Le mérite de cette invention revient cependant à un Français : Louis Robert, simple ouvrier aux

papeteries d'Essonne, qui en fut l'idéateur. Didot-Saint-Léger, qui s'était rendu acquéreur du « privilège » le céda à l'Angleterre.

La matière qu'il s'agisse de papier de chiffons, de chanvre, d'alfa ou autres produits cellulosiques, ne serait, après séchage, qu'un buvard.

Ce n'est qu'après avoir été trempé dans un bain chaud de gélatine pour le papier à la cuve ou avoir été mélangé, pendant sa préparation à l'état de pâte avec d'autres substances féculentes ou résineuses que le papier perd son pouvoir absorbant. Cette opération s'appelle l'encollage de la pâte à papier.

Dans ce domaine aussi, à un Français, le chimiste Braconnot revient le mérite d'avoir apporté dès 1826 de substantiels perfectionnements.

Je reviendrai au chapitre réservé à l'étude du papier sur ce traitement de l'encollage d'importance philatélique en considération de la variété des formules utilisées et caractérisées par des réactions chimiques et physiques qui diffèrent.

Mais les encollages rendent le papier plus translucide et beaucoup d'entre eux moins blanc. D'où la nécessité, si l'on veut augmenter son opacité et blancheur, de lui joindre des substances appropriées qu'on appelle « la charge ». Une grande variété de produits est utilisée à cet effet : kaolin, blancs de barite, de chaux, de zinc, de plomb, etc.

Certains timbres présentent une surface très blanche, lisse, ayant supprimé le grain naturel du papier. Ils doivent cet aspect à une quantité abondante de colle et de charge mélangée à la pâte. Lorsque la charge prédomine sur la colle, la surface prend moins de glacé, mais son opacité et sa blancheur y gagnent.

Parfois même une couche supplémentaire de ces deux composants réunis est étendue sur un papier de qualité inférieure pour le lisser et le blanchir. L'on nomme ces sortes, très employées pour la simili « papier couché ».

Tous ces genres de papier ont trouvé leur emploi dans la fabrication des timbres.

Ce sont des détails qui présentent de l'intérêt lorsqu'on traite la technique du timbre ; la constitution des papiers considérée analytiquement et synthé-

tiquement ayant une importance philatélique pour les techniciens outillés pour l'étude approfondie du timbre.

Mais en dehors de ses éléments constitutifs, le papier est à considérer sous un autre point de vue : celui de sa présentation.

A ce titre que de variétés d'aspect à mentionner, soit qu'il s'agisse de sa surface qui va du très rugueux au très lisse en passant par toutes les gammes intermédiaires, soit de son opacité ou grain et texture examinés par transparence ou des nombreuses différenciations propres à certaines émissions, tel le papier vergé, le papier avec fil de soie, le papier avec des fils éparpillés dans la masse, etc.

Une mention spéciale pour l'épaisseur du papier, sujet dont l'importance n'échappe à aucun philatéliste et qui donne même lieu à des cotations différentes. Elle varie dans des proportions considérables en partant du pelure aux 2/100 de m/m jusqu'à l'épaisseur d'un bristol mince.

Quelques lignes encore sur les papiers vergés et les filigranes.

Le papier vergé peut être considéré comme une sorte de filigrane dans laquelle l'épaisseur de la pâte est diminuée dans certains endroits par compression contre des fils métalliques, de façon à former, par transparence, un dessin constitué par des lignes parallèles à intervalles variés au gré du fabricant.

Dans le filigrane c'est l'empreinte laissée sur la pâte laminée par les parties métalliques dont son dessin est constitué qui, diminuant aux endroits correspondants l'épaisseur de la pâte, font apparaître le papier plus clair en transparence.

Les matrices obtenues actuellement pour produire les filigranes et leurs méthodes d'emploi se sont perfectionnées à un tel point que l'on peut obtenir plusieurs graduations d'opacité presque comparables à la richesse de tons d'une photographie sur papier.

17. Les couleurs. — Voilà un sujet d'importance exceptionnelle pour la philatélie. Les couleurs ? Mais c'est la vie. Un coup d'œil sur une page quelconque d'album ou de catalogue et voilà tout le monde con-

vaincu de cette vérité. Le philatéliste a donc grand intérêt à posséder une notion, même superficielle des couleurs, de leur origine — élément précieux d'identification — aussi bien à l'état de pigment qu'à l'état d'encre pour l'impression.

Nanti de ces quelques notions, il pourra parfois lui-même procéder à des distinctions et comparaisons qui, sans avoir la valeur de l'avis d'un technicien, lui fourniront des éléments *présomptifs* parfois très utiles pour le diriger. J'ajouterai au chapitre V de la deuxième partie réservé à l'étude de l'image, quelques précisions à cet égard.

Ceci dit, pénétrons dans le royaume du spectre. Ne vous effrayez pas. Il ne s'agit pas de celui des ombres ou des fantômes, mais du spectre de Newton.

Chevreul, lorsqu'il se mit à classifier les couleurs, nous gratifia de 721 gammes (72 + 1 + 648), chacune d'elles comportant vingt tonalités différentes, ce qui nous mène à un total de 14.420 types, au moyen desquels, nous assure feu Chevreul, « il est possible de définir en toute exactitude la couleur de n'importe quel corps ». Merci on s'en passe. Nous, les philatélistes, nous sommes bien plus modestes, nous nous contentons des indications du spectre en les accouplant ou en les additionnant entre elles, ce qui nous permet de mentionner le noir, les gris et la gamme des bruns, en y ajoutant, pour boucler notre cercle chromatique, quelques termes chipés par-ci par-là : clair, pâle, foncé, brique, paille, lie-de-vin, bordeaux, olive, marron, saumon, chocolat, crème, café au lait, etc.

Dans ce domaine plusieurs tentatives ont été faites dans tous les pays par nos techniciens pour faciliter l'identification des timbres d'après la couleur propre à chacun d'eux, ce qui n'est pas toujours aisé, s'agissant souvent d'écarts minimes de nuance.

La maison Stanley Gibbons de Londres avait même publié un « Colours Guide » — colour identification in philately — consistant en une collection de 80 images en couleurs représentant 80 tonalités différentes ; et un « Colour Dictionary » illustré mentionnant plus de deux cents noms de couleurs utilisées dans l'impression.

Comme première incursion dans notre promenade

chromatique, considérons d'abord les couleurs à l'état de pigment ou sec, c'est-à-dire avant d'être incorporées dans l'agglutinant.

Une première distinction s'impose. (Cette remarque est aussi valable pour les encres). Je partagerai les couleurs en deux catégories. Les « transparentes » et les « couvrantes », entendant par transparentes les couleurs légères apparaissant claires — observées par transparence — si on les étale sur du papier à l'état d'encre, et se laissant influencer chromatiquement si on les superpose à une autre teinte constituant le fond. Les couvrantes, par contre, se présentent très foncées observées par transparence et ne subissent pas ou presque pas l'influence d'une teinte de fond sur laquelle on les étalerait.

Il existe un lien étroit entre le poids spécifique et le pouvoir couvrant. Voici deux exemples significatifs. Les deux couleurs les plus couvrantes sont le vermillon ou cinabre (sulfure de mercure) et la céruse ou blanc d'argent (carbonate de plomb). Elles ont respectivement 8,09 et 6,70 de poids spécifique, ce qui représente le p.s. le plus élevé parmi les substances colorantes.

Les couleurs d'origine organique, les laques comprises, autant dire la presque totalité des couleurs modernes font partie de la catégorie des « transparentes ». Peu de couleurs inorganiques et métalliques peuvent y être comprises. A signaler : le bleu de prusse p.s. 1,83, le bleu outremer p.s. 2,34, le bleu de Turnbull p.s. 1,6 et seulement semi-transparentes quelques ocres ferreuses, p.s. aux environs de 3.

A titre d'exemples nous allons indiquer quelques couleurs parmi les très nombreuses utilisées dans le passé et actuellement, pour la fabrication des encres à imprimer.

Les *rouges* utilisés sont le vermillon (sulfure de mercure), le rouge de cadmium (sulfure), le minium (oxyde de plomb), l'ocre rouge (oxyde de fer naturel), le carmin et les laques carminées (cochenille), les dérivés de la garance : laque de garance, purpurine (racine de garance), les laques et écarlates dérivés de l'éosine ; les ponceaux (xylédine), le rouge solférino (fuchsine), etc.

Pour les *orangés* ceux à base de chrome, de cadmium ou obtenus par des mélanges de jaunes avec des rouges : vermillon avec le jaune de zinc, laques jaunes avec des laques rouges, etc.

Pour les *jaunes* à mentionner ceux de chrome et de plomb (très utilisés), de zinc, d'antimoine, de cadmium, de plomb et antimoine dit jaune de Naples, les jaunes de Verone, de Kasler oxychlorures, les laques jaunes, etc.

Pour les *verts*, ceux de cuivre (carbonate), de cobalt (vert minéral), à l'arsenic (vert de Scheele de Schweinfurt, de Mitis, de Verone), le vert de montagne (terre verte), ou un mélange de jaune et de bleu : métallique (jaune de chrome et bleu de fer, outremer et jaune de zinc) ou organique (laques jaunes et bleues), laques d'aniline (viridines), etc.

Pour les *bleus*, ceux à base de fer (bleu de Prusse, de Turnbull), les bleus outremer (silicate double d'alumine et de soude), ceux au cobalt (bleu Thénard); l'indigo dont la solubilité en empêche l'emploi en lithographie, les laques de campêche et celles d'aniline, etc.

Pour les *violet*s, les laques (Magenta, Solférino), l'ocre rouge brûlée, les dérivés de la Galleine et des Gallocyanines (violet solide), les mélanges de rouges carminés et de bleus, etc.

Pour les *bruns*, les terres minérales et les oxydes de fer (ombre, ocres, terres de Sienne, d'Italie, de Cassel, naturelles et brûlées), le sépia, le bistre au manganèse, les laques brunes, etc.

Pour les *noirs*, le noir de fumée, la laque noire.

Pour les *blancs*, ceux au plomb (céruse ou blanc d'argent) au zinc (blanc de neige), de magnésie, la laque blanche, etc.

18. Les encres. — Quelques mots maintenant sur les encres. Ce terme est employé pour indiquer une composition susceptible de laisser des traces lorsqu'on la dépose sur une surface qui s'y prête pour sa visibilité. Par extension on a admis dans cette catégorie les encres dites « sympathiques » qui font échec à cette définition, mais nous n'avons pas à nous préoccuper de cela: les encres employées pour l'impression

des timbres ou sur les timbres (surcharges, oblitérations postales ou à la plume) sont toutes de la classe des visibles, à moins qu'il s'agisse d'une oblitération plume lavée qui serait transformée par cette opération en « encre sympathique » que le Larousse définit : « trace incolore sur le papier mais visible lorsqu'on la chauffe », ou... d'autre façon visible n'en déplaise au Larousse, dans la technique philatélique.

A la différence des encres pour écrire, celles pour l'imprimerie sont d'une consistance plus ou moins épaisse de nature grasse.

Dans tous les procédés graphiques en usage pour la confection des timbres, l'on utilise ce genre d'encre composée d'une substance grasse s'insolubilisant par oxydation, jointe à un pigment pareillement insoluble. L'on obtient ainsi des encres « fixes ». Cela ne signifie pas que toutes les encres employées pour fabriquer les timbres soient des encres « fixes ». Pour certaines émissions utilisées postalement et fiscalement et pour les fiscaux, on a fait usage d'encres partiellement ou totalement solubles à l'eau, ce qui est compréhensible.

Pour obtenir ce résultat le colorant est constitué par des poudres solubles ou par des solubles mélangées avec des insolubles (solubilité partielle), ou bien encore on a pu utiliser un pigment insoluble incorporé dans un agglutinant soluble ou partiellement soluble à l'eau. Mais il ne s'agit que de quelques cas particuliers à certaines émissions.

Depuis l'origine de l'imprimerie, c'est-à-dire depuis plus de quatre siècles, on sait que l'encre noire est un mélange d'huile et de noir de fumée. L'agglutinant employé pour l'impression des timbres est obtenu en partant de l'huile de lin comme matière première. Peut-être exceptionnellement a-t-on pu utiliser en remplacement de cette huile celle de noix épaissie par la cuisson ou partiellement dans un mélange les huiles d'œillette ou de chenevis spécialement traitées, pareillement siccatives. Il s'agit de particularités sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter. Elles n'intéressent que le technicien du timbre qui, lui, doit méticuleusement tenir compte du plus

petit détail, certaines réactions, sous l'influence de son outillage, étant propres à chaque produit.

Je me bornerai à donner sommairement quelques explications pouvant intéresser tout philatéliste désireux de se faire une idée de tout ce qui contribue à la genèse du timbre.

L'huile de lin serait trop fluide pour être employée en son état. Il faut la transformer en un vernis plus ou moins épais, suivant les procédés d'impression auxquels il est réservé. Pour obtenir cette transformation on soumet l'huile à une cuisson prolongée dans des chaudières chauffées à l'air chaud pour écarter toute chance d'incendie. Cette opération qui est effectuée à une température de 300° environ dure de vingt à soixante heures suivant l'état de concentration à atteindre. On obtient un vernis limpide et coulant qui s'épaissira au refroidissement. Ce vernis possède déjà des propriétés éminemment siccatives par oxydation à l'air ; cependant, pour renforcer son action, surtout s'il est mélangé à des pigments à effet retardataire, on ajoute parfois à l'encre un produit qui accélère le processus. Certains sels de manganèse ou des résines sont spécialement indiqués.

Pigment d'une part, vernis d'autre part, réunis en un tout homogène, nous avons désormais fait leur connaissance. Voilà l'encre prête. Cette encre magique qui, depuis plus d'un siècle s'étale en une couche imperceptible sur les matrices de timbres les plus variées et qui fera un jour se pencher sur elle des millions de regards, anxieux de la posséder pour l'admirer, pour la marchander, pour l'étudier.

Etrange destinée des choses !

19. Les gommés. — Encore une substance à laquelle les philatélistes attachent de l'importance. L'écart des prix entre deux pièces, l'une avec, l'autre sans gomme, le démontre assez. S'il y a eu dans les anciennes émissions des timbres émis sans gomme, il s'agit de quelques exceptions. La plupart des anciens qui, à l'état de neuf, en sont dépourvus, provient de restants de stocks déversés sur le marché ou bien de timbres qui, dans le cours de leur existence, se retrouvèrent pour des raisons que nous ignorons, privés de

leur gomme. Il y a pas mal de timbres neufs anciens dans cet état.

La gomme témoigne beaucoup dans l'histoire du timbre. Indépendamment de l'image, il vous suffit de comparer la gomme d'un moderne venant du guichet et d'un ancien. Dans la grande majorité des cas, l'aspect différent des deux gommes vous frappera.

Elle est un élément constitutif sur lequel les techniciens se sont particulièrement appliqués. Souvent point de repère et de comparaison là où tout autre moyen était resté sans résultat.

En passant en revue toutes les émissions depuis les premières, les techniciens ont constaté la diversité des gommes, non seulement quant à leur aspect tel qu'il se révèle à nos yeux, ce qui est à la portée de tout le monde, mais aussi dans leur façon de se comporter physiquement et chimiquement.

Il existe plusieurs substances pouvant remplir le rôle qui est dévolu à la gomme. Je passerai rapidement en revue quelques-unes parmi celles qui ont pu être employées :

Dextrine. — L'amidon ou la fécule soumis à l'influence combinée de la chaleur et des acides se transforment en une substance gommeuse pouvant rendre les mêmes services que l'arabique tout en étant d'un prix moins élevé. La dextrine du commerce se présente sous la forme d'une poudre blanche, le plus souvent brunâtre, fournissant dans ce dernier cas des couches légèrement teintées.

Gélatine. — Les philatélistes ont remarqué que, parfois, pour certains timbres, l'on rencontre des difficultés pour arriver à les débarrasser de leur gomme ou à les détacher d'une lettre ou d'un fragment. Il y a que ces gommes contiennent de la gélatine en partie ou en totalité. Il faut même, dans certains cas, recourir à l'eau chaude. Tout le monde connaît ce produit d'origine animale que l'on obtient par l'ébullition prolongée de certaines parties de l'organisme : os, peaux, cartilages, et que l'on présente le plus souvent dans le commerce en feuilles rectangulaires transparentes. Les gélatines ayant été employées pour le gommage des timbres appartiennent aux qualités supérieures qui se distinguent

par leur blancheur et transparence. Parmi celles-ci, la colle de poisson (fishglue) est celle constituée par de la gélatine dans son plus grand état de pureté.

Gomme arabique. — A la différence de la gélatine, nous nous trouvons en présence d'une substance d'origine végétale. Originnaire de l'Arabie on la retire du tronc et des branches de certaines légumineuses du genre acacia et mimosa. Très soluble dans l'eau même froide, qui en dissout jusqu'à la moitié de son poids, de longue conservation, plus résistante que les gelées de gélatine ou les dissolutions d'albumine ou de dextrine aux moisissures, subissant moins que les autres colles l'influence oxydante de l'air, pouvant être facilement stérilisée par addition de traces d'aldéhyde formique sans crainte de coagulation, elle offre les avantages d'un emploi facile.

Cependant des études sur les gommes anciennes m'ont prouvé qu'elle est bien loin d'avoir été employée dans la généralité des cas.

Dragante (gomme). — On l'appelle aussi gomme de Bassora et se présente en morceaux translucides blancs ou jaunâtres moins transparents que l'arabique. Dans le commerce on la trouve parfois mélangée avec la gomme du Sénégal. Elle n'est que partiellement soluble à l'eau, ses dissolutions laissent un dépôt gélatineux, amalgamable par brassage avec la masse. Dans cet état, ses couches desséchées sont plus difficilement éliminables à l'eau que celles de l'arabique. Elle a été employée en mélange dans certaines gommes philatéliques. J'en reparlerai dans mon ouvrage dédié aux techniciens.

Agar-Agar. — C'est un produit qui nous vient d'Asie et que l'on retire d'une algue. Presque totalement soluble dans l'eau avec laquelle il forme une gélatine dense. A cause de son prix relativement élevé, je ne pense pas qu'il a pu entrer en mélange dans certaines gommes. Quelques-unes de ses réactions étant caractéristiques, je poursuis des études à ce sujet.

Albumine. — Tout le monde connaît cette substance, constituante du blanc d'œuf. Bien qu'elle soit d'emploi désagréable par sa facile coagulation,

surtout dans le gommage mécanique où le séchage est accéléré par la chaleur ; j'ai pu constater, néanmoins, des traces d'insolubilisation dans certaines couches de gomme (philatélique toujours bien entendu) ayant été soumises à des traitements dont l'action insolubilisante est exclusive à l'albumine.

Divers. — Les colles d'amidon, de farine ou de féculé n'ont jamais été employées seules ; leur pouvoir collant étant presque nul après séchage. D'ailleurs, le mat de leurs couches ne pourrait pas faire considérer ces timbres comme des « avec gomme ». Seulement, en petite quantité, aurait-on pu les utiliser mélangées à des gommages ou à de la gélatine. Dans ce cas, le brillant de la couche diminue proportionnellement à la quantité ajoutée. Mais je ne vois pas pour les timbres l'utilité de telles additions.

Toutes les variétés de gomme peuvent être colorées à volonté soit avec des pigments solubles (dans ce cas, le papier aussi s'imprègne de la couleur), soit avec des insolubles mélangés par brassage, de la même façon que l'on procède pour les encres d'imprimerie.

Les philatélistes connaissent la gomme ou plutôt la gélatine rouge des Hanovre. Les couches fortement teintées en jaunâtre ou en brun ne sont pas des teintages par parti-pris ; mais des colorations imputables à plusieurs circonstances de qualité, de mode d'emploi, d'altération.

Pour clore ce sujet, je vais m'arrêter un instant sur la glycérine. Personne n'ignore ce produit accessoire de la saponification des corps gras, utilisé, grâce à ses propriétés hygroscopiques, pour assouplir la peau et prévenir les gerçures. Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse. C'est l'emploi qu'elle trouve dans le gommage du papier. Rendant les couches de gomme moins rigides, moins cassantes, elle assouplit en même temps le papier et l'empêche de s'enrouler et de se gondoler ; ce qui ne manquerait pas de se produire avec des papiers gommés sans glycérine, séjournant dans une atmosphère chaude ou sèche.

Certes, il ne faut pas abuser de ce produit bien-faisant comme cela se passe pour certaines émissions,

car si l'ambiance est par contre froide et humide, — hélas, bien des philatélistes en ont fait la triste expérience — les timbres et feuilles de timbres accumulés en contact, se collent entre eux jusqu'à se souder.

Première précaution à prendre : gardez vos timbres dans un endroit sec et chauffé en hiver. Deuxième précaution : talquez abondamment la gomme (éviter le contact du talc avec l'image des timbres récents) et joindre à cette précaution une troisième (s'il s'agit de timbres en groupes que vous entassez les uns sur les autres), à savoir intercalez entre la gomme et l'image ou la gomme contre la gomme (si vous les arrangez par couples) une feuille de papier cristal. Vous vous éviterez bien des désagréments.

CHAPITRE IV

LES PROCÉDÉS DE FABRICATION

20. PROPOS INTRODUCTIFS. — 21. LA TYPOGRAPHIE.
22. LA TAILLE-DOUCE. — 23. LA GRAVURE EN
RELIEF. — 24. LA LITHOGRAPHIE. — 25. CACHETS
MAIN ET DIVERS.

20. **Propos introductifs.** — Ce n'est qu'à partir de 1840 que les différents procédés graphiques pour la reproduction d'images furent utilisés pour celles destinées à un usage postal, ceci en ce qui concerne ce que nous appelons « timbres-poste » et classés comme tels dans les catalogues. Car si l'on attribue un significatif postal (ce qui me semble très justifié) aux signes et marques « devanciers » du timbre qui ont accompagné et ornèrent les messages et communications de toute sorte privés et officiels transportés par des courriers, il faudrait pour retrouver les premières « marques postales » remonter presque à l'époque des « incunables ». Contentons-nous déjà de voir figurer dans les collections d'aujourd'hui de nombreux échantillons de ces « marques » qu'un

amateurisme avisé s'efforce de recueillir, classer et préserver de la destruction. Il s'agit, dans la plupart des cas, de cachets ou tampons avec de simples inscriptions, mais malgré cela les représentants quand même d'un procédé graphique (principalement gravure en relief sur bois ou sur métal) reproduisant une image à attribut postal.

Et puisque j'ai touché ce sujet, je me permets un dernier mot. Estimons-nous heureux de posséder dans notre famille philatélique, certains d'entre nous qui se sont appliqués à recueillir ces « marques ». J'appelle ceux-ci les « érudits » de la philatélie, en opposition avec les ramasseurs des images à volonté, des « figurines margées », des « spécimens » privés, que je considère, ceux-là, comme des discréditeurs de la philatélie.

Après cette courte parenthèse ouverte sur l'utilisation des procédés graphiques par les « marques » devancières du timbre, revenons à ce dernier.

Depuis 1840, la philatélie a suivi pas à pas les progrès incessants des arts graphiques, éminemment instructive à cet égard, mieux peut-être que toute autre application des mêmes procédés pendant le même laps de temps, puisqu'en peu d'espace, elle concentre une documentation graphique qui s'étend sur un siècle de perfectionnements incessants.

Tout dans l'univers, aussi bien l'ensemble des choses constituant le bagage du savoir et du pouvoir humain du présent que ce qui est encore inconnu à l'homme aujourd'hui ou sera peut-être pour lui l'énigme de toujours, a son histoire : l'infini de l'espace, les mondes, notre terre, sa matière, sa flore, sa faune, ses humains. Et les arts graphiques auxquels le timbre est redevable de son existence, ont aussi la leur.

L'art de graver la matière comme procédé de décoration se confond avec l'antiquité : mais ces images ou dessins gravés n'avaient aucun but de reproduction graphique.

La gravure sur bois ou xilographie pour la production d'images avait précédé l'imprimerie, les premières apparurent vers la fin du XIII^e siècle, ayant rempli pour leurs débuts la modeste fonction de

fournisseurs de jeux de cartes. Au XIV^e siècle, les xilographies religieuses constituèrent un moyen efficace de propagande par l'image. C'est au début du XV^e siècle que les premiers livres illustrés par des gravures en bois apparurent.

Ce siècle allait être à l'honneur dans l'art de l'impression. C'est vers sa moitié, à quelques années d'intervalle, que Gutenberg à Mayence, inventait l'imprimerie et l'orfèvre florentin Finiguerra, la « taille-douce », dite aussi « chalcographie » (du grec : écriture sur cuivre).

C'est au XV^e siècle que les premiers « incunables » virent le jour. Le premier livre orné de xilographies parut en Allemagne en 1461, en Italie en 1467, en France en 1478.

Ce n'est qu'à la fin du XV^e que les premières gravures en relief sur métal firent leur apparition, très peu utilisées d'ailleurs, l'invention de la taille-douce faite quelques années auparavant retenait toute l'attention des artistes de l'époque.

La « lithographie » qui est un procédé d'impression sur pierre calcaire, suivit bien plus tard, inventée par le bavarois Senefelder en 1796. Elle fut introduite en France en 1802.

Quelques lignes avant de passer à la description sommaire des procédés ayant été employés pour la fabrication des timbres.

Entre parenthèse, j'aurais pu joindre les lignes qui vont suivre à la partie introductive, mais je préfère les disséminer dans l'ouvrage, bien des lecteurs ne s'attardant pas à parcourir les préfaces.

En rédigeant cette brochure, je suis parti de l'idée que je devais m'adresser à deux classes distinctes de lecteurs : le profane et le philatéliste ; ma tâche étant, d'une part, d'expliquer au premier tout l'attrait que notre philatélie offre judicieusement pratiquée, et dans cet ordre d'idées j'ai tenu à lui exposer mon avis sur les meilleures voies à suivre. J'ai donc été amené, sous ce point de vue, à signaler ou développer certaines choses que le lecteur philatéliste trouvera « encombrantes » ou « inutiles ». Qu'il veuille m'excuser.

Mais, d'autre part, je me flatte de pouvoir

compter parmi mes lecteurs philatélistes des « jeunes », des « derniers venus » et parmi eux peut-être, certains appelés à devenir le « cerveau », la « cheville ouvrière » de la philatélie de demain. *Parva favilla gran fiamma secunda* (D'une maigre étincelle peut jaillir une grande flamme). C'est la raison pour laquelle je m'attarderai un peu dans ce chapitre sur la technique des procédés employés, certaines données étant utiles, voire indispensables pour saisir les motifs des caractéristiques variées qui se présentent et qui permettent de distinguer le procédé qui s'applique à chaque cas, parmi les différentes méthodes opératoires qui ont présidé à l'obtention de l'image.

Les explications que je fournirai à ce sujet au chapitre V de la Deuxième Partie réservée aux études, viendront compléter celles que je vais présenter ici.

21. La typographie. — Ce genre de tirage peut être défini : « impression avec l'emploi de caractères, signes et ornements mobiles en métal ».

Il arrive parfois que l'on n'utilise pas les caractères même pour procéder au tirage, mais l'on prend une empreinte, dans laquelle on coule un alliage métallique fusible à basse température (plomb, étain, bismuth, cadmium, etc.) de composition variable. On a parfois employé ce moyen pour constituer des planches de plusieurs vignettes que l'on tire ensuite comme s'il s'agissait de la composition typographique elle-même.

Je mentionne ci-dessous des timbres qui ont été imprimés prenant comme point de départ des caractères et signes mobiles.

On compte les pays sur les doigts. Je signale : Etats confédérés d'Amérique, plusieurs provisoires ; Fidji 1870 et 1871 ; Finlande 1941 (pour militaires) ; Guyane anglaise 1850-1856-1862 (le 1851 est lithographique) ; Hawaï 1851 et les gros chiffres des émissions 1859-67 ; Malte 1925 taxe ; Ouganda 1897 ; Porto-Rico (Coamo) 1898, Réunion 1852 et taxe 1889 ; Transvaal 1901 (Boërs) : dix pays avec trente-quatre émissions de timbres.

Comme sortes, toutes variétés comprises : environ

150. C'est comme on dit moins que rien en fait de « timbres-typographiques » si l'on compare ce chiffre avec le nombre des sortes toutes variétés et tous pays compris ayant paru depuis 1840 à nos jours que les catalogues (graine et ivraie) indiquent et qui dépasse déjà de beaucoup le demi-million.

Au surplus, dans cette catégorie des typographiques, il y a lieu de comprendre un grand nombre de surcharges, la plupart imprimées en noir ; comme d'ailleurs, c'est le cas pour presque tous les « typographiques » ci-dessus indiqués.

22. La taille-douce.— C'est au milieu du xv^e siècle que les premières estampes obtenues par ce procédé apparurent. Au début l'on utilisait pour les images l'encre grasse qui servait aux premiers imprimeurs typographes.

Dans la taille-douce, la gravure est pratiquée à l'opposé de celle sur bois ou sur métal en relief. Le noir, au lieu d'être fourni par les parties saillantes de la plaque, est apporté au papier par les traits en creux. Aussi le travail de graveur vise à l'obtention d'une matrice dont l'image est produite en profondeur.

Ce résultat peut être atteint par des procédés différents. Le premier en date semble être la gravure au « burin » dont les orfèvres, au xiii^e siècle, se servaient déjà pour l'exécution décorative d'ouvrages religieux. Suivit la méthode à la « pointe sèche » qui n'est qu'un dérivatif de la première, la technique étant à peu près la même, seule faisant différence la forme de l'outil employé pour creuser le cuivre. Vint ensuite la gravure à l'« eau forte » qui marque une étape importante dans l'histoire de la technique de l'impression par l'introduction de la chimie à côté du travail manuel. Ce n'est qu'à partir du milieu du xv^e siècle que ce procédé prit de l'élan lorsque les aquafortistes italiens formèrent dans leurs ateliers un certain nombre de graveurs français, devenus ensuite leurs émules.

La gravure en creux appliquée à l'illustration du livre avait été en retard d'environ un siècle sur les premières images xilographiques, mais grâce à sa meilleure présentation et à ses plus grandes ressources

artistiques, elle avait fini par supplanter dans presque toutes ses applications la gravure en bois. Le xvii^e siècle allait sonner le glas de la xilographie et la taille-douce triomphante s'imposa pour plus de deux cents ans. Le burin, la pointe sèche et l'eau-forte, isolément ou combinés, se partageaient les mérites de cette victoire.

Le philatéliste rencontre souvent dans les catalogues ou autres ouvrages les mots : imprimé en taille-douce. Pour qu'il se rende mieux compte de cette expression — au titre même de culture générale sur tout ce qui trouve emploi dans le timbre — je vais sommairement expliquer les principes du procédé.

Sur une plaque de cuivre rouge le graveur reporte son image, préalablement obtenue par calque du modèle sur une feuille de gélatine entamée avec une pointe d'acier. Le calque terminé il garnit avec une poudre colorante les creux de la gélatine produits par la pointe en acier et obtient ainsi une image. Cette image reportée sur le cuivre par pression fournit le dessin inversé qui servira de guide au graveur pour diriger ses outils.

Le « burin » est une tige d'acier emmanchée dans une poignée en bois dont l'extrémité est taillée en biseau. À l'aide de cet instrument le graveur attaque le métal en profondeur. La « pointe sèche » est un stylet d'acier se terminant en pointe. On s'en sert pour exécuter entièrement une gravure, soit dans une planche déjà gravée au burin ou à l'eau-forte pour marquer des traits très fins.

Dans la gravure à l'acide nitrique ou eau-forte — d'où sa dénomination — la technique subit des modifications importantes : ici c'est la surface du cuivre, préalablement recouverte d'une couche de vernis résistante aux acides qui est entamée aux endroits correspondants au dessin à l'aide d'une pointe. Le métal étant ainsi mis à nu, l'action de l'acide s'y exerce, ce qui a pour effet de ronger le cuivre en profondeur aux endroits dénudés. Comme résultat l'on obtient un dessin en creux.

L'action de l'acide étant davantage brutale que le travail manuel, patient, de l'artiste, il arrive que l'eau-forte présente des parties noires et blanches plus

étendues à cause de l'action latérale de l'acide jointe à celle en profondeur. Comme avec l'eau-forte l'on peut agir plus profondément qu'avec le burin, le cliché se charge, dans les grands noirs, davantage d'encre, ce qui fait qu'elle est à même de fournir une gamme de tons plus étendue, grâce à des réserves appliquées au cours de la morsure.

Mais il ne faut pas croire que la taille-douce à l'acide est un procédé uniquement mécanique. Ce serait faire injure aux aquafortistes. D'abord, c'est le dessin à la pointe en acier qui révèle les qualités de l'artiste ; deuxièmement, c'est la conduite de la morsure. Ici le graveur retape, efface, corrige, regrave à volonté.

La majorité des grands peintres français : Fragonard, Corot, Millet, Renoir, etc., le célèbre sculpteur Rodin ont été aussi des aquafortistes.

Que ce soit au burin, à la pointe sèche ou à l'eau-forte, une fois le travail du graveur terminé, on passe à l'encrage. Celui-ci est effectué à l'aide d'encres de consistance spéciale. La plaque étant généralement légèrement chauffée, l'imprimeur fait pénétrer l'encre dans les creux à l'aide d'un tampon, puis il essuie soigneusement en surface avec un autre tampon, il place sur le cuivre une feuille de papier légèrement humidifiée pour faciliter la pénétration dans les creux, y dépose dessus un coussinet formé de laine et de feutre pour adoucir l'effet de la pression et fait passer le tout entre deux cylindres, ce qui a pour résultat de décharger l'encre du cliché sur le papier. Pour prolonger la vie des gravures sur cuivre, l'on procéda plus tard à leur aciérage par galvanoplastie.

Ce procédé a trouvé une large application dans la fabrication des timbres depuis leur origine : les premières émissions des Etats-Unis, du Brésil, de la Belgique, de l'Angleterre et d'un grand nombre de ses colonies dont les premiers : Maurice, Nouvelle-Brunswick, Canada, Nouvelle-Galles du Sud, etc., etc., de Naples, de Sicile, sont des échantillons probants de la beauté des résultats atteints.

Dans les modernes de tout pays pour mieux rendre tentante la collection de figurines fabriquées pour les philatélistes on a eu recours à la taille-douce industria-

lisée pour réaliser le beau dans la présentation. La France est arrivée parmi les dernières en date pour le timbre en taille-douce. La première émission est de 1928 avec une vignette « Caisse d'Amortissement » représentant « le travail ».

Certes la taille-douce employée pour les timbres aujourd'hui n'est plus en tous points celle des premiers graveurs au burin. Mais la méthode artistique et le principe sont restés les mêmes. L'acier a remplacé en bien des cas le cuivre. Ce genre de gravure sur acier avait fait son apparition en 1816, mais n'eut, à l'époque, qu'un accueil très réservé.

On a gravé même sur des cylindres. Dans ce cas, au lieu d'encre au tampon, le cylindre gravé plonge dans un récipient où il se couvre d'encre. Une râcle spéciale enlève l'encre de surface, les parties en creux restent seules garnies proportionnellement à leur profondeur. Elles fourniront sur papier une image nuancée avec une variété de tonalités que seule la photographie directe est capable d'égaliser. Supérieure même à cette dernière pour la richesse de sa gamme de couleurs, ses contrastes et l'intensité de ses noirs.

Compte tenu de ces qualités et qu'au surplus la taille-douce — à différence de la simili — se prête même sur des papiers de qualité inférieure, — son application a reçu une extension considérable. L'on imprime aujourd'hui des journaux et revues en entier, texte compris. Perfectionnée, industrialisée sous les noms modernisés d'« héliogravure » et « rotogravure », elle a bénéficié d'un essor rapide, grandissant que seule la conjoncture actuelle avec sa pauvreté de matières premières a temporairement freinée.

23. La gravure en relief. — Ce procédé se différencie de la taille-douce du fait que les parties en creux au lieu de fournir le dessin, correspondent aux parties blanches de l'image. La gravure sur bois et sur métal était pratiquée depuis longtemps déjà avant d'être utilisée pour la production d'images. On peut la définir une impression typographique où toutes ses parties, à différence de l'imprimerie à éléments mobiles, constituent un tout unique indivis.

La gravure sur bois, comme nous l'avons déjà

dit, précéda celle sur métal. Nous doutons qu'elle ait été employée directement dans la fabrication des timbres. Je signale l'émission 1861 du Cap de Bonne-Espérance, dite gravure sur bois. Il s'agit dans ce cas d'une matrice en bois utilisée comme « coin » et qui au moyen d'empreintes, a servi à la confection d'une forme métallique en alliage fusible. La gravure sur bois a pu être aussi indirectement utilisée comme matrice pour tirer des images destinées à être reportées sur pierre lithographique.

Sur un bloc parfaitement plané de buis, noyer, poirier ou cerisier, l'artiste trace avec une plume à l'encre une image invertie. Pour transformer ce dessin en cliché, le graveur enlève avec des outils appropriés tout ce qui ne doit pas prendre l'encre de l'impression en épargnant le dessin, d'où l'appellation ancienne de « taille » ou « gravure d'épargne » correspondant à l'expression moderne de « gravure en relief ».

Au début son encrage se faisait au tampon ; par la suite on introduisit l'usage des rouleaux en cuir ou en gélatine. De même, au début, l'encre déposée sur le cliché était reportée sur le papier par une pression exercée au dos de la feuille avec une boule remplie de crin émiétté et recouverte d'un linge. Ce n'est qu'après l'invention de l'imprimerie que l'on utilisa les presses typographiques. Les premières presses en métal ne furent inventées qu'à la fin du XVIII^e siècle.

Mais déjà au début du XIX^e, une attaque conjuguée de la gravure sur métal dont la technique se perfectionnait sans cesse et de la lithographie qui venait d'être inventée se dessinait, pour détrôner la taille-douce et la xilographie. La gravure en relief par morsure chimique sur tous métaux était l'objet de nombreux brevets. En France, Gillot s'appuyant sur la photographie d'invention toute récente découvrait en 1850 la sensibilité à la lumière du bitume de Judée et créait le procédé dit « Gillotage » ou gravure mécanique au trait.

C'est dans une ambiance en pleine ébullition que le timbre voyait le jour en 1840. Une lutte farouche entre la gravure en creux, la gravure en relief au burin et à l'acide et la lithographie s'était engagée

et contribuait à partager les tendances. Chaque procédé avait ses partisans, les uns prônaient la beauté, d'autres la simplicité, d'autres l'économie. Si bien que, devant cette diversité d'opinions, certains pays optèrent pour le creux, d'autres pour le relief ou pour la lithographie.

Sous ce point de vue encore, le timbre-poste s'est distingué, offrant à nos yeux un tableau saisissant de toutes ces tendances, complété par une documentation abondante, référence précieuse sur l'état technique des différents procédés graphiques.

Aussi, non seulement l'histoire, mais l'art lui-même est redevable à la philatélie, l'arrivée en scène du timbre ayant contribué à révéler un peu partout bon nombre d'artistes, à développer leurs qualités et à entretenir entre eux l'émulation.

Quant aux débuts : l'Angleterre, les Etats-Unis et d'autres pays où l'utilisation de la taille-douce avait été déjà étendue aux émissions bancaires, optèrent en nombre pour celle-ci, qui eut de même la préférence dans certains pays, tel le royaume des Deux-Siciles où la gravure en creux était encouragée et appréciée. Les anciens états allemands et italiens, les pays de l'Amérique du Sud, aux directions multiples, avaient partagé leurs préférences. La France, l'Espagne et d'autres pays encore, choisirent pour la confection des « coins » la gravure en relief sur métal. Par la suite, ces différents procédés s'enchevêtrèrent au gré des différentes émissions.

Lorsqu'il s'agit de l'émission d'un nouveau timbre, le dessinateur et le graveur interviennent. Parfois les deux rôles sont remplis par le même artiste. Le graveur doit fournir la matrice gravée ou « coin » qui sera utilisée pour la reproduction de clichés en nombre, soit par galvanoplastie, soit par report. Le premier procédé est suivi lorsqu'il s'agit de reproduire avec exactitude les creux et les reliefs du « coin » le deuxième lorsque le tirage définitif sera exécuté en lithographie.

Pour la reproduction par la galvanoplastie, la prise d'une empreinte de la matrice d'origine est nécessaire. Pour remplir ce rôle intermédiaire, plusieurs substances ont été utilisées : la cire, la gélatine,

le plâtre, la gutta-percha, les métaux ou alliages à basse fusion, etc. La gutta-percha et les alliages fusibles ont trouvé large emploi.

La première est rendue conductrice de l'électricité en la métallisant par voie de solution ou au moyen de poudres conductrices. Pour les empreintes métalliques, une couche intermédiaire, très mince, conductrice et mécaniquement isolante, est interposée pour empêcher l'adhérence du dépôt galvanique. La reproduction a été parfois obtenue par une double opération de galvanoplastie, l'une négative, l'autre positive.

La totalité des positifs obtenus est ensuite assemblée dans l'ordre qui leur est assigné. Elle constituera la planche d'impression destinée au tirage des futurs timbres-poste.

24. La lithographie. — Ce moyen d'impression s'écarte de la gravure aussi bien pour la préparation de la planche que pour le tirage. Le cliché sur bois ou sur métal est remplacé ici par une pierre calcaire épaisse, de qualité spéciale, sur laquelle, par des procédés divers, le dessin qui remplira le rôle de cliché est fixé. Je les mentionnerai sommairement :

a) Sur la pierre (préalablement gommée et séchée) l'on trace avec une pointe le dessin inversé, de façon à entamer la surface. On aura ainsi une image légèrement en creux. Puis, la pierre est encrée de façon à faire bien pénétrer l'encre dans les cavités. Ensuite on lave à l'eau acidulée avec de l'acide nitrique. Le rôle de ce liquide est de rendre la pierre poreuse et apte à retenir l'humidité. Celle-ci étant mouillée l'on procède à un nouvel encrage qui n'adhérera que dans les parties correspondantes au dessin. C'est le procédé de lithographie qui donne la plus grande finesse d'exécution, l'encre étant retenue dans les creux ;

b) L'image encrée obtenue avec le procédé sus-indiqué est imprimée avec une encre spéciale sur un papier pour reports ; et de ce papier on transporte l'image sur une autre pierre qui sera pareillement acidulée et humidifiée ;

c) Au lieu de tracer en creux sur la pierre on

peut faire le dessin avec une plume en utilisant une encre grasse spéciale contenant du savon ou bien avec des crayons de composition analogue. L'on écrit ou l'on dessine sur une pierre préalablement nettoyée mais sans aucune préparation. Acidifier ensuite, humidifier, encre et imprimer.

d) Ou bien tout en employant la même encre ou crayon ci-dessus indiqués, écrire sur un papier de fabrication spéciale (papier autographique) puis faire le transport du dessin par pression du papier mouillé à l'envers contre la pierre. Acidifier, etc., comme déjà indiqué.

Lorsqu'il s'agit de dessiner sur la pierre, l'image doit être tracée à l'envers, par contre, si l'on travaille sur du papier, les écritures ou dessins figureront du côté réel.

Le rôle de l'eau acidulée est non seulement de rendre la pierre poreuse, elle sert aussi à fixer le dessin sur la pierre. En présence de l'encre ou du crayon contenant du gras et du savon, il se forme des acides gras et du savon calcaire insoluble qui adhèrent fortement à la pierre et retiennent l'encre. Par contre, l'acide nitrique exalte la propriété de la gomme de refuser l'encre dans les parties blanches.

Pour le tirage on humidifie d'eau la pierre avec un linge ou une éponge à chaque copie et l'on procède à l'encrage, puis à la décharge sur papier sous pression.

La pierre lithographique, lourde et encombrante, est actuellement souvent remplacée par des plaques en zinc ou en aluminium.

La photographie, la mécanisation, la modernisation par l'offset ont industrialisé ce procédé.

En ce qui concerne notre philatélie, la lithographie a été utilisée de plusieurs façons :

En partant d'un « coin » gravé aussi bien en creux qu'en relief (plus souvent en relief) duquel on a tiré avec une encre spéciale sur un papier report, un certain nombre d'images qui ont été reportées sur pierre, rangées et espacées aux distances voulues. Le tirage présentera les caractères de la lithographie, bien que le point de départ ait été une matrice gravée. Pas mal de timbres indiqués lithographiés ont été obtenus par ce procédé mixte.

Une autre méthode employée aussi, susceptible de donner des résultats comparables à la précédente, prend comme départ une image gravée sur la pierre d'après les données indiquées ci-dessus au paragraphe (a). La multiplication est faite suivant les indications portées au paragraphe (b).

Mais quelle que soit, la méthode suivie pour la confection des timbres, les signes caractéristiques qui identifient la litho restent les mêmes. Il n'y a que la finesse d'exécution qui varie.

25. Cachets main et divers. — Quelques timbres de Roumanie, les Moldaves 1858 et Moldo-Valaques 1862. Des provisoires des Etats confédérés d'Amérique, émis par les Maîtres de Postes des villes suivantes : Bridgeville, Emory, Greenwood, Grove Hill, Independence, Jetersville, Knoxville, Lenoir, Marion, New Smyrna, Salem, Spartanburg, ont été imprimés à la main avec des tampons métalliques ou en bois.

A mentionner encore trois façons d'impression, n'utilisant pas l'encre d'imprimerie :

L'impression à sec qui se réduit à un façonnage du papier comprimé par l'intervention de deux matrices donnant une image repoussée à l'endroit et creuse à l'envers : la Sardaigne, l'Italie, la Prusse, l'Autriche, Natal, etc., en ont fait usage.

La machine à écrire, ayant à ce jour un pays pour la représenter : l'Ouganda 1895-1896 ;

Le tampon en caoutchouc utilisé à la main pour confectionner les timbres de la Nouvelle République de l'Afrique du Sud 1886-87.

J'arrête ici le chapitre de l'impression. Nous venons de passer rapidement en revue les méthodes de fabrication du timbre. Comme en toute chose, il n'y a aussi rien de définitif dans toutes ces pratiques opératoire, où des perfectionnements substantiels ont pu être réalisés tout en n'étant pas encore du domaine public.

Deuxième Partie

**Études
sur les Timbres-poste**

CHAPITRE PREMIER

26. Considérations préliminaires. — Lorsque l'on prononce ou l'on écrit le mot « philatélie », l'on embrasse une étendue telle de savoir, qu'elle peut concurrencer n'importe quelle autre branche de l'activité humaine.

Considérons d'abord rien que le chemin que nous venons de parcourir, je veux dire les questions que nous avons abordées, remarquez-le bien avec la vitesse d'un bolide, car celui qui aurait dû ou pu s'arrêter minutieusement sur l'ensemble des problèmes techniques et de toute sorte qu'il a fallu solutionner pour avoir la possibilité, la joie, d'admirer les timbres, ce n'eut pas été quelques pages, mais une masse de volumes qu'il aurait fallu remplir pour épuiser la question sous tous ses aspects.

Songez-y, que de complications, que d'efforts de plusieurs générations pour aboutir rien qu'au papier ; ajoutez-y ceux relatifs à la matière pour créer l'image ; après la matière, l'art de la synthétiser sous tant de formes ou aspects, de l'utiliser avec une richesse de procédés, de combinaisons, d'assemblages à donner le vertige ; l'art, la science mettant à sa disposition l'intégralité des ressources, inventions et perfectionnements de ces différentes techniques en une succession interminable d'opérations où chaque catégorie y a développé ses compétences, depuis le

broyage du chiffon en pâte jusqu'à l'instant où le collectionneur ravi va déposer la pièce dans la case de son album: savants, industriels, commerçants en nombre, mobilisés par elle et pour elle.

Vous êtes vous rendu compte de l'ampleur des connaissances ayant été déjà mises à contribution avec ce que nous venons d'énumérer ? Ce n'est qu'une bien pâle idée que nous pouvons, chacun de nous, nous représenter de ce vaste horizon que notre regard est incapable d'embrasser dans toute son étendue, ou autrement dit d'apprécier à sa juste valeur. Vous devriez être pour ce faire, un encyclopédiste — ce mot pris dans sa véritable et entière signification — ce qui est impossible chez nous les humains.

Que de capacités mises en jeu ! C'est formidable n'est-ce pas ? Et encore croyez-vous que ce soit tout ? Voyez-vous, j'ai utilisé un peu trop tôt ce mot « formidable ». Qu'est-ce que je vais employer pour le mot de la fin ? Un synonyme ? Mais ce n'est pas assez lorsqu'il s'agit d'ajouter à l'expression déjà utilisée.

Oui, parfaitement, ajouter, car à tout ce que nous venons de passer en revue, il y a d'autres connaissances, d'autres techniques, d'autres activités que la philatélie mobilise pour ce « bout de rien » magique que la case de l'album a accueilli ou convoite : c'est *l'étude du timbre*.

L'étude du timbre : voilà une expression qui, pour le profane, ne signifie pas grand chose ; il n'est pas à même d'imaginer et à plus forte raison de comprendre le nombre de problèmes à solutionner que cette phrase banale renferme. N'a-t-on pas souvent entendu dire : La Philatélie ? Une manie, un passe-temps. Délassement de l'esprit souvent : oui, d'accord, mais une récréation dont ces Messieurs, pas philatélistes, ne peuvent pas saisir les « dessous » qui ne sont pas toujours un amusement pour tout le monde.

Le philatéliste, c'est différent, surtout si depuis quelque temps déjà, il a fait connaissance de cette belle. Il comprend, lui, que tous les états d'âme qu'elle est à même d'engendrer, sont des éléments qui ne font qu'accroître l'intérêt qu'elle suscite.

Jusqu'aux hésitations, parfois aux difficultés d'un instant voire même à une désillusion qui se mêlent à ses joies et satisfactions ; il ne les considère pas sous un jour déplaisant, mais plutôt comme des facteurs stimulants qui suppriment la monotonie dans la philatélie et ajoutent à son charme.

Dans toute entreprise à chacun son rôle. Dans la philatélie aussi, cette notion garde sa valeur. Pas besoin de s'enfoncer dans de scabreuses investigations, de manier des appareils compliqués, de faire appel aux arcanes de la chimie, de la physique, de la graphoscopie pour pouvoir se dire philatéliste. L'étude approfondie du timbre ne regarde qu'une catégorie d'entre eux disposant de moyens adéquats qui font défaut au commun des philatélistes.

Mais entendons-nous bien : loin de moi l'idée que le collectionneur doit se borner à ranger dans des classeurs ou munir d'onglets les timbres qu'il possède pour les coller sur des feuillets ou les placer dans les cases de son album ; j'estime, par contre, que même l'amateur qui tient à profiter de tous les attraits et avantages que la philatélie nous offre, doit, ne serait-ce que superficiellement, s'assimiler quelques préceptes de ce que l'on pourrait définir la « philatélie du savoir étendu ».

Avant d'aborder les chapitres qui vont suivre, je tiens à faire remarquer et je m'adresse aux jeunes de la philatélie qui me liront, afin de leur éviter toute erreur d'appréciation, que les explications qu'ils trouveront sous le titre « Etudes sur les timbres », ne sont qu'un aperçu modeste des possibilités d'étude. Cette brochure n'a pas la prétention d'un « vademecum » du connaisseur, elle sortirait d'ailleurs du cadre que je lui ai assigné et du but que je me suis proposé de culture générale limitée à certains sujets et surtout de mise en garde contre certains dangers et procédés qui les guettent ou qui les exploitent.

Il suffit de jeter un regard attentif sur sa bibliographie, depuis son origine à nos jours, pour se faire une idée par la complexité et l'immensité de son champ d'action, ce que le mot « étude », considéré dans toute son ampleur, signifie en philatélie.

CHAPITRE II

L'OUTILLAGE

27. — LE BAGAGE DU COLLECTIONNEUR. — 28. LE BAGAGE DU TECHNICIEN.

27. Le bagage du collectionneur. — Ce petit bout fragile, objet de nos convoitises, exige qu'on le traite avec des égards. On le place, on le déplace, on le retourne, on le regarde ou plutôt on l'admire, on l'examine. Dans tout ce trafic, on est forcé de le manipuler et pour faire cela proprement et soigneusement, il faut se munir d'un outillage approprié qui représente les « accessoires » de la philatélie.

La composition de ce bagage est évidemment en rapport avec la capacité et l'importance du collectionneur. Un philatéliste avancé, ayant acquis de l'expérience, déjà familiarisé avec le timbre, pourra aborder la technique de la philatélie et sera à même de tirer profit d'un matériel dont un débutant ne saurait que faire.

Je donne ci-dessous un aperçu des principaux accessoires qui trouvent emploi dans le timbre :

La pince. — C'est l'outil que, dès le premier jour, n'importe quel philatéliste doit se procurer. Les mains sont faites pour saisir tout ce qui a du volume, c'est-à-dire les trois dimensions suffisamment développées, pas des objets dont la troisième dimension

est de la compétence du micromètre. Depuis plus de quarante ans que je m'intéresse aux timbres et que j'ai pris comme habitude invétérée de me servir de cet outil, quand je vois un timbromane saisir un timbre entre le pouce et l'index, excusez-moi l'expression, cela me fait mal au cœur ; si bien que si, parfois — comme il m'est arrivé — je me suis trouvé quelque part ayant eu l'occasion de toucher à des timbres sans avoir la possibilité de la pince, je me sentais comme perdu. Ci-dessous quelques indications suggérées par mon expérience et que je passe à votre appréciation :

Une bonne pince doit avoir une longueur totale minimum de 116 mm. Longueur normale entre 117 et 120 (à ne pas dépasser, ce serait un encombrement inutile). Dans les deux branches, la portion de lame faisant ressort depuis leur jonction dans le haut jusqu'à la partie épaissie, réservée aux doigts, doit avoir une épaisseur ne dépassant pas le demi-millimètre. On a ainsi une action douce et progressive. Rejeter toutes ces pinces qui encombrant les boutiques dont la portion de la lame qui agit en ressort fait jusqu'à 1 mm. d'épaisseur et par aggravation trop courtes. Elles exigent un effort inutile qui finit par devenir une corvée chez les professionnels. Au surplus, leur contact avec le timbre est plus brutal à cause de leur rigidité. Rejeter également celles à bout trop large qui cachent sans nécessité une portion du timbre.

Je résume : longueur 118 à 120 mm. ; une lame ressort mince ; un bout effilé constituent la pince idéale, la seule qu'un philatéliste soigneux doit accepter.

Odontomètre. — Pour le contrôle des dentelures, on emploie un accessoire nommé odontomètre qui signifie : mesure des dents. Il a été convenu de prendre comme base de la graduation l'espace de 2 cm. Le plus souvent ceux que l'on trouve dans le commerce sont constitués par un carton blanc imprimé en noir. Ils comportent généralement une échelle qui va du 7 au 16, correspondant à 7 ou 16 trous dans les timbres avant leur séparation. Comme la portion de papier dans laquelle ils trouvent place reste invariée

à 2 cm., il ressort que le 7 représente le maximum comme grandeur et espacement et le 16, le minimum.

Filigranoscope. — L'identification des filigranes est parfois difficile, certains sont invisibles ou presque à l'œil nu et pourtant la nécessité pour les philatélistes de les reconnaître avec précision est un fait indiscutable. Souvent il n'y a que la ressource du filigrane pour identifier une émission, le reste du timbre ne présentant pas de différences notables. Et cela entraîne parfois même des différences appréciables de cote.

Le filigranoscope est un petit vase ou godet de forme ronde ou rectangulaire à fond noir, destiné à recevoir un liquide volatil. Nous nous entretiendrons sur les détails de son emploi au chapitre d'études. Avec ce petit accessoire, les filigranes apparaissent distinctement. Il en existe avec couvercle étanche qui évite d'avoir à transvaser le liquide chaque fois qu'on les utilise.

Compas de précision. — Il s'agit d'un compas se terminant en deux pointes effilées. L'écart des pointes est réglé par un mouvement à vis. On l'emploie pour le contrôle des dimensions des surcharges et même pour les timbres.

Optique. — Le timbre peut être défini : un tableau-miniature. Cela fait que l'œil nu n'en distingue que les grandes lignes. Pour pouvoir examiner avec précision ses moindres détails, il faut recourir à l'optique agrandissante.

De loupes, il y en a de toute force, présentation et dimensions, avec et sans poignée, simple bloc de cristal épais ; il y en a de rentrantes en forme de tube, avec et sans pied, avec monture ébonite s'appliquant à l'œil, genre horloger, ou avec les lentilles éloignées des yeux, adoptées en médecine et chirurgie et qui laissent les mains libres. Il y en a de plus encombrantes avec pied et articulation permettant de varier l'orientation de la loupe ; il y en a qui, sous un volume relativement restreint, permettent un fort agrandissement. J'ai nommé les « compte-fils » nommés ainsi par leur destination auprès des services des douanes pour l'examen des textiles. Enfin, comme on dit : l'embarras du choix.

Crayon et palmer. — Sans être de rigueur, je conseille aux collectionneurs avancés de se procurer un crayon spécial pour l'essai des papiers. Grâce à cet accessoire, on peut reconnaître les papiers ayant une surface crayeuse ou barytée et que l'on nomme « couchés ». Certains timbres d'Angleterre et des colonies anglaises ont paru imprimés sur cette sorte de papier qu'il n'est pas toujours facile de distinguer. Or ce genre de papier est sensible à l'eau, cela fait que si l'on y trempe un de ces timbres, la couche qui supporte l'image f... le camp et celle-ci avec. Pour l'emploi, on touche légèrement un point du papier avec ce crayon (un coin de dentelure par exemple) qui laissera une trace seulement au cas où il s'agit bien d'un papier « couché » sensible à l'eau. Tout autre sorte ne prend aucune marque.

Pour un collectionneur avancé, je trouve intéressant aussi l'achat d'un « palmer », petit accessoire pour mesurer l'épaisseur des papiers. Sans aller chercher les micromètres de précision réservés aux techniciens, une sorte avec une graduation au 10^e ou au 20^e et sensibilité au centième de millimètre est plus que suffisante : l'épaisseur du « pelure » de certains timbres des plus minces n'est que de l'ordre de 3 centièmes.

Quoi encore comme accessoires ? Du papier ou cellulose, opaque, diaphane ou transparent, que ce soit sous la forme d'album, de classeurs, de feuillets, de cahiers, d'enveloppes, de pochettes, d'onglets.

Quant à tout cela c'est une question de goût et d'emploi et je n'ajouterai que deux mots sur les ongles. Sur ce point, pas de fausses économies, je vous en prie. Je l'ai déjà fait remarquer : que de méfaits n'a-t-elle pas commis cette innocente charnière ! Que ce soit pour des timbres avec ou sans gomme, n'achetez que le genre d'onglets que les Anglais nomment « peelable » ou « super-peelable » qui colle sans affectionner trop le papier si bien que parfois si on veut les séparer un peu brusquement de cette embrassade, ils en sont tellement affectés qu'ils amènent le papier du timbre avec.

28. **Le bagage du technicien.** — J'entends, par ce mot, le philatéliste dont le rôle ne se borne pas à rechercher, recueillir et ranger les timbres pour les collectionner, les stocker ou en faire du commerce, mais s'étend à d'autres charges dont le but est de contrôler la qualité de la marchandise, en soumettant à un examen rigoureux la pièce sur laquelle il tient à être fixé. Pour réussir dans la tâche qu'il s'est assigné, ou tout au moins pour être à même d'opérer avec le maximum de chance de réussite, le technicien doit être pourvu d'un matériel de recherche et de vérification adéquat. C'est ce que j'appelle son bagage technique.

Les accessoires que je viens de mentionner pour le collectionneur trouvent place aussi chez le technicien. Tout le monde le comprend. Mais cela serait insuffisant lorsqu'il s'agit de donner son avis sur des points qui échappent à la vue et même à un examen sommairement effectué. Plus loin, je reviendrai sur cette question. Dans ce chapitre, je me borne à énumérer des « accessoires » qui, chez le technicien, prennent la dénomination d'instruments de détection », ceci sans prétendre de ma part à une description complète, certains techniciens ayant à juste raison des secrets à ce sujet.

Sur l'odontomètre, le filigranoscope, le compas de précision et le crayon spécial, aucune variante substantielle à signaler, sauf en ce qui concerne leur qualité qui consistera en des modèles de la plus haute précision ou de fabrication très soignée.

Quant à l'instrument pour la mesure de l'épaisseur du papier, il ne pourra pas se contenter d'un palmer qui, tout en étant sensible au centième, posséderait une graduation par vingtièmes ou dixièmes de millimètre. Il lui faut un micromètre, justifiant son nom, gradué au centième et dont la sensibilité est susceptible d'enregistrer la différence d'épaisseur conséquence de la dilatation pouvant se produire dans une plaque métallique en cuivre ou laiton de l'épaisseur de 1 mm. à l'état froid et ensuite chauffée entre 100 et 150 degrés et qui est de l'ordre d'environ $1/500^e$ de millimètre.

Optique. — Le matériel que je viens de mentionner pour le collectionneur intéresse évidemment les techniciens qui s'adjoignent aussi un microscope.

Tous mes lecteurs connaissent l'importance des découvertes qui sont dues à l'analyse par cet instrument dans tous les domaines.

Des modèles, il y en a en quantité pour les études les plus variées, depuis ceux pour les examens bactériologiques à ceux dont le rôle est de contribuer aux analyses des matières industrielles ou spécialement agencés pour satisfaire aux exigences de la microphotographie. Ces appareils appartiennent à plusieurs classes absolument distinctes :

Les binoculaires même les plus compliqués à oculaires fixes et objectifs interchangeable n'intéressent pas bien le philatéliste.

Un simple monoculaire sans miroir ni condenseur, avec mise au point à crémaillère lui rendra mieux service pour examiner l'état d'agglomération de l'encre et la texture du papier. Pour le technicien professionnel, le microscope dit de comparaison s'impose. On trouve dans le commerce de tels appareils qui sont utilisés en criminalogie. Leur prix est excessivement élevé.

Déjà, je m'étais adressé à plusieurs fabricants pour les inciter à étudier un appareil de comparaison simplifié, conçu spécialement pour la technique du timbre et les écritures. La conjoncture actuelle a retardé cette réalisation.

Les rayons ultra-violets. — Les effets de ce genre de radiations utilisé comme source d'excitation de la fluorescence sont non seulement précieux pour l'étude des timbres ; ils trouvent aussi une application étendue dans une foule de sciences telles que la chimie, la botanique, la médecine dans l'alimentation, dans les industries les plus variées, du textile, de la tannerie, de la parfumerie, du caoutchouc, sans oublier certaines autres nous intéressant particulièrement : celles des colorants, du papier et son emploi dans les expertises judiciaires et artistiques.

Je n'entrerai pas dans l'historique, ni dans la description détaillée de l'application des rayons ultra-violets sous la forme de lumière de Wood — il y a

des ouvrages spécialisés dans la question — je vais me borner à résumer en quelques mots les principes fondamentaux pour faire saisir à ceux de mes lecteurs qui l'ignoraient, le sens de l'application de cette source de lumière au service de la philatélie.

Les ultra-violets sont des radiations lumineuses qui n'impressionnent pas notre rétine à cause de leur trop petite longueur d'onde, mais ils ont la propriété, en venant frapper certains corps, de se transformer en rayons visibles et caractéristiques pour chaque substance, d'où le phénomène de la fluorescence, à ne pas confondre avec la phosphorescence : la première disparaissant avec la lumière qui l'a provoquée, alors que l'autre est à effet plus ou moins persistant.

Mais la lumière produite par la lampe de quartz, très riche en rayons ultra-violets laisse aussi passer une partie visible du spectre ; il fallait éliminer cette gênante compagne à effet nul. Le Professeur Wood, de Baltimore (U.S.A.) s'y appliqua. Ses recherches furent couronnées de succès par sa découverte, en 1903, du filtre à l'oxyde de nickel qui ne laisse passer que les rayons ultra-violets.

Les effets produits et résultats obtenus par application de la fluorescence varient selon son emploi. Dans notre cas, il est possible de tirer des conclusions intéressantes sur les variations provenant de l'origine des fibres composant le papier et des substances constituant l'encollage et la charge, en ce qui concerne le support et, d'autre part, sur celles relatives aux substances colorantes et agglutinantes qui ont été utilisés pour obtenir les images.

Toutes ces constatations fournissent des fiches d'identification philatélique précieuses pour les techniciens.

Question fabrication, nous avons les lampes à vapeur de mercure en quartz transparent. Ce sont les plus coûteuses, mais aussi celles possédant la plus grande intensité lumineuse. Elles existent en de nombreux modèles, chaque fabricant leur ayant donné une forme et une disposition qui lui sont propres. Elles peuvent fonctionner sur courant continu ou alternatif. En dehors de ce genre de lampes, on a dernièrement mis au point des lampes à incan-

descence fonctionnant dans une atmosphère de vapeurs de mercure et munies d'un écran à l'oxyde de nickel. Par l'adjonction d'un transformateur, elles peuvent être branchées sur le réseau des villes.

La spectrographie et la photographie sont ou peuvent être également utilisées par des moyens qui s'écartent un peu de ceux utilisés pour d'autres applications. J'en reparlerai ailleurs.

Dans mon futur ouvrage réservé aux techniciens, je les entretiendrai aussi sur un outillage supplémentaire basé sur des principes physiques à pluralité d'action et à effet concomitant.

CHAPITRE III

LES MÉTHODES

29. L'EMPIRISME. — 30. LA CUIRASSE SCIENTIFIQUE.

29. **L'empirisme.** — « Il n'y a d'éternel que la folie », comme disait l'autre. On pourrait ajouter la crédulité allant jusqu'à la niaiserie. Et voilà pourquoi les journaux, de temps en temps — un sur dix, un sur cent — nous dénichent un Sieur X qui soignait des gens sans être médecin, un tel autre qui s'appropriait certains titres, d'autres qui se paraient d'une autorité, d'une puissance, d'influences inexistantes, une dame Z qui voyait tout et une clientèle qui ne voyait rien. Intrigues d'aventuriers de tout acabit.

Si les méthodes varient, toutes elles aboutissent au même résultat : un abus de confiance à jet continu où le bon public de génération en génération encaisse les coups avec la même persévérance d'un peuple qui refuse d'abdiquer ses traditions.

Mais, si dans les exemples que je viens de prendre au hasard, dans la majorité des cas, il n'y a pas d'excuses à faire valoir, dans notre philatélie, cette accusation d'abuser des incompetents mérite souvent qu'on lui accorde des atténuantes, la bonne foi parfois n'étant pas à mettre en doute.

Bien sûr, en philatélie, ce n'est pas si grave. On ne risque pas d'envoyer quelqu'un dans l'autre

monde, mais les procédés pour capter cette confiance ne diffèrent pas.

Si je vous dis cela, ce n'est pas du tout, comme bien des lecteurs pourraient le croire, une jalousie de concurrence. Pas du tout. Je ne me suis jamais attribué le titre d'expert, je n'ai jamais exercé cette profession. Jamais je n'ai touché un centime d'honoraires à ce titre. Mais, malgré cela, vous pouvez encore vous dire qu'il s'agit d'opinions qui me sont personnelles, exclusives, quelque chose comme une *vox clamantis in deserto*. Mais non, mais non, tenez, c'est tout récent, je viens de feuilleter *l'Echo* ; vous le connaissez tous notre cher *Echo de la Timbrologie*, quand je tombe sur un article d'un rédacteur de cette revue, je ne vous dis pas son nom, je ne lui ai pas demandé l'autorisation, je le regrette parce qu'il est un écrivain spirituel, mais vous l'avez peut-être tous lu. Vous connaissez le titre ? « Tartempion, expert ». Et si vous ne vous rappelez plus son introduction et son mot de la fin, je vous les retranscris ici avec un (*sic*) afin que vous ne croyiez pas que j'y mets du mien. Voilà pour l'introduction :

« Vous avez certainement remarqué que, dès qu'un marchand de timbres ouvre boutique, fut-il le plus ignoré des philatélistes, le plus jeunet dans le métier, son premier souci, que dis-je, son unique préoccupation est d'abord de faire graver en lettres d'or, sur sa devanture reluisante de peinture fraîche, ces mots lumineux et prometteurs : « Tartempion, expert ».

Et voilà le mot de la fin :

« Décidément, j'avais bien raison de vous dire que la « génération nouvelle des « experts qualifiés » nous promettait pour l'avenir des heures héroïques et cocasses. »

Alors, maintenant, êtes-vous mieux fixés ?

Arrêtons-nous là, mon chapitre s'intitule « Les Méthodes », il faut bien que je vous entretienne maintenant un peu sur leurs méthodes.

En quoi consistent-elles ces méthodes qui relèvent de l'empirisme ? Car il ne s'agit pas de confondre ce mot avec celui de charlatanisme. Ce dernier, je le réserve pour ceux dont la seule méthode est de se

faire valoir, tout en sachant bien qu'ils ne valent rien ; c'est l'imposteur qui exploite en philatélie aussi bien qu'ailleurs la crédulité humaine. C'est le « Tartempion expert » que le journaliste dont il a été question ci-dessus vous a signalé.

L'empirique est tout autre chose ; celui-là est, souvent même, de bonne foi, et parfois, au hasard, il voit juste. L'avenir, le nouveau sont hors de sa portée, sa constitution est sans défense contre les attaques que sa logique s'est refusé d'admettre. Il a, dans son comportement, des points de contact avec les rêves qui vivent dans les idées et images que nos sens ont perçus. L'on ne revê pas l'inconnu ou notre savoir futur.

L'empirique a employé une technique qui relève du passé ; il a puisé ses connaissances et ses enseignements à cette source. Elle se nomme l'expérience.

Cette sorte de technicien entre beaucoup aujourd'hui dans la structure de l'édifice philatélique. Il a débuté philatéliste jeune, adolescent, entre les deux âges, peu importe, puis ce fut la collection ; au hasard des circonstances, il devint spéculateur ou commerçant ; des timbres par milliers, par centaines de mille ont passé entre ses mains ; des communs, des rares, des vrais, des truqués, des faux. Il s'y est appliqué, il s'est renseigné, il a lu beaucoup. Il a cru, il s'est cru, il s'est baptisé « expert ». Il a passé ensuite à la mise en valeur de sa respectable charge, distribuant à volonté ses avis autorisés, au hasard des circonstances agréé comme arbitre, ayant souvent un commerce qui prospère grâce à une confiance inspirée, parfois même journaliste ou auteur d'ouvrages. C'est à ce dernier titre surtout qu'il a fait beaucoup de mal, les indications qu'il a fourni dans sa littérature sont une expression du passé, les moyens qu'il envisage du périmé. Ses élèves ont pris pour de la rhétorique ce qui n'était qu'une expression de l'empirisme.

La science est arrivée au secours de l'empirique ; il ne la dédaigne pas, mais embarrassé dans la masse des préjugés du passé depuis que le timbre existe, influencé par une littérature qui l'égare, si parfois cette science se trouve en contradiction avec sa pra-

tique routinière, il cherchera une raison ; il trouvera une justification, mais il ne démordra pas. Son expérience, son coup d'œil, ce qu'il a appris ne peuvent pas, à son avis, le tromper et l'empirisme l'emporte.

30. La cuirasse scientifique. — Lorsque dans l'étude de la physique l'on considère le mot « statique », on a l'impression d'avoir prononcé un synonyme du mot « immobile ». Erreur : tout est temporaire, les équilibres même apparemment les plus stables, rien dans l'univers est immuable : la matière comme l'impondérable. Aucune force ne peut arrêter ou effacer la marche et la marque des siècles.

Aussi, ce serait une folie de prétendre qu'un jour arriverait où les hommes auraient tout découvert ou inventé et que leur évolution intellectuelle s'arrêterait pour toujours. Tout dans l'universalité des choses évolue ; les activités humaines n'échappent pas à cette loi, activités où la technique du timbre trouve sa modeste place.

J'ai intitulé ce paragraphe « La cuirasse scientifique » tout court, peut-être aurais-je dû plus logiquement l'intituler « La cuirasse scientifique au jour le jour ». Quoi qu'il en soit, je vais m'entretenir de la question telle qu'elle se pose aujourd'hui sans préjuger de l'avenir.

Le passé vaut ce qu'il vaut, l'empirisme d'hier a vécu. Etes-vous sceptiques sur ce que j'avance ? Eh bien faisons ensemble une incursion dans le passé. Voici quelques extraits de votre littérature. Si vous avez une bibliothèque philatélique où, en bonne place, vous gardez des ouvrages de confiance, cherchez-y bien, vous les retrouverez. Et je commence :

« La hantise du faux que le présent volume combat victorieusement ».

« Cet exorde ne doit pas effrayer le collectionneur, car l'imitation parfaite est absolument impossible. »

« Nous craignons d'autant moins de divulguer les *signes distinctifs*. Le faussaire n'arrivera pas à l'identité absolue, même s'il recommence cent fois son cliché. »

« Mais que le lecteur se rassure ! L'imitation

parfaite est absolument *impossible*. Si l'on arrive à contrefaire, parfois à la perfection une surcharge, il faut bien se dire que le timbre lui-même représente une surface vingt fois supérieure, couverte de traits d'épaisseurs diverses, parfois extrêmement fins et ceci, ajouté à la difficulté de contrefaire exactement le papier, la nuance, la dentelure et le filigrane rendent la solution aussi impossible que la quadrature du cercle. »

« La lampe de Wood découvre *chaque* variation dans le papier ou dans la composition de la couleur d'impression. »

« Il serait très difficile, sinon *impossible* de se procurer le papier et la couleur de l'époque. »

« J'ai dessiné consciencieusement les planches pour faire bien ressortir les *signes* d'authenticité afin que le philatéliste puisse *reconnaître* aisément et distinctement un vrai timbre d'un faux. »

« Il a été affirmé par les érudits les plus notoires et les plus compétents qu'il est *impossible* de reproduire un timbre exactement dans la même grandeur, avec le même papier, le même dessin, la même teinte, la même dentelure, le même gommage, la même oblitération que le timbre authentique. On n'a pas encore vu depuis cinquante ans, écrivait une sommité philatélique d'avant-guerre, de faux timbres qui résistent à l'examen des experts. Dans presque tous les cas, la chose est jugée en trois secondes, une fois sur dix mille peut-être il faudra un examen approfondi par comparaison, lorsque l'expert n'est pas tout à fait un maître. »

L'un des plus importants et volumineux ouvrages (en 58 brochures) traitant les imitations est le « Grand livre des faux » de l'Autrichien Billig. Il se base en entier sur les *signes distinctifs* (encore du périmé : l'œil cher à l'empirisme). Voici d'ailleurs dans quels termes l'éditeur l'annonce :

« C'est une nouvelle parution qui fera époque dans la librairie philatélique. Originaux et faux sont reproduits agrandis. Dans ces agrandissements, les différences dans le dessin, entre les originaux et les faux sont signalées par des petits traits numérotés. »

Je résume la prose que je viens de vous soumettre :

« *L'imitation parfaite est impossible (car, gare aux imitateurs), il y a des signes distinctifs. La lampe de Wood découvre chaque variation. Impossibilité de se procurer papier et couleurs de l'époque. Les signes permettent de reconnaître un vrai d'un faux. Que le lecteur se rassure, l'imitation parfaite est aussi impossible que la quadrature du cercle. On n'a pas encore vu depuis cinquante ans un faux ayant résisté à l'examen des experts.* »

Et je m'adresse seulement aux niais. Etes-vous assez abreuvés ? Avez-vous bien saisi ? Je l'espère. Le moment est arrivé pour nous expliquer : *Il faut que l'abcès crève.*

La pratique, l'expérience d'hier ne comptent plus. Avec les progrès de la technique, le projectile aussi évolue et se perfectionne, la cuirasse doit faire et fait de même. Le temps est révolu où dans les vérifications philatéliques, l'œil avec une loupe sentenciat souverain.

Les signes extérieurs ne sont plus à même de faire juger la chose. Nos sens ne peuvent tout percevoir. Nous sommes des organismes imparfaits. La nature, elle-même, nous le prouve en nous ayant gratifiés d'une lumière où des rayons, ayant des effets chimiques et physiques considérables, existent, et qui pourtant nous sont invisibles ! Notre humanité ne s'est pas donnée vaincue, elle a pris sa revanche sur la nature. Eh bien ! grand-mère, je les ai dénichés quand même et, ce qu'il y a de mieux, je m'en sers !

Ces propos s'appliquent aussi au timbre. Ce sont de même les différences que l'on ne voit pas et qui pourtant existent qu'il s'agit de déceler. D'où la nécessité pour l'expert d'aujourd'hui de recourir dans ce but à des moyens conséquents pour découvrir ce qui est à la lumière, l'ultra-violet et l'infra-rouge, ce que l'œil même garni d'une loupe ou avec le microscope ne discerne pas.

Non seulement la technique des timbres, mais celle des tableaux aussi a reconnu l'indispensabilité d'introduire du nouveau. Sans dédaigner l'étude à la

lumière du jour avec tous les moyens à notre disposition, elle utilise pour l'examen des tableaux : l'agrandissement photographique, la reproduction aux rayons infra-rouges, l'examen spectographique, celui à la lumière ultra-violette filtrée, l'examen aux rayons X.

De même dans le timbre pour permettre aux techniciens de remplir aujourd'hui la tâche qui leur est assignée, des méthodes nouvelles ont été instaurées. C'est la protection par la cuirasse scientifique, le seul moyen de l'heure présente pour résister au projectile scientifique.

Le véritable expert l'a compris. Et cela nous suffit.

CHAPITRE IV

ÉTUDES SUR LE SUPPORT

31. LE PAPIER. — 32. LE FILIGRANE. — 33. LA GOMME. — 34. LA DENTELURE. — 35. MANIPULATIONS ET ALTÉRATIONS.

31. **Le papier.** — J'ai déjà indiqué dans la première partie, que le papier tel qu'il se présente prêt à recevoir l'image du timbre est constitué par une matière cellulosique, ayant reçu un encollage, voire une charge.

Lorsque l'on entreprend l'étude du papier d'un timbre, on se rend compte de la nécessité de considérer la question sous différents aspects.

L'examen à la lumière du jour nous permet d'étudier la présentation en surface et par transparence du papier (examiné à contre-jour) tel qu'il nous apparaît à la vue, soumis à cette sorte d'éclairage.

Sa surface peut se présenter — indiqué *grosso modo* — lisse, glacée, lisse mate, irrégulière, légèrement rugueuse, rugueuse, très rugueuse.

Examiné à contre-jour, il présente parfois une grande uniformité ; dans la plupart des cas, le papier offre un aspect grainu, régulier ou irrégulier, une sorte d'opacité irrégulièrement distribuée dans la masse ; tantôt sous une forme floue, parfois ayant un pointillé genre toile ou encore des points clairs irréguliers. L'examen de cette texture du papier est de grande importance, constituant l'une des caractéristiques de

sa fabrication. Elle varie suivant les différentes qualités de surfaces sur lesquelles ou entre lesquelles la pâte fut coulée ou séchée. A titre d'exemple, si la surface est constituée par un filet à mailles régulières, nous aurons une texture à trame avec des points plus clairs aux endroits d'intersection des fils.

Un encollage et une charge abondants, un glaçage sous très forte pression peuvent faire disparaître ou modifier la texture, que l'on pourra voir reparaître partiellement au mouillage, surtout si sa disparition était imputable au calandrage, ou totalement parfois dans l'eau bouillante, ou encore par immersion dans des solutions contenant des produits supprimant la colle et la charge. Ce sont des détails qui ont leur importance pour le technicien.

L'examen par transparence à contre-jour du papier nous renseigne non seulement sur la texture, mais aussi sur le degré d'opacité du papier ; facteur dont il y a lieu de bien tenir compte, des papiers apparemment identiques d'aspect, examinés à la lumière réfléchie ou en surface pouvant présenter des différences substantielles au point de vue opacité. Cette remarque vaut pour toute sorte de papiers les teintés ou colorés compris.

J'attire l'attention sur certaines manipulations qui ont pu modifier son opacité et prêter à de fausses conclusions. Il s'agit d'une pratique entrée dans l'usage courant même auprès des collectionneurs, histoire de déceler l'arcane, d'immerger les timbres dans es produits volatiles sans discernement. On prend ce que l'on trouve sous la main ou que l'on peut se procurer. Certains produits purs, rectifiés, raffinés, sont introuvables ou coûteux. Allez-y : essence minérale, benzines lourdes, benzols, tout juste si l'on emploie pas du pétrole, vont faire l'affaire. Cette marchandise impropre ou impure contient des produits non volatiles susceptibles de s'accumuler et de se fixer dans les fibres du papier, toutes substances qui diminuent son opacité, faussent sa texture et de plus modifient certaines couleurs. A titre d'exemple, les vermillons tournent au jaunâtre, les bleus au verdâtre, etc., conclusion, elles enlèvent au timbre, répétées que de fois, un peu, parfois beaucoup de son

aspect d'origine et peuvent devenir une source d'erreurs.

La texture du papier peut se présenter à l'étude sous des aspects qui s'écartent de l'ordinaire. A mentionner :

a) Les vergés ou similaires, y compris ceux nommés « bâtonnés » ou « quadrillés » dont les variations d'opacité pourront être rendues plus manifestes par l'emploi du filigranoscope ;

b) Les papiers où la soie est représentée sous forme de matière première dans certains timbres de l'Inde, du Japon et de Chine. Sous la forme de fils isolés ou irrégulièrement distribués dans la pâte ou bien incorporés à celle-ci en un tout presque homogène, comme dans certains suisses. Enfin, sous l'aspect de fils de soie isolés traversant le timbre, incorporés dans la texture du papier ;

c) Les papiers de couleur par addition d'un colorant à la pâte. Se rappeler à ce propos les indications sur les couleurs au Chapitre III de la première partie.

d) Les papiers « pelure » à texture très variable et qui se présentent en uni et en vergé.

Dans l'étude du papier, il faut tenir présent que, dans les premières émissions de Russie, dans certains timbres d'Italie, d'Angleterre et avec les « couchés » des colonies anglaises (crayon de détection indiqué à l'outillage) leur immersion dans l'eau est susceptible d'entraîner une détérioration de l'image.

Il est manifeste que dans toutes ces études, l'emploi de la loupe et parfois du microscope facilite grandement les recherches.

Je viens de traiter la question par examen visuel ou optique, en prenant comme milieu d'étude la lumière du jour. Pour toutes ces sortes de recherches sur les papiers, considérés soit comme matière cellulosique soit en union avec l'encollage et la charge, le technicien dispose, en outre, de ressources d'ordre physique et même chimique auxquelles j'ai fait allusion aux paragraphes sur l'outillage.

Des constatations supplémentaires, voire imprévues sont souvent le résultat de ces recherches que le simple examen optique au jour n'aurait pas fourni ou laissé supposer. Il s'agit d'une matière d'exclusive

compétence de l'expert dont le développement dépasserait du cadre assigné à cette brochure.

Un autre sujet important dans l'étude du papier du timbre concerne son *épaisseur*. En traitant de l'outillage, j'ai déjà indiqué les instruments que l'on utilise à ce propos ; j'ajoute ici que cette mensuration est très délicate à faire, et il faut être très circonspect dans le catégorique, des écarts pouvant souvent se présenter entre des timbres semblables d'une même émission. Pour se rendre compte de la possibilité de pareilles variations, on n'a qu'à vérifier avec un palmer de précision l'épaisseur à différents endroits d'un bloc du même papier, ou encore le papier tel qu'il est, et ensuite après avoir été trempé à l'eau froide et séché. Certains papiers ayant été soumis à un fort calandrage présenteront au palmer des différences assez sensibles, le grain du papier écrasé par la pression, ressortissant de nouveau par effet du mouillage.

Si votre vérification est effectuée sur des timbres avec gomme, l'état hygroscopique de celle-ci, non seulement, mais la couche plus ou moins intacte par endroits peuvent être la cause d'erreurs d'appréciation. De même, quelques traces imperceptibles de papier étranger au timbre, une irrégularité dans le grain, une impureté quelconque, peuvent être la source d'inexactitudes.

Et puis... et puis... ne croyez pas que tout est dit pour ce petit bout de papier « avant la lettre », j'entends dire avant l'image. Il y a ce « je ne sais quoi » que le technicien à la hauteur de sa tâche intuitivement saisit et qui consiste en des choses qui s'apprennent et en d'autres choses qui ne s'apprennent pas.

Est-ce énigmatique, incompréhensible ce que j'avance ? Que non. La représentation visuelle que je vais vous soumettre va m'aider à me faire comprendre (et noter que je m'occupe ici uniquement du papier).

Prenez une feuille de papier blanc sans ligne, que vous venez d'acheter chez le papetier ; découpez-y aux ciseaux un carré de la grandeur d'un timbre. D'autre part, retirez de votre collection un vrai timbre, un ancien, qui fut découpé de la même façon.

Placez-les côte à côte sur un fond blanc et examinez-les à l'endroit et à l'envers, puis posez-les sur un fond noir et faites de même. Terminez cet examen superficiel par un coup d'œil à contre-jour.

Vous remarquerez tous (plus ou moins, entendons-nous bien) qu'il y a, indépendamment de la qualité du papier, des différences d'aspect.

Votre attention ne s'était jamais portée sur ces différences avant de lire ces lignes ? Je crains que vous n'arriviez jamais à comprendre le timbre.

Vous étiez-vous déjà fait la remarque que le vieux papier d'un timbre, parce qu'il se présente parfois jauni, ou un peu sale, ou un tantinet fripé, n'est pas à confondre avec celui d'un jeune ? Vous êtes collectionneur, continuez.

Et si vous êtes allé plus loin dans vos remarques je crois que vous ferez du chemin.

Mais arrêtons-nous ici. Mettre les points sur les i, c'est dans le rôle des experts.

32. Le filigrane. — Tous les philatélistes savent que l'étude du filigrane est facilitée par l'emploi du filigranoscope dont j'ai déjà fait mention au chapitre outillage. J'insiste de nouveau ici auprès des philatélistes, afin qu'ils n'utilisent pas n'importe quel liquide pour cet usage. L'emploi réitéré et prolongé de produits impurs étant susceptible de modifier dans les timbres leur aspect d'origine.

La presque totalité des filigranes a été obtenue pendant la fabrication du papier. A quelques exceptions près, ils se présentent toujours dans les timbres en clair sur fond plus opaque (en plus foncé sur fond clair au filigranoscope). Je signale comme exception, le filigrane gros chiffre dans les premiers Russes (au filigranoscope, les chiffres apparaissent en clair sur fond plus foncé).

Autre exception : le filigrane utilisé pour les Suisses, émissions 1862 à 1904 (croix dans un ovale) a été produit sur le papier déjà fabriqué.

Dans certains timbres, tels à titre d'exemple, ceux de Toscane ou de Russie, le filigrane consiste en un dessin unique qui s'étend sur plusieurs timbres, voire une feuille entière. Des philatélistes studieux

se sont appliqués à la reconstitution de ces filigranes en réunissant l'ensemble des timbres.

Le technicien n'a pas eu dans le passé grand mal à se prononcer sur les filigranes du fait que leur production est une opération inhérente à la fabrication du papier et que certains procédés employés pour l'obtenir ultérieurement sont obligés de faire appel à des méthodes opératives qui diffèrent, aboutissant à de piètres résultats.

J'estime inutile ici de rentrer dans certains détails. Ils ne serviraient à rien, si ce n'est qu'à rendre un mauvais service à la philatélie. Si, à l'heure actuelle, des méthodes ont pu être pratiquées et des résultats obtenus bouleversant tout ce que l'expertise empirique avait pu mettre en œuvre comme cuirasse protectrice, que les collectionneurs et les philatélistes dans leur ensemble se rassurent, des dispositions sont prises pour renforcer cette cuirasse. À ce sujet, je m'estime heureux d'être à même de pouvoir, moi aussi, apporter le modeste tribut de mon expérience et de mon savoir au service de la technique.

33. La gomme. — L'étude de la gomme occupe une place importante dans la technique du timbre. Les philatélistes attachent à cette substance — utilisée en quantités minimales, d'une valeur réelle nulle — une grande considération.

Les collectionneurs un peu avancés ont déjà eu l'occasion de remarquer les différents aspects sous lesquels elle se présente : couche blanche, foncée, voire colorée, lisse, craquelée plus ou moins régulière, irrégulière, très brillante, jusqu'au presque mat. Présentations diverses auxquelles correspondent des causes variées : différence de composition, de mécanique de l'étendage, d'ancienneté, du milieu de séjour.

C'est une conséquence de l'intérêt dont bénéficie la gomme que son imitation a été pratiquée dans bien des circonstances pour le regommage de pièces neuves ou lavées, voire même de quelques restants de stocks.

Cependant ces gommages et regommages n'inquiètent pas outre mesure le technicien. Dans la presque totalité des cas, ils ont été effectués de façon primitive, sans discernement, avec un produit que

l'opérateur avait sous la main, bon tout au plus à flatter les apparences par une couche plus ou moins brillante.

Mais il y a aussi les cas plus sérieux, ce qui fait que le problème n'est pas toujours facile à résoudre. Arrêtons-nous donc encore un peu là-dessus.

Dans le paragraphe que j'ai déjà dédié aux gommages, au Chapitre III de la première partie, j'ai fait remarquer que plusieurs produits avaient été utilisés pour le gommage, ce qui fait que son étude ne porte pas sur une seule substance. Ce simple aspect extérieur permet parfois de se prononcer sur la diversité du produit employé, mais pas toujours, car il arrive que l'aspect est identique et ce n'est que la composition de la couche qui diffère. Dans ce cas, le technicien a, à sa disposition, des moyens lui permettant certaines discriminations, sans qu'il puisse prétendre que l'utilisation de telle ou telle source de contrôle soit à même de l'autoriser à sentencier sans appel. J'ajouterais même que la méthode physique la plus couramment employée : la lampe de quartz, s'est révélée impuissante dans bien des cas à l'heure actuelle.

Quant aux procédés ou réactions chimiques susceptibles de déterminer avec une certaine — pas totale — précision la composition d'un produit, ils ne sont pratiquement pas applicables. Comment voulez-vous soumettre des timbres, aux nuances souvent fragiles, à l'action de substances acides ou alcalines pour obtenir la réaction désirée ? Des prélèvements ? Vous voulez rire. C'est bon tout au plus pour des vérifications à effectuer sur une masse de timbres, sur laquelle on peut prélever sans préjudice des échantillons à sacrifier. Or, pour ce genre de timbres, je n'y vois, philatéliquement, aucun intérêt.

En cherchant bien, on peut leur trouver une application en matière d'expertises judiciaires dans d'autres branches, mais à la philatélie, seulement dans un cas d'extraordinaire hasard. Ce n'est donc pas la peine de remplir des pages pour dresser à l'usage des philatélistes des listes de produits et de réactions chimiques.

Que faut-il conclure ? Que l'identification des

gommés présente des difficultés réelles. Bien plus que les mentors actuels de la philatélie se l'imaginent. Mais nous en recauserons.

34. La dentelure. — Les philatélistes savent que la séparation des timbres n'a pas été toujours effectuée comme on la pratique aujourd'hui par perforation et que dans les premières émissions de la plupart des pays on coupait les vignettes postales aux ciseaux ; hélas, bien souvent trop mal découpées, non seulement par la faute des vendeurs ou de leurs clients, mais aussi de certains de nos devanciers, à preuve les Moldavie que l'on trouve coupés en ronds... parce que les premiers albums avaient été imprimés avec des cases rondes pour ces émissions.

Depuis cette époque, abstraction faite de la dentelure par perforation, un autre genre de séparation a été pratiqué : le piquage à la roulette, où le papier est creusé ou coupé par endroits, sans qu'aucune portion soit manquante. On a créé ainsi le « percé en lignes », le « percé en points », le « percé en scie », le « percé en arc », le « percé en serpentín », le « percé en losanges » qui ne constituent pas, à proprement parler une dentelure, mais plutôt un « piquage » ou « perçage ».

Si j'ai mentionné aussi la séparation aux ciseaux, c'est pour attirer une fois de plus l'attention des collectionneurs sur certains timbres qui, tout en ayant la même image, ont été parfois émis sans et avec dentelure. Je vais donner quelques explications en prenant à titre d'exemple deux cas pour l'ensemble : 1° Espagne 1865 (le dentelé cote plus cher) ; 2° Colombie Britannique (Vancouver) 1865 (le non dentelé cote plus cher). Où l'on constate que parfois le dentelé l'emporte comme rareté et dans d'autres cas, c'est le tour du non dentelé.

Dans le premier cas, le manipulateur n'aura pas de mal à trouver l'emplacement qui lui est nécessaire pour doter d'une dentelure le non dentelé. Dans le deuxième cas, les choses se compliquent pour lui ; l'espace lui fait défaut, tant pis pour les marges, quitte à tourner la difficulté !

Aussi l'amateur devra dans le premier cas

s'assurer que la dentelure ne laisse rien à désirer et dans le second cas, que le timbre ne se montre pas trop avare en matière première. C'est tout ce qu'il peut faire avec les moyens dont il dispose.

A remarquer que pour certaines émissions, telle celle d'Espagne 1865 — et cette observation vaut aussi pour des cas semblables — la vérification basée sur l'état des dentelures peut prêter à équivoque. La raison est bien simple : les gens de l'époque avaient pris pour ces séparations l'habitude des ciseaux et, lorsque les premiers dentelés arrivèrent, ils eurent à lutter contre cet automatisme. Conséquence : pas mal de timbres dentelés portent la marque d'un coupage aux ciseaux, ce qui signifie qu'une séparation nette, sans bavures, les dents parfois entamées ou allongées, ne prouve pas que la dentelure est fautive.

Quant au travail inverse, le technicien sait en fait d'espace insuffisant, voire normalisé, s'il s'agit d'une présentation même en paire, de quoi il faut se méfier. Faire donc confiance aux experts dans les deux cas.

Autre cas : la dentelure a pu être manipulée non seulement en totalité, mais en partie lorsqu'une pièce se présentait auparavant avec une dentelure partiellement défectueuse ou faisant partiellement défaut. A titre d'exemple : première émission de Hongrie, bords de feuille de certains timbres anglais. Parfois, pas toujours, la comparaison des dimensions du papier avec d'autres pièces de la même émission peut fournir une indication utile.

Indépendamment de ces différentes pratiques opératoires où il est question d'apparition, disparition et réfection de dentelures sur des images originales, il y a à considérer le cas où la dentelure constitue le complément d'un travail exécuté de toute pièce. Dans ce cas, l'opération ne se trouve plus en présence de certaines restrictions qui lui limitent son pouvoir d'action : elle peut s'effectuer au gré de l'opérateur. D'où une latitude opératoire qui manque dans les cas ci-dessus développés.

La question étant ainsi posée, il y a lieu de conclure, qu'à la différence des cas que j'ai précédemment énoncés et relativement auxquels j'ai donné quelques

indications pouvant être utiles pour le collectionneur, ce serait trop exiger de vouloir le substituer au technicien auquel d'ailleurs cet ouvrage n'est pas destiné. Nous nous arrêterons donc là pour éviter tout propos superflu.

35. Manipulations et altérations. — Je rappelle que dans tous les paragraphes de ce chapitre, je ne m'occupe que des faits et circonstances ayant trait exclusivement au support, autrement dit au papier du timbre.

Sous ce titre, je comprends deux sortes d'éléments agissants dont le résultat ou les effets peuvent être définis aussi bien pour l'un que pour l'autre : une modification de l'état du papier, tel qu'il était à l'origine, ou tel qu'il aurait pu être sans ces interventions. Vous avez probablement compris ce que j'ai voulu mentionner : le travail de l'homme et les injures du temps.

Je vais commencer par l'homme :

On a nommé ce genre de travail : réparation, truquage (dont la signification est plus étendue et embrasse certaines tromperies), ou encore, s'il s'agit de l'endroit où il s'effectue : clinique philatélique.

Les avis sur cette occupation en marge de la philatélie ne concordent pas. Certains philatélistes estiment opportun qu'une pièce, surtout si elle est rare et ancienne, autant dire irremplaçable, soit remise en état afin que l'action destructive de la maladresse des hommes ou de l'âge par ses effets persistants et cumulatifs, n'arrive un jour à l'anéantissement inéluctable de ce bout de papier fragile.

Les partisans de cette argumentation vous font ressortir au surplus que l'entretien ou la remise en état ne sont pas une exclusive du timbre et que si cette sorte de pratique s'est généralisée, la preuve est faite qu'elle répond à une nécessité et fait donc œuvre utile. Et continuant de ce train, ils vous font valoir que le mot « truquage » — réparation passe encore — pour ce travail, n'est qu'un péjoratif tel chauffard pour chauffeur et prétendent qu'il s'agit de « restauration » et que ses artisans sont des « restaurateurs » ; ceci faisant penser au terme « restau-

ration » employé dans la remise en état des tableaux, tapisseries, céramiques, estampes et similaires dont on dit tant de bien.

C'est parfait répondent d'autres voix, nous sommes d'accord, mais nous cessons de l'être si votre « restaurateur » ou la personne pour laquelle il a effectué le travail, met la pièce en circulation sans un signe distinctif, de la qualité de la marchandise. D'accord, disent ces voix, un expert ne se laissera pas prendre ; mais ces productions peuvent trouver un amateur qui, lui, est incompetent. Alors ? croyez-vous, disent-ils, que l'on puisse encore l'appeler « restaurateur » ou n'estimez-vous pas que la dénomination de « truqueur » est celle qui lui sied le mieux ?

Par ailleurs, il y a le clan des philatélistes qui ne s'embarrassent pas de sentiment, d'art ou de morale. Ceux-là vous affirment que cette pratique — même abstraction faite d'une tromperie possible — n'a aucune raison d'être pour la simple raison, soutiennent-ils, qu'un timbre, une fois réparé, n'a pas plus de valeur — si elle n'en a pas perdu — que la même pièce avant son rafistolage. Aussi, estiment-ils, en opposition avec d'autres, qu'il s'agit d'un mauvais travail dont la philatélie se passerait.

Rebuts d'archives, épaves de particuliers, fonds de tiroir, neufs ou oblitérés, rescapés du pilon, à part quelques trous d'épingles ou malheureux coups de ciseaux, ou encore un arrachage un peu brutal du siège où ils remplirent leur devoir postal, dans leur grande majorité, ils débutèrent indemnes dans leur carrière vagabonde à travers le monde. Aussi peut-on tenir comme certain que la faute de leurs infirmités retombe, dans la presque totalité des cas, sur les philatélistes eux-mêmes.

Et que de tares dans ce minuscule bout de papier ! Déchirures, fentes, trous, amincissements, coups de ciseaux, portions manquantes, marges à la corde, dents cassées, dentelures abîmées, gomme absente.

Et quel travail pour le manipulateur : des déchirures, des fentes à ressouder, des trous à boucher, des clairs, des amincissements à combler, des dentelures

à rectifier ou reconstituer, des bords rognés à remarger, des remontages complets même, pour rendre la consistance perdue, pour cacher un défaut, question de pouvoir compléter un dessin à la place d'un vide ; question de surface, question de gommage.

Et ce n'est pas tout : le travail de certains manipulateurs n'est pas circonscrit à l'embellissement du timbre ou à sa remise en état ; il déborde de ces limites raisonnables pour se lancer dans le « truquage » proprement dit.

S'agit-il d'un timbre oblitéré plume ? Puisque ce genre d'annulation dévalorise le timbre — surtout s'il s'agit de fiscaux-postaux — le timbre sera lavé, c'est-à-dire traité de façon à faire disparaître l'écrit oblitérant, quitte à le munir ensuite d'une gomme ou d'un cachet postal.

Enfin, le « truqueur » pourra mettre à votre disposition : des têtes-bêches ou paires provenant de deux vrais timbres séparés ; des centres ou cadres renversés avec images authentiques (dans la plupart des cas bi-couleurs) en faisant faire aux unes ou aux autres, selon le cas un demi-tour après les avoir séparés, et même, profitant des multiples combinaisons que la philatélie lui offre ; il vous fera des échanges de cartouches entre timbres voisins ou parents.

Evidemment, il ne s'agit plus de « restauration ». Heureusement que les actuels moyens techniques de vérification sont à la hauteur de ces subterfuges ; le bon expert est au courant de ces trucs-là. On peut lui faire confiance.

Mais l'homme, disons plutôt le philatéliste, n'est pas le seul à avoir contribué, par mégarde ou maladresse, à la détérioration du papier du timbre, un autre élément y a contribué : le facteur temps.

Depuis leur origine, ces papiers ont occupé une place, fut-elle minime, où ils ont séjourné. Chacun d'eux a son *curriculum vitae*. Mais combien différent. Certains ayant fait plusieurs fois le tour du monde, d'autres n'ayant jamais quitté leur département ou leur pays d'origine, certains ayant changé plus de cent fois de main, d'autres se morfondant oubliés dans une case.

Voilà pourquoi l'on rencontre des timbres iden-

tiques : même pays, même émission, même valeur, l'un très frais, les autres bien flétris.

Lumière, humidité, chaleur, air, émanations, voilà les ennemis de la cellulose-papier.

Ayant nommé ces agents de la détérioration, nous pouvons nous rendre compte de la différence d'état de conservation entre le papier d'un timbre qui aurait passé presque toute son existence renfermé dans un cahier, classeur ou album ayant demeuré dans une atmosphère normale ; un deuxième ayant été oublié pendant longtemps dans une cave ou un endroit humide, relégué avec des archives ; un troisième ayant subi les effets de la chaleur et du soleil à un étalage depuis le temps jadis d'un marchand ; un quatrième ayant eu à supporter les effets combinés de plusieurs de ces éléments nuisibles, et l'on se rendra facilement compte des différences d'apparence que, dans la pratique, le philatéliste a constaté plus d'une fois.

Au surplus, avez-vous réfléchi aux pérégrinations de ce bout de papier, aux changements de mains, à tous les « tripotages » dont, dans des conditions plus ou moins propres, il a été l'objet ?

Si certains timbres se montrent à nos yeux aujourd'hui avec leur papier jauni, taché, sale, cassant, leur gomme ridée, foncée, opacifiée, c'est tout à fait normal.

Les injures des hommes, les injures du temps, unies pour concourir au même travail ravageur, inexorablement, sans trêve et sans fin.

CHAPITRE V

ÉTUDES SUR LES IMAGES

36. ENCRE ET COULEURS. — 37. L'IMPRESSION. —
38. LES DIMENSIONS. — 39. LES SURCHARGES.
40. LES OBLITÉRATIONS. — 41. MANIPULATIONS
ET ALTÉRATIONS.

36. **Encres et couleurs.** — Choisissez une sorte de timbre (même pays, même numéro de catalogue) qui n'est pas d'aujourd'hui, d'une couleur quelconque : rouge, bleue, violette, verte, etc., une commune si vous voulez, afin que vous puissiez en réunir une dizaine par exemple ; vous constaterez qu'il y a, entre certains de ces mêmes timbres, des différences, parfois minimes c'est vrai, mais néanmoins vérifiables, de nuance ou d'intensité ; divergences plus ou moins appréciables suivant la couleur que vous aurez choisie.

D'où cela peut-il provenir ? Il y a plusieurs circonstances qui ont pu concourir, avant et après le tirage, à donner ces écarts.

Je ne m'occuperai ici que des causes ayant pu intervenir pendant le tirage ; je compléterai mes explications en traitant les altérations.

Lors de l'impression, ces différences de ton ont pu se produire, soit parce que l'exécution du tirage

se serait prolongée pendant plusieurs jours : l'encre étalée sur les planches et coussinets d'encrage ou sur les rouleaux venant à s'oxyder, au lieu de procéder à de fréquents nettoyages, on a pu ajouter à l'encre de recharge une quantité additionnelle de vernis pur pour garder la fluidité ; on a pu également, au début du tirage, garnir d'encre toutes les parties de distribution et celle-ci, par la faute d'un nettoyage imparfait, s'est mélangée avec des résidus d'une couleur précédemment utilisée ; ou bien encore, le tirage d'une sorte épuisée ayant été repris plusieurs jours ou semaines après, l'encre utilisée, considérée pourtant comme semblable, aurait, pour une raison quelconque de fabrication, d'utilisation ou autrement, varié de ton.

D'ailleurs, il est rare aujourd'hui aussi, qu'un fabricant pour une encre de la même couleur, livrée à intervalle de temps, puisse garantir un ton absolument identique, qu'il s'agisse de couleurs minérales ou organiques.

Abstraction faite des différences minimes que les catalogues n'enregistrent pas et qui pourtant ont une importance de premier ordre dans la technique des vérifications, les motifs que je viens d'exposer ayant pu agir séparément ou cumulativement ont été souvent la cause de différences de nuances, celles-ci mentionnées par les catalogues ayant même donné lieu à des écarts notables de prix.

Au surplus, d'autres divergences de couleurs entre timbres de sorte identique interviennent après le tirage. Une différence négligeable de nuance au lendemain du tirage a pu, au bout de cinquante ou cent ans se transformer en appréciable, soit par une composition modifiée de l'encre ou tant d'apparence semblable lors de l'impression, soit par des circonstances d'existence propres à chaque timbre.

Evidemment, il y a certaines distinctions à faire : un pigment noir, un ocre ou une terre minérale, auront gardé une stabilité à laquelle un rose ou un violet ne sauraient prétendre. Et encore il ne faut pas se dire, parce qu'on a à faire à un gris ou à un brun, que la stabilité de ce fait est acquise et que si l'on constate des différences de couleur dans la même

sorte de timbre (mêmes pays et numéro du catalogue) celui-ci est à considérer comme suspect. N'oublions pas que nous avons toute une gamme de bruns d'origine organique et que ceux-ci sont autrement altérables. Il est vrai que certaines données de compétence de l'expert permettent, même avec un timbre, dans la majorité des cas, de distinguer un brun minéral d'un organique.

Comme conclusion pratique des bavardages que je viens de faire, il résulte que je recommande à tous les philatélistes, surtout à ceux qui veulent faire de la comparaison n'ayant qu'une seule pièce à opposer, d'éviter le catégorique, souvent source d'erreurs très regrettables.

Indépendamment de la méthode de vérification des couleurs, par comparaison à la lumière du jour à la portée de tout le monde avec plus ou moins de succès suivant la documentation ou les capacités de chacun, il y a bien entendu d'autres moyens d'investigation avec un outillage approprié, ceux-là de la compétence de l'expert. Cependant, il serait hasardeux d'affirmer qu'il suffit de posséder tel ou tel moyen ou instrument pour s'imaginer que la profession d'expert est réduite à une sorte d'automatisme à la portée de tout le monde. De grandes déceptions seraient la rançon d'une telle conception.

Ce n'est qu'après avoir été filtré à travers la matière cérébrale du réel connaisseur, que le verdict de l'outil, que les lois brutales de la matière gouvernent, peut prétendre au titre de miroir de la vérité.

37. L'impression. — Sous cette définition, je vais traiter de l'image considérée graphiquement et comme telle dans ses rapports avec les différentes méthodes d'impression qui ont été ou sont utilisés dans la fabrication du timbre.

J'ai déjà fait remarquer que tous les procédés d'impression par les arts graphiques ont été utilisés, chacun de ceux-ci ayant des caractères qui lui sont exclusifs, qui témoignent du procédé employé pour l'obtention de la matrice avec laquelle le tirage a été effectué.

Dans la *typographie*, utilisée directement, l'im-

pression ayant été obtenue avec des caractères ou signes mobiles, le dessin n'a pas un aspect de continuité; les encadrements, les lignes, les lettres, les ornements, sont coupés ou séparés. Aussi l'on retrouve souvent un luxe de variétés très apprécié par les spécialistes de la reconstitution des planches. Comme il s'agit de matrices où le dessin est représenté par les parties saillantes, celles-ci, suivant que la pression au tirage a été plus ou moins forte, font apparaître au verso du papier un relief plus ou moins apparent nommé « foulage ».

Souvent, lorsqu'il s'agit de tirages importants, les formes typographiques ne sont pas employées directement, mais elles servent à faire des reproductions par les procédés dont j'ai déjà fait mention de galvanoplastie et de stéréotypie. Mais, même dans ce cas, les caractéristiques de l'empreinte ne varient pas.

Dans la *taille-douce*, les choses se passent tout autrement. Ici, comme je l'ai déjà dit, ce sont les parties en profondeur qui fournissent le dessin; le papier humidifié va chercher l'encre dans les creux où il pénètre et s'y moule, alors que les endroits qui correspondent aux blancs s'écrasent sous pression contre la planche. Il en résulte une image légèrement en relief à l'endroit et en creux au verso. Le saillant du dessin est accentué par l'épaisseur de l'encre que le cliché a cédé au papier.

Dans la *gravure en relief*, les parties du papier correspondant aux blancs ne sont pas écrasées contre la planche sous l'effet de la pression, mais elles s'enfoncent dans le vide; ce sont les parties du papier qui correspondent au dessin qui sont comprimées contre les parties en relief du cliché. Les caractéristiques de la typographie se retrouvent cependant, avec un foulage moins accusé; la typo directe avec ses signes et caractères davantage espacés se prêtant mieux à fournir un foulage plus prononcé.

Quant à l'impression, en *lithographie*, elle se distingue de tous les autres procédés par l'absence de toute dépression, aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. L'aspect est plat. Les lecteurs qui ont déjà pris connaissance des explications que j'ai données sur

ce procédé au paragraphe 24 n'auront pas de peine à en saisir la raison.

Le philatéliste ne manque pas de « témoins » permettant d'identifier par l'image les caractéristiques de chaque méthode d'impression.

Je cite à titre d'exemple comparatif pour les trois procédés : taille-douce, litho, typo par galvano.

Hongrie 1871, impression lithographique.

Hongrie 1872, impression taille-douce.

Italie 1906-08, 15 c., impression taille-douce.

Italie 1909, 15 c., impression typographique par galvano.

Quant à l'impression typographique directe par caractères mobiles, j'ai déjà indiqué au paragraphe 21 plusieurs sortes pouvant servir d'exemples.

J'ai encore à m'expliquer sur une autre caractéristique des méthodes d'impression. Il s'agit des différentes façons de s'agglomérer de l'encre sur le papier, propres à chaque procédé, conséquence de la diversité des matrices ainsi que de la technique de leur utilisation.

Le contrôle de cette particularité a une certaine importance dans l'étude des vérifications. Les loupes à fort grossissement, voire le microscope, sont dans cette pratique des auxiliaires précieux.

Considérons tout d'abord les tirages *typographiques*. Dans ce cas, nous avons vu que ce sont les parties saillantes du cliché qui constituent l'image et reçoivent l'encre, c'est contre celles-ci que le papier s'écrase sous pression. Qu'arrive-t-il ? Comme les encres employées dans la gravure en relief sont de consistance molle, l'encre comprimée entre le papier et le cliché aura tendance à s'échapper vers les bords. De là, l'origine de bavures plus foncées bordant les lignes du dessin. Souvent, dans les noirs étendus, entre ces bavures extérieures et le dessin proprement dit, une zone étroite, plus claire, se révèle : c'est la partie qui s'est déchargée au profit de la bavure qui s'est profilée vers le vide. Une autre conséquence de cet écrasement de l'encre sera un léger élargissement des lignes, d'autant plus prononcé que la pression aura été plus vigoureuse.

Dans les planches à clichés groupés (galvano,

stéréo) ce sont surtout les lignes d'encadrement extérieures qui sont sensibles à cette particularité — ce qui est compréhensible — ces lignes étant en bordure des emplacements des grands blancs, correspondant aux grands creux du cliché, c'est-à-dire les endroits où la pression exerce au maximum ses effets comprimants et où, en conséquence, le foulage aussi est davantage prononcé.

Dans l'intérieur du dessin, les lignes étant plus rapprochées, l'action comprimante est moindre, aussi les bavures seront-elles peu ou pas perceptibles.

Au surplus, en considération de l'encre relativement molle utilisée, que la pression comprime entre le papier et le cliché, on constatera plus ou moins, parfois très peu apparent, mais visible surtout dans les grands noirs, un grain dans le genre d'une vermiculation.

Dans la *taille-douce*, il n'est plus question d'une semblable agglomération. Ici, c'est tout le contraire, l'encre aurait plutôt tendance à s'accumuler vers l'intérieur du trait, la compression au tirage effectuée sur les parties saillantes correspondants aux blancs, tendant à chasser l'encre vers les endroits qui leur sont les plus éloignés. Quant à l'effet du tampon ou de la racle utilisés pour le nettoyage des endroits en saillie, ce sont les parties centrales des lignes épaisses et surtout des grands noirs (correspondant aux creux étendus) qui sont exposées davantage à un enlèvement d'encre ; ce qui fait que, parfois, on accuse une légère diminution d'intensité vers le milieu des dites parties, perceptible en examinant par transparence, autrement imperceptible.

Enfin, à la différence du tirage en typographie où les bavures du bord présentent une intensité accrue, dans la *taille-douce* les bavures encadrant le trait lorsqu'elles se produisent — bien que pas toujours — par débordement de l'encre, prennent l'aspect d'une nuance estompée d'intensité minime.

En *lithographie*, l'impression se fait à plat. Comme conséquence de cette façon de tirer, l'encre comprimée à la pression se distribue plus uniformément dans les différentes parties du dessin. L'encre utilisée étant d'une consistance plus ferme que pour la typo, la

pression confère à l'encre un grain bien moins prononcé, parfois même inexistant.

Ce procédé ne peut pas prétendre à la profondeur de ton de la taille-douce, ni à sa richesse de graduations ; mais il a l'avantage d'être plus économique comme prix de revient, d'une technique plus facile et nécessite un matériel relativement peu coûteux et moins compliqué.

Dans le précédent paragraphe où je me suis occupé de l'image du point de vue couleur, je me suis expliqué sur des variations de nuance que les catalogues ne mentionnent pas pouvant exister ou existantes, et susceptibles d'induire en erreur lors d'une vérification par comparaison. Ici, je vais m'occuper de la même question, mais en ce qui concerne le graphique ou dessin de l'image.

De même dans ce cas, le philatéliste qui voudrait, se basant exclusivement sur l'exemplaire de comparaison qu'il posséderait, se prononcer catégoriquement sur la qualité d'un autre timbre semblable, risque de se tromper ou d'engager ses responsabilités à la légère.

Cette remarque vaut aussi bien pour le papier que pour tous les autres éléments du timbre, considérés séparément ou dans l'ensemble.

La planche I hors texte (voir au fond de l'ouvrage), montre la photo de deux timbres originaux agrandis du même sujet : Espagne 1851, 2 rs. A la comparaison l'on constate quelques différences marquantes dans le dessin :

Fig. 1 : Entre « dos » et « reales », ligne ovale d'encadrement brisée. Point blanc dans le « S » de « correos ». Dans le trait en dessous du nez manque le petit point en prolongation ;

Fig 2 : Ligne ovale d'encadrement brisée au-dessus du « r » de « reales ». La boule du « 5 » de 1851, touche le trait droit du « 5 ». Petit point en prolongation du trait du nez.

La planche II hors texte montre deux timbres agrandis, l'un étant une imitation « Jean-de-Sperati » (fig. 1) ; l'autre, un original (fig. 2) du même timbre Espagne 1851, 2 rs. On peut constater qu'il n'y a pas de différences appréciables dans le dessin du timbre.

La planche III hors texte montre deux timbres agrandis de l'Église 1852, 50 b. ; l'un (fig. 1) étant l'original, l'autre (fig. 2) une imitation « Jean-de-Sperati ». On peut constater qu'il n'y a pas de différences appréciables dans le dessin du timbre.

La vue, mieux que toute discussion, nous met à même de tirer les conclusions suivantes :

1° Les différences que l'on peut constater dans certaines parties du dessin par comparaison entre deux timbres quelconques, mais de la même espèce, ne sont pas une raison suffisante pour permettre de se prononcer catégoriquement.

2° La similitude de dessin dans deux timbres de la même espèce ne prouve rien *aujourd'hui*.

38. Les dimensions. — Voilà un élément que les techniciens, appelés à se prononcer sur la qualité et l'origine de la marchandise, tiennent en grande considération. Il s'agit d'une particularité qui ne frappe pas au premier coup d'œil et qui, pourtant, a été bien des fois le fil d'Ariane, le flambeau éclairant dans le brouillard de l'indécision. Mais attention, il faut encore savoir le tenir en main ! Appliqué sans discernement, il vous mène tout droit à de fausses conclusions qui, au lieu de vous aider à vous montrer le bon chemin, vous égarent.

Considérons un peu les différents procédés d'impression avec lesquels nous nous sommes déjà familiarisés.

Voyons pour la taille-douce : avant d'être imprimé, le papier est humidifié. Quelle action l'humidité a-t-elle sur le papier ? Elle le gonfle, ses dimensions augmentent proportionnellement au degré d'humidité absorbé. Faites-vous même l'essai avec un bout de papier ou de la cellophane qui est de la cellulose pure.

Or, le degré d'humidité n'a pas été toujours mathématiquement le même à l'instant de l'impression, ce qui a comme résultat qu'une fois les différents papiers, de nouveau secs, porteront des images qui n'ont pas, dans leur totalité exactement les mêmes dimensions.

Dans les tirages typographiques ayant directement utilisé les caractères mobiles, l'on constate des différences de dimension appréciables de timbre à timbre, chaque figurine ayant été composée à part avec des fragments d'ornements ou de lignes.

Dans le procédé lithographique si la papier n'est pas humidifié, c'est la planche d'impression qui, à chaque copie, doit être mouillée. Le papier étant pressé contre la surface humide de la matrice, certaines qualités peu encollées en sont aussitôt influencées. Et puis, si le report sur la pierre a été fait par le procédé au papier autographique que l'on mouille au dos, pour faciliter la décharge sur la pierre de l'image qu'il porte, un différent degré de mouillage influencera les dimensions du dessin.

Pour preuve, les différences de dimensions que l'on constate dans les timbres suisses des premières émissions entre les originaux et les réimpressions Reuterskiold qui ont été tirés d'après les planches originales.

Dans les tirages, d'après une gravure en relief ou des galvanos, tout se passe plus normalement, mais si le grand connaisseur — qui est une marchandise plus rare qu'un Guyane anglaise ou un Maurice — est à même de déterminer pour tous les timbres le procédé ayant été employé pour sa fabrication, ce n'est pas pareil pour le philatéliste tout court.

Ces quelques explications ne signifient nullement que l'examen des dimensions soit à négliger. Par contre, j'estime que cet examen utilisé avec la masse de marchandise frelatée qui se promène dans le monde, est un auxiliaire de premier ordre lorsqu'il est pratiqué avec discernement.

De toute façon, son importance a beaucoup perdu de sa valeur avec la perfection dans les imitations que la technique permet aujourd'hui d'atteindre.

Pour une meilleure compréhension de ce qui précède, je renvoie le lecteur aux illustrations hors texte :

(Les images sont à sens inverse afin d'accoler — à meilleure exactitude — le même côté du timbre) ;

La planche IV montre la photo de deux timbres agrandis de la même sorte (Hanovre 1859-63, 3 pf.,

vert), tous les deux originaux. L'on peut constater qu'ils n'ont pas la même dimension.

La planche V montre la photo de deux timbres agrandis de la même sorte (Hanovre 1859-63, 3 pf., vert) : l'un représentant un original (fig. 1), l'autre une imitation Jean-de-Sperati (fig. 2), les deux pièces accolées pour faciliter le contrôle. L'on peut constater que l'original et l'imitation ont une dimension identique.

La planche VI montre la photo de deux timbres agrandis de Terreneuve 1862, 4 p., tous les deux originaux.

L'on peut constater qu'ils n'ont pas la même dimension.

39. Les surcharges. — Causons un peu de la surcharge sur laquelle je ne me suis pas encore arrêté. Et quelle place pourtant elle occupe dans le timbre ! Comme le timbre, elle fut introduite pour répondre à des nécessités postales. Son emploi s'étant révélé intéressant, l'usage se généralisa rapidement.

Un moyen si simple de modifier bien des choses ne pouvait pas échapper pour longtemps à l'attention des pourvoyeurs de timbres : modifications de valeur, d'emploi, de destination, de pays, de régime politique, remembrances, et comme variétés d'aspect : caractères, écritures, signatures, chiffres, ornements décoratifs, armoiries, emblèmes, symboles, attributs, expressions de deuil, de liesse, jusqu'au portrait d'un général des pays des « Pronunciamientos ».

Mais hélas ! comme pour son devancier, le timbre, cette généralisation devait bientôt dégénérer en abus pour atteindre aujourd'hui les formes les plus dévergondées de l'exploitation : une surcharge, quoi de plus simple à réaliser, quoi de plus économique, et pourtant d'un rapport comparable au timbre !

Dans la majorité des cas, imprimée en noir, occupant une grande portion du timbre, ou bien le haut, le bas, le milieu, un côté, en diagonale, plus ou moins géométriquement placée, parfois c'est vrai un peu de travers, mais somme toute respectueuse dans son ensemble des lois de l'esthétique. Faisant exception aux règles de la bienséance, la fantaisie

s'est donné libre cours dans ces derniers temps à l'usage des bonnes gens. La prestidigitacion et l'acrobatie au service de l'imposture. Est-il possible qu'il y ait encore des collectionneurs qui réservent une case dans leurs albums à de tels tripotages ?

A quel pays revient l'honneur d'avoir innové ? Logiquement l'on serait porté à admettre que l'Angleterre, avec son vaste Empire, et déjà à l'avant-garde dans le timbre, remporterait la palme, mais voilà : Est-ce bien le 8 avril 1854 que la surcharge « Four Pence » aurait été apposée sur un timbre de 4 p. de Maurice ou plutôt, comme d'autres le pensent, le 8 avril 1858 ou le 6 mai 1858 ? *That is the question.*

Car il y a un concurrent dangereux dont la date n'est discutée par personne : c'est l'Espagne avec son ex-possession des Antilles et qui se met dans les rangs avec sa surcharge « Y $\frac{1}{4}$ » de 1855, disons 1856 au plus tard.

Quoiqu'il en soit, cette fois-ci, j'opte pour l'Espagne car Maurice ne faisait que combler la lacune de l'absence d'indication de la valeur, alors que « Y $\frac{1}{4}$ » apportait un changement à la destination du timbre. L'Italie et la Turquie avec 1865 méritent une mention honorable ; ceci en ce qui concerne les surcharges imprimées, car une surcharge, mais celle-là manuscrite, avait fait son apparition à Hawaï avec un beau « 5 », déjà en 1853. S'il y a un pays que j'ai oublié qu'il m'excuse.

Comme procédé d'impression, les surcharges ont été exécutées en majorité en typographie soit par l'emploi de caractères ou signes mobiles, soit de matrices en relief, obtenues par la galvano ou la stéréotypie. Il y a aussi des surcharges imprimées en lithographie, voire aussi quelques manuscrites.

Les caractéristiques de l'impression sont les mêmes que pour les timbres, je n'y reviendrai pas. A remarquer cependant que dans les surcharges typographiques, c'est-à-dire obtenues d'après des clichés ayant l'image en relief ; le foulage et les bavures déjà mentionnées pour le timbre, conséquence de la pression au tirage se manifestent davantage s'agissant, dans le plupart des cas, de compositions isolées et espacées.

Les vérifications sont effectuées avec l'aide d'un outillage approprié et dont j'ai fait sommairement mention au Chapitre II. L'expert professionnel est seul qualifié pour une telle besogne. Leur dessin, dimensions, procédé d'impression, état d'agglomération de l'encre, examen de la couleur, degré d'oléosité, examen par réflexion à l'endroit, au verso et par transparence, leur état civil : âge, généralités, provenance, examen comparatif et d'autres petites ou grandes choses sont passées par le technicien au crible avant qu'il puisse se prononcer sur leur être, ou parfois sur... leur disparition.

40. Les oblitérations. — Leur influence et importance ne sont pas à démontrer ; elles consacrent l'emploi postal du timbre. Cela correspond à dire que le timbre oblitéré est l'objet le plus représentatif de la philatélie pure. Bien entendu, je ne comprends pas, dans ce panégyrique, la peste des oblitérations de complaisance.

Le cachet postal non seulement contribue à conférer au timbre une dignité philatélique accrue ; il lui apporte parfois une plus-value substantielle.

Mais il ne s'agit pas seulement de faire œuvre de courtisan ; il faut dire que si l'oblitération fait souvent la joie du philatéliste, elle s'attire parfois ses malédictions : Ah ! s'ils étaient neufs, se dit-il, en soupirant, j'aurais une fortune sous les yeux. Voilà pourquoi le manipulateur ne l'a pas oubliée. Là encore, il fait œuvre utile (pour lui) en pratiquant de savantes ablutions, histoire de nettoyer une image que cette sale annulation a enlaidie. Dans le vocabulaire philatélique, on nomme cela un timbre « lavé ».

Cette pratique est presque exclusivement réservée aux oblitérations dites « plume » aussi bien pour essayer d'obtenir un neuf que pour remplacer la « plume » par une postale imitée, les oblitérations poste valant toujours plus cher.

Les cachets oblitérants montrent une grande variété d'aspects et de formes : à date, sans date, en rond ou en d'autres figures géométriques, avec et sans encadrement, avec et sans nom de ville ; dessins de toute sorte : cercles, barres, croix, chiffres gros

et petits, grosses lettres, enchevêtrés en des combinaisons innombrables.

Comme les surcharges, les oblitérations sont le plus souvent en noir. Je dis noir, mais c'est aussi toute une gamme de gris, d'ardoise, de gris brun, gris jaunâtre, gris roussi que l'âge et l'oléosité ont contribué à virer. Il y en a aussi pas mal en bleu ou en rouge, surtout dans les anciens. Les spécialistes y trouvent matière à développer leurs activités.

Une particularité de l'émission Etats-Unis 1867-70 est la grille carrée, en relief à sec. L'objet aurait été, paraît-il, de briser les fibres du papier, pour permettre à l'encre de l'oblitération de mieux y pénétrer. Le Pérou aurait fait de même.

L'impression se fait par cachets à main ou mécaniquement. Tout le monde a eu l'occasion de voir à un guichet de la poste un employé s'en servir. L'encre est fournie par un coussinet ou tampon imbibé d'un mélange d'huile (le plus souvent de lin, auquel parfois on a ajouté des substances corrosives et oxydantes) et de matières colorantes. La substance grasse s'étale et pénètre dans le papier. Selon la qualité du mélange, elle s'altère ou s'oxyde plus ou moins avec les années, une auréole brune, brun jaunâtre, brun rougeâtre se forme, visible bien souvent même au verso.

Pour la vérification des oblitérations, le technicien utilise tous les éléments de contrôle dont j'ai donné un rapide aperçu aux surcharges.

Sa tâche sera grandement facilitée s'il est doué, s'il possède ce flair que l'on n'apprend pas, tout spécial pour l'examen des oblitérations, surtout les anciennes. Il doit sentir, s'identifier avec l'œuvre du temps qui, dans les oblitérations, pourra être parodiée, mais jamais égalée.

41. Manipulations et altérations. — Au chapitre « Etudes sur le support », j'ai déjà fait mention de l'œuvre du réparateur ou du truqueur sur le papier du timbre. Dans ce paragraphe, je vais traiter le même sujet en ce qui touche uniquement l'image ou dessin du timbre.

Plusieurs occasions se présentent qui leur permettent de déployer leur activité.

Si une portion de timbre est manquante, de telle façon que l'image même est entamée, le travail du manipulateur ne peut pas se borner au support ; il lui faudra ensuite compléter le dessin ; il s'efforcera aussi bien par le fini de son travail que par le choix des produits utilisés à cet effet, de faire échec aux moyens techniques de vérification dont l'expert dispose. C'est encore ici la lutte entre le projectile et la cuirasse.

Autre chose à prévoir : ce sont des substitutions dans le dessin, précédées par la suppression par un moyen quelconque des inscriptions gênantes. Si la substitution présumée ne porte dans tel et tel timbre que sur un point donné, l'examineur aura l'avantage de pouvoir concentrer ses présomptions sur les parties ayant la possibilité d'être considérées comme suspectes. Le double examen qui sera porté sur le papier d'une part et sur l'image d'autre part, augmente les chances de découverte de la manipulation, si elle existe.

Au surplus, des modifications chimiques de couleurs ont été tentées. Ces changements ne peuvent pas prétendre réaliser — sauf un hasard miraculeux — la nuance exacte de l'original. En outre, les propriétés physiques et chimiques de ce dernier feraient défaut à la couleur de remplacement.

Il arrive qu'un timbre existe en nuance pâle et foncée. Si cette dernière cote plus cher, le manipulateur essaiera de l'obtenir.

Qu'il s'agisse d'un travail patient de dessinateur ou d'alchimiste, par un mordantage réalisé par la matière qui compose le dessin, en application des procédés en usage dans la teinture ; ce sont des pratiques opératoires trop simplettes pour confondre la technique actuelle de la vérification.

Enfin, dans certains timbres dont le tirage témoigne de l'usure des planches, et qui, de ce fait, sont moins estimés, le manipulateur a parfois essayé d'employer ses talents de dessinateur.

Mais non seulement les manipulations dont je viens de donner quelques échantillons peuvent

affecter le dessin, il y a une autre sorte de causes qui le concerne pareillement. Ce sont les *altérations* dont l'âge des timbres porte la responsabilité : quelque chose comme nos cheveux blancs, nos rides et notre reste.

Une distinction à faire est celle en couleurs stables et instables à la lumière. Les couleurs d'origine minérale appartiennent à la première catégorie : ocre, terres naturelles et brûlées, bleu de cobalt, de prusse, outremer, vermillon, jaunes de chrome, de plomb, de zinc, et parmi les organiques, les laques de garance.

Par contre, les émanations à l'air altèrent, en les ternissant, beaucoup de couleurs minérales (vermillon, jaunes de chrome, de cadmium, de plomb, rouge de cadmium, jaune de Naples, vert de cobalt, outremer, bleu de Thénard, etc.).

L'agglutinant qui est incorporé au pigment et qui est presque toujours un vernis dérivé de l'huile de lin, modifie aussi avec le temps plus ou moins les couleurs. Par l'action oxydante de l'air, sa nuance fonce et tourne au jaunâtre ; certaines couleurs, tels les bleus et les violets sont davantage influencées : les premiers verdissent et les violets virent au gris.

Les blancs d'argent et de zinc, par leur alcalinité, attaquent surtout les rouges d'origine végétale, telles les laques, ce qui fait que le rouge pâle ou le rose — parfois obtenus par addition de ces produits — ont une tendance marquée à accentuer encore la faiblesse de leur nuance.

A titre de conclusion sur le sujet que je viens de traiter, je me permets de faire observer que si l'ensemble des particularités relatives aux diversités d'aspect et de comportement qui, souvent même se réalisent dans la même sorte de timbres, n'intéressent que superficiellement ou à simple titre de curiosité le collectionneur, il n'en est pas de même pour le technicien qui, tenu par la tâche qui lui est assignée, se voit astreint, pour pouvoir se prononcer sur certains effets, à en rechercher l'origine afin d'éviter d'être induit en erreur en attribuant certaines anomalies à des causes qui ne correspondraient pas à la réalité.

J'arrête sur ces mots mes « études sur l'image », Quant au lecteur qui pourrait s'estimer déçu ou qui aurait trouvé insuffisant le développement du sujet, je me permets de le renvoyer à la fin de l'ouvrage, au chapitre « Conclusions » où il trouvera des explications à ce propos.

CHAPITRE VI

LES IMITATIONS

42. CELLES D'HIER. — 43. CELLES D'AUJOURD'HUI.
— 44. LA « PHILATÉLIE D'ART » DE DEMAIN.

42. *Celles d'hier.* — Au chapitre III, sous le titre « Les Méthodes », j'ai déjà mis sous les yeux des lecteurs qui m'auront fait l'honneur de parcourir mon livre d'un bout à l'autre, quelques extraits d'une littérature rédigée dans un style qui constitue le maximum du catégorique du vocabulaire.

Cette façon tranchante de s'exprimer montre que les auteurs étaient convaincus que la cuirasse forgée par eux était capable de préserver les philatélistes de toute déception ou méprise contre les attaques même les plus dangereuses. Les indications qu'ils fournissaient, expliquaient-ils, étaient le fruit de l'expérience. Or que signifie-t-il ce mot ? « C'est la connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation. »

Leur longue pratique les avait amenés à dresser un tableau des possibilités de l'imitation. Et leur littérature nous apprend que ses possibilités extrêmes, autrement dit, sa technique la plus savante, n'est pas exempte de points faibles qui permettent de les déceler, qui les rendent vulnérables : les imitations du passé, *celles d'hier.*

Nous allons extraire de leurs ouvrages d'experts, dédiés aux techniciens mêmes et aux collectionneurs quelques passages de leurs jugements. Je n'ai pas choisi au hasard mais dans les imitations qualifiées par eux comme modernes ou parmi les mieux exécutées.

« *Autriche 1858, journaux.* — Une falsification mieux réussie : ornements à gauche et à droite de « Post » non conformes, le cor de poste du coin supérieur gauche a l'embouchure à gauche au lieu de l'avoir à droite. »

« *Bade 1862.* — L'imitation du 18 Kr. a été parfaitement soignée par le graveur. La dentelure est en général trop grande d'un quart de point. »

« *Bavière 1849.* — La falsification la plus dangereuse du 1 Kr. noir a été obtenue à l'aide d'un cliché original. Mais les points mentionnés ci-dessus font défaut. Le « N » de Bayern est singulièrement maigre. »

« *Belgique 1878.* — 5 francs. Faux modernes. Assez nombreux, tous faciles à repérer par la comparaison des signes distinctifs de l'original. »

« *Congo belge 1886.* — Faux dangereux. Hauteur trop petite, papier grisâtre au lieu de blanc, teinte lilas au lieu de violet clair, chiffre « 5 » plus maigre, lignes plus maigres. »

« *Naples 1858.* — Faux modernes. Malgré leur exécution meilleure, différences notables du dessin. »

« *Espagne 1865.* — C'est probablement la série qui a été imitée avec le plus de succès. Comparez les caractéristiques des originaux, aucun de ces faux n'est conforme. »

« *Hongrie 1871.* — Faux de Vienne. Très insidieux. Format différent. »

« *Lubeck.* — Comme il y a énormément de signes de reconnaissance, il ne sera pas difficile de distinguer le vrai du faux. »

« *Luxembourg 1859.* — Deux séries bien faites. Le papier est trop mince. »

« *Grèce.* — Pour se garantir des falsifications, il faut particulièrement observer le nombre de perles entourant l'effigie, le papier et les couleurs. »

« *Oldenbourg.* — Il y a toujours des points de

repère qui contribuent à faire découvrir la falsification. »

« *Saxe 1850.* — Une imitation assez récente (Chemnitz) se reconnaît au manque de foulage et au trait supérieur du cartouche de « Franco ».

« *Ditto.* — Malgré la simplicité du dessin de ce timbre, aucune contrefaçon n'est semblable à l'original. »

Et arrêtons-nous là. Il y en aurait de quoi remplir des pages ! Et toujours la même chose : différences de dessin, de dentelure, de dimensions, de papier, de couleur, dans le filigrane...

Faisant « pendant » à la description des faiblesses de « celles d'hier », le paragraphe qui va suivre contiendra une description de « celles d'aujourd'hui ».

43. Celles d'aujourd'hui. — Un expert, doublé d'un savant, sollicité de donner son avis sur un lot de timbres s'est prononcé.

Nous reproduisons ci-dessous les termes textuels de son rapport scientifiquement rédigé :

Il s'agit en l'espèce d'un lot de vignettes « celles d'aujourd'hui », production Jean-de-Spérati :

« 1^o S'il s'agissait d'imitation, même par photogravure qui est le procédé de falsification le plus parfait, on trouverait des différences de dimensions inévitables. En l'espèce, les timbres ont été accolés à des originaux et examinés soit directement, soit au synchronoscope (microscope comparateur). Il n'existe pas entre les pièces de comparaison et les pièces examinées une différence de l'ordre du dixième de millimètre ;

« 2^o S'il s'agissait d'imitation, même parfaite, la similitude de nuance à la lumière ordinaire cesserait dans la presque totalité des cas, à l'examen sous la lampe de Wood ou de Gallois. En l'espèce, aucune différence de nuance, aucune fluorescence suspecte n'a été décelée pour aucun des timbres ;

« 3^o Un faux, aussi parfait que l'on voudra, n'a jamais exactement le papier de l'original. On remarquera que, dans les séries examinées, existent précisément des papiers très différents et dont quelques-uns sont extrêmement difficiles à reproduire, notamment

celui des 1 Kreuzer de Bavière et celui du 2 Reales d'Espagne. Tous les papiers sont parfaitement identiques aux papiers des originaux. »

« 4^o Parmi les timbres examinés, quelques-uns présentent des filigranes. Celui de Hong-Kong a le filigrane CC couronne. Celui de Lagos a le filigrane CA couronne. On sait que l'imitation exacte des filigranes est à peu près impossible. En l'espèce, on a non seulement comparé mais mesuré les filigranes : la concordance est stricte ;

« 5^o La plupart des timbres sont gommés. Chacun d'entre eux présente la gomme caractéristique du pays et de l'émission, et dans l'état où leur ancienneté parfois grande, a transformé les gommes anciennes. L'hypothèse d'une imitation de ces gommes variées est insoutenable ;

« 6^o Plusieurs timbres sont dentelés (5 frs de Belgique, Hong-Kong, Lagos, 17 öre de Suède, 10 pesetas d'Espagne 1878). La dentelure est l'achoppement constant du faussaire. Elle exige la construction d'une machine coûteuse, car la fausse dentelure à la main est immédiatement reconnaissable. Mais ici, chacun des timbres, a sa dentelure propre et caractéristique ;

« 7^o Enfin, en dehors de la consistance et de la nature du papier, il faut tenir compte de son épaisseur. Ici, pas une divergence au millième de millimètre entre les originaux et les examinés. Et l'on remarquera le cas typique du 2 Reales d'Espagne sur pelure. »

44. La « Philatélie d'Art » de demain. — Qu'est-ce l'art, sinon une imitation de ce que la nature offre à nos yeux ? Parfois déformée oui, transfigurée par l'imagination, enchaînant le vrai avec le bizarre, le fabuleux, le morbide même : mais imitation malgré tout, inspirée par les images, les formes, les scènes perçues ou vécues, confondues dans un mélange de réel et de surnaturel.

Qu'il s'agisse du poétique d'un couchant empourpré, du chant musical du rossignol, de la plastique fascinante d'un Apollon ou d'une Vénus, ou

de l'enchevêtrement des profils, des contours modelés par la nature, inspireurs de l'ornementation, *tout, tout ce qui s'identifie dans l'art est une expression de l'imitation.*

C'est dans l'enchantement du vrai que les grands maîtres puisèrent leur génie et enfantèrent l'art.

A l'instar du peintre, du sculpteur ou du dessinateur, qui prennent comme modèle la nature, j'ai fixé le mien sur ce qui lui correspond philatéliquement : l'original ou « nature philatélique ».

Pour justifier ou faciliter l'éclosion d'un nouvel amateurisme, la présentation de « chefs-d'œuvre » s'imposait ; seuls capables de susciter l'admiration et par là même l'intéressement des masses. Mais pour identifier le chef-d'œuvre, il ne suffit pas de l'annoncer. Il lui faut la consécration de l'expert.

Avec les « Jean-de-Sperati » consacrés par les experts de tous les pays comme chefs-d'œuvre de l'imitation, une nouvelle expression de l'art, la « Philatélie d'Art » est née.

Que Messieurs les experts, les marchands, les collectionneurs se rassurent. Une manifestation nouvelle de l'art. Rien que cela. Et nous aurons réalisé une « Philatélie d'Art » vivant en bonne entente avec sa vieille maman « La Philatélie ».

Pour tous ceux que la connaissance de ma production intéresse, une édition à tirage limité et numéroté en héliogravure en couleurs, reproduction fidèle de mes œuvres verra prochainement le jour.

CHAPITRE VII

CONCLUSIONS

Dans mon « Avant-propos », j'avais attiré l'attention des lecteurs sur deux fléaux qui menaçaient l'avenir de la philatélie et je concluais : « C'est contre ces deux fléaux que nous allons aiguïser nos armes. »

Le lecteur qui aura eu la patience de me suivre aura saisi ma façon de concevoir et comprendre la philatélie. Elle se résume en ces quelques mots. *Délaissér tout ce que l'on suppose avoir été conclu et réalisé intentionnellement dans son intégralité ou presque pour exploiter le philatéliste. S'y intéresser signifierait faire œuvre de fossoyeur. D'ailleurs sans métaphorer les choses on comprend facilement que notre intéressement vaudrait, pour ceux qui nous exploitent, un encouragement à persévérer.*

Quant à l'autre fléau, c'est l'affaire du technicien. C'est pourquoi j'ai tenu à faire comprendre aux amateurs simples philatélistes et à tous ceux aux connaissances insuffisantes, que vouloir empiéter dans certaine technique, est un mauvais service qu'ils rendent à la philatélie. Les gens de bon sens sont de mon avis.

Aussi, ayant dédié cet ouvrage aux non techniciens, j'ai évité intentionnellement de m'étendre sur des questions qui les excèderaient.

Mais, amateur à part, il ne s'agit pas non plus pour celui qui se croit plus qu'il n'est, surtout à l'heure actuelle de jouer à l'expert. Que d'ennuis, que de déceptions non seulement pour le rebouteux, mais aussi pour son client.

Est-ce donc *La Philatélie sans Experts* ?

Non, je vous l'ai déjà dit. Non, je vous le répète maintenant.

Si, grâce aux perfectionnements incessants des arts de l'impression, l'imitation a pu faire et fera des progrès, celle de la vérification aussi fait et fera de même. La logique est là pour confirmer ce que j'avance.

En toute chose, lorsqu'une nouvelle offensive se dessine, ceux de la barricade d'en face se cabrent ; leurs volontés se raidissent. C'est la lutte de tous les jours contre le microbe, contre l'insecte, contre les forces aveugles de la nature, contre le déchaînement de l'atome.

C'est l'équilibre entre les forces du mal et les forces du bien.

Equilibre : mot magique qui se révèle en toute chose dans l'Univers. Loi souveraine qui préside à la juste combinaison des forces à laquelle la matière et les êtres sont redevables de la continuité de leur existence... et la philatélie aussi.

APPENDICE

L'Opinion publique et la Presse

Indépendamment des nombreux témoignages parvenus à l'auteur, qui l'encouragent à persévérer dans la voie qu'il s'est tracée, la presse — expression de l'opinion publique — s'est prononcée. Voici quelques extraits :

« *Le Progrès* », 15 octobre 1945 ;

« Seul contre tous, la lutte est inégale ; contre un homme seul avec sa foi, son secret et ses recherches, se dressent en bataillons pressés les milliers d'experts du monde entier.

Hâtons-nous d'ajouter que l'entreprise du chercheur n'est pas dirigée contre la philatélie ; de Sperati entend, au contraire, la défendre envers et contre tous. »

« *Le Dauphiné Libéré* », 16 octobre 1945 ;

« Ce surprenant imitateur, le plus habile du siècle à coup sûr.

Apparaissant comme un savant aux connaissances étendues, ayant fait preuve de cette persévérance opiniâtre qui est l'apanage des chercheurs. »

« *Le Travailleur Alpin* », 20 octobre 1945 ;

« Hier, dans une petite villa « Le Clair de Lune », c'est un homme qui m'apparut comme un grand savant que j'ai interviewé pour vous.

Il est nécessaire et d'intérêt public que l'exercice de la profession d'expert soit réglementée. L'expert a des analogies avec les banques. Il dirige bien souvent les placements d'argent. Le but visé par M. de Sperati dépasse de loin le cadre de la philatélie. »

« Les Allobroges », 22 novembre 1945 ;

« Les experts honnêtes et ils ne manquent pas, sacrifieront-ils la vérité et l'intérêt passager de leur profession et de leur personne ? Je ne le crois pas. La vérité blesse, bouleverse, renverse, détruit, mais profite à tous les honnêtes gens. »

« Forces Françaises », 25 novembre 1945 ;

« Ce timbre vaudrait 1.300.000 francs. Seulement, il est faux et fabriqué de toute pièce. Je me penche sur la vénérable vignette et mon cœur de philatéliste, bien qu'avertit de la falsification, ne peut s'empêcher de battre à la vue de ce miracle. Il n'y a pas d'autre mot pour appeler ce travail d'art et de haute précision. Tout y est, inutile d'insister. Vous pouvez vous les coller sur la rétine ou les examiner à la loupe. Les plus grands experts de France et du monde se sont trompés avant vous. »

« Libération », 14 décembre 1945 ;

« Il (de Sperati) travaille depuis vingt-cinq ans à reproduire des vignettes particulièrement rares qu'il s'amuse (sic) ensuite à soumettre à des experts du monde entier. Ceux-ci lui répondent invariablement que ses timbres sont parfaitement authentiques. »

« L'Aurore », 15 décembre 1945 ;

« Il nous est, a priori, sympathique l'homme qui parvient à s'affranchir de certaines tutelles et à faire la nique aux agents d'un ordre qu'il n'a troublé qu'en apparence. Des riches collectionneurs lui demandent d'expertiser leurs collections. Il propose au Président de la Chambre Syndicale en timbres-poste de préfacier ses livres. Des amateurs lui demandent même de reproduire leurs timbres rares et retiennent des séries d'avance. Ils disent qu'après la mort de l'auteur, ces timbres auront peut-être plus de valeur que les vrais. C'est là une récompense à laquelle lui donnent droit vingt cinq ans d'efforts. »

« Le Dauphiné Libéré », 22 décembre 1945 ;

« Le célèbre imitateur va consacrer, désormais, son temps à la rédaction de ses ouvrages et de ses séries artistiques de « copies » qui risquent fort, dans quelques années, de valoir davantage que les vignettes authentiques. »

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos.	5
GÉNÉRALITÉS	
<i>Chapitre premier.</i> — INTRODUCTION	9
<i>Chapitre II.</i> — DE LA TIMBROMANIE A LA PHILATHELIE.	13
1. Le nouveau-né	13
2. Premiers pas.	14
3. Les précurseurs	15
4. Le chemin parcouru	16
<i>Chapitre III.</i> — LE COMMERCE DES TIMBRES-POSTE.	18
5. Considérations d'ensemble.	18
6. Achat, vente, échange.	19
7. Collections et collectionneurs	21
8. Le marchand.	22
9. Le spéculateur	24
10. L'expert.	16
11. Littérature et périodiques;	29
<i>Première Partie</i>	
LA MARCHANDISE	
<i>Chapitre premier.</i>	32
12. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	32
<i>Chapitre II.</i> — CLASSIFICATION DE LA MARCHANDISE	36
13. Les timbres-poste.	36
14. Réimpressions et « spécimens ».	40
15. Les figurines margées.	42
<i>Chapitre III.</i> — LES MATIÈRES PREMIÈRES.	45
16. Les papiers	45
17. Les couleurs.	48
18. Les encres	51
19. Les gommes.	53

	Pages
<i>Chapitre IV. — LES PROCÉDÉS DE FABRICATION.</i>	58
20. Propos introductifs	58
21. La typographie	61
22. La taille-douce	62
23. La gravure en relief	65
24. La lithographie	68
25. Cachets main et divers	70

Deuxième Partie

ÉTUDES SUR LES TIMBRES-POSTE

Chapitre premier.

26. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	71
<i>Chapitre II. — L'OUTILLAGE</i>	74
27. Le bagage du collectionneur	74
28. Le bagage du technicien	78
<i>Chapitre III. — LES MÉTHODES</i>	82
29. L'empirisme	82
30. La cuirasse scientifique	85
<i>Chapitre IV. — ETUDES SUR LE SUPPORT</i>	89
31. Le papier	89
32. Le filigrane	93
33. La gomme	94
34. La dentelure. :	96
35. Manipulations et altérations	98
<i>Chapitre V. — ETUDES SUR LES IMAGES</i>	102
36. Encre et couleurs	102
37. L'impression	104
38. Les dimensions	109
39. Les surcharges	111
40. Les oblitérations	113
41. Manipulations et altérations	114
<i>Chapitre VI. — LES IMITATIONS</i>	
42. Celles d'hier	118
43. Celles d'aujourd'hui	120
44. La « Philatélie d'Art » de demain	121
<i>Chapitre VII. — CONCLUSIONS.</i>	123

Appendice

L'opinion publique et la presse.	125
--	-----

Planches

I, II, III, IV, V, VI.	<i>Au fond de l'ouvrage.</i>
------------------------	------------------------------



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 1



Fig. 2



Fig 1



Fig 2